

PIE XI DANS LA CRYPTTE DE ST-PIERRE

Entre Pie X et Benoit XV

La cérémonie d'inhumation s'est déroulée cet après-midi. — Les pèlerins italiens et étrangers ont rendu aujourd'hui un dernier hommage d'affection au Pape de la Paix en défilant devant son cercueil. — A midi, on fermait les portes de fer de Saint-Pierre pour préparer l'inhumation. — Hommage émouvant à la mémoire de l'illustre défunt.

DETAILS DE LA CEREMONIE

CITE DU VATICAN, 14. — (Par Reynolds Packard, correspondant de l'United Press). — Le corps de Sa Sainteté le pape Pie XI, scellé dans un triple cercueil, a été déposé révérencieusement dans la crypte de la basilique de Saint-Pierre-de-Rome, aujourd'hui, avec tout le rite solennel de l'Eglise catholique.

Derrière les portes bien closes de l'église-mère du monde catholique, dont la splendeur était obscurcie par de longues draperies de deuil, plusieurs centaines de dignitaires se sont agenouillés pendant que l'Eglise disait adieu à son 266ième pontife souverain.

Parmi eux, on remarquait les cardinaux présentement à Rome, dont l'un d'eux peut être appelé à succéder à Pie XI sur le trône de saint Pierre.

CEREMONIE EMOUVANTE

A l'extérieur, les fidèles étaient agenouillés ou se tenaient debout, la tête inclinée sur la grande place Saint-Pierre. Les cloches de la basilique sonnaient le glas et leurs notes lentes et graves étaient entendues de tous les points de la ville.

Dans la basilique, l'affliction de l'Eglise a été exprimée dans le chant grégorien des hymnes "Ingenitum" et "Quemadmodum Desiderat", interprétés par la chorale.

Derrière le corps du Pape se tenaient ses parents et les principaux représentants de la maison pontificale. Derrière eux, venaient les cardinaux, ayant à leur tête le cardinal Pacelli, chef temporaire de l'Eglise. Ce dernier portait une mitre blanche et un manteau noir.

SUR LE CERCUEIL DU PONTIFE

La cérémonie a commencé dans la chapelle du Saint-Sacrement, où le corps reposait sur un catafalque recouvert de draperies écarlates, sur lequel avaient été déposés la mitre d'or et les habits cérémoniaux de l'illustre défunt.

Un voile blanc a d'abord été placé sur la face du Pape. Puis un linceul écarlate a entouré le corps, qui a été déposé dans un cercueil intérieur de cyprès léger, garni de soie dorée et blanche.

Le cercueil de cyprès a ensuite été placé dans un autre cercueil de plomb de 1 pouce et 1-2 d'épaisseur, portant en bosse les armes du Pape défunt, un crâne et deux os croisés.

Le cercueil de plomb a finalement été placé dans un cercueil extérieur d'orme lourd, portant les armes du pontife, une croix et une épître en latin.

A l'intérieur du premier cercueil a été déposé un cylindre métallique contenant les parchemins relatant les principaux événements du règne de Pie XI ainsi qu'un éloge spécial. Ce dernier document a été rédigé en latin, par Mgr Antonio Bacchi, secrétaire des brefs apostoliques. Il rend un hommage particulier au travail de Pie XI en faveur de la paix et à la conclusion du traité de Latran entre l'Eglise et le gouvernement italien.

LE CARDINAL PACELLI SCILLE LE CERCUEIL

Après que les notables du Vatican eurent lu un acte attestant que le corps de Pie XI avait été placé dans le cercueil, le cardinal Pacelli scilla le cercueil extérieur.

Des gardes nobles se tenaient au garde à vous. La chorale chantait "In paradisum conducant te angelis", soit en français "Puissent les anges te conduire en Paradis".

Puis, les prêtres chantaient les prières de l'absoute finale et le cercueil fut aspergé d'eau bénite. L'éloge funèbre a été lu par Angelini Rota, notaire du Vatican.

CHANT A CAPELLA

Avant la lecture de l'éloge funèbre, la chorale chantait le 41ème psaume, "Quemadmodum desiderat", commençant par ces mots: "Comme le cœur désire ardemment l'eau des fontaines, mon âme vous désire, oh mon Dieu!"

A noter qu'il n'y a pas eu d'accompagnement musical durant l'exécution des hymnes.

Puis les cardinaux ont défilé une dernière fois devant le cercueil, chacun d'eux bénissant le corps.

Mgr Gambattista-Ferrari a lu l'acte tumulaire, après quoi le cercueil a été remis au chapitre de Saint-Pierre. A ce moment-là, les gardes nobles ont été relevés de leur service, qu'ils reprendront une fois un nouveau pape élu.

A 5 h. 30 cet après-midi, des cordes ont entouré le triple cercueil et les "San-Pietrini" de la basilique l'ont descendu dans la crypte. Comme la nuit venait, les chandeliers électriques ont été allumés.

Les cardinaux ont éteint leurs chandeliers. Le cercueil a été conduit sur un chariot à l'autel de la Confession, conduisant à la crypte.

Les cardinaux précédaient le cercueil dans la crypte afin d'assister à la dernière cérémonie d'inhumation. La tombe du pape Pie XI se trouve près de celle de Pie X et en face de celle du cardinal Merry del Val.

Après être passés six minutes dans la crypte, les cardinaux sont retournés à la basilique.

A l'extérieur de la basilique, la place Saint-Pierre était recouverte de fidèles, agenouillés et priant pour le repos de leur chef spirituel.

LA NOUVELLE SERA LANCEE PAR T. S. F.

CITE DU VATICAN, 14. — (U.P.). — Pour la première fois dans l'histoire, le nom du successeur du pape Pie XI sera révélé au monde par la radio, a-t-on annoncé aujourd'hui.

La diffusion originaria du poste de radio de la Cité du Vatican.

UNE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE

CITE DU VATICAN, 14. — (U.P.). — Des travailleurs préparant la tombe du pape Pie XI ont fait une importante découverte aujourd'hui, lorsqu'une pioche frappa une dalle de pierre dans la crypte de Saint-Pierre.

Les archéologues ont dit que la dalle découverte faisait partie de la cathédrale construite par Constantin, empereur chrétien de Rome. Ils ont ajouté qu'elle datait de l'an 326 après Jésus-Christ, lorsque la basilique fut construite sur le tombeau de l'apôtre saint Pierre.

CITE DU VATICAN, 14. — (Par Reynolds Packard, correspondant de l'United Press). — Les pèlerins italiens et étrangers ont rendu aujourd'hui, un dernier hommage d'affection à Sa Sainteté le pape Pie XI en défilant devant sa bière exposée encore dans la matinee en la chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Pierre de Rome.

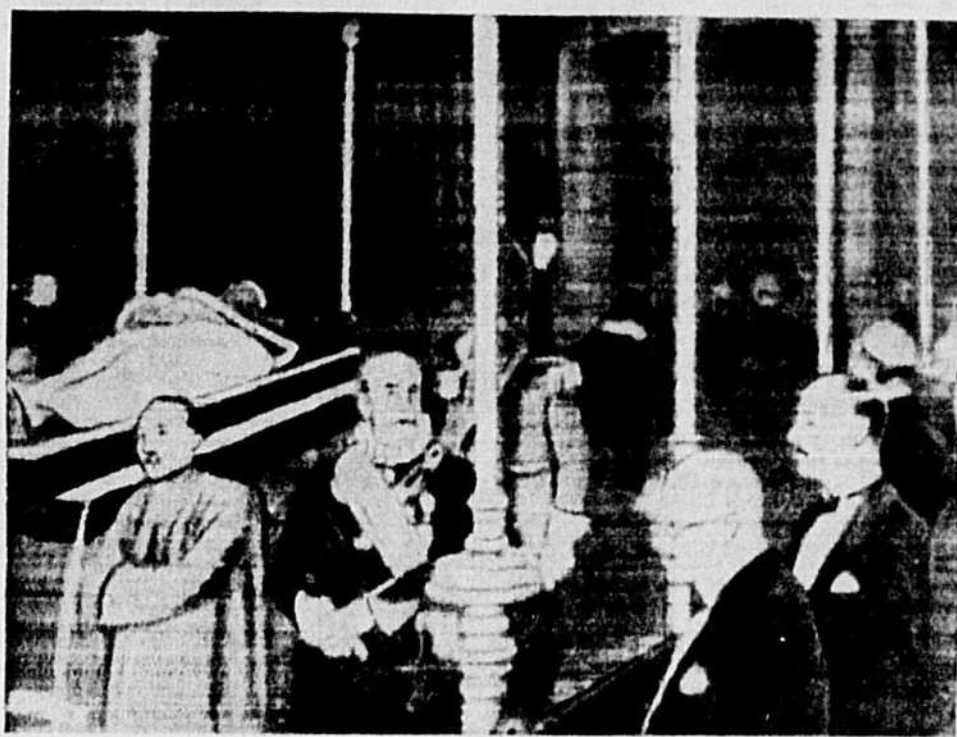
Les autorités du Vatican ont ordonné la fermeture des grandes portes de fer de Saint-Pierre, à midi, aujourd'hui, afin d'avoir le temps de préparer la cérémonie d'inhumation qui a eu lieu cet après-midi.

Il n'y avait de place que pour quelques centaines de personnes dans l'espace restreint où ont lieu les messes pour le repos de l'âme de Sa Sainteté et auxquelles assistent les membres du corps diplomatique, les patriarches romains et autres notables.

(Suite à la page 14)

Mussolini exposera, dimanche, ses revendications

Pie XI en chapelle ardente



● La dépouille mortelle de Sa Sainteté le pape Pie XI exposée à la vénération des fidèles, en la chapelle Sixtine, quelques heures avant son transfert à la basilique de St-Pierre. C'est à ce dernier endroit qu'ont lieu, aujourd'hui, les obsèques et l'inhumation du "Pape de la Paix". La scène reproduite ci-dessus, fut transmise de Rome à Londres par téléphone et de Londres à New-York par radiophoto. Elle nous fait voir le corps diplomatique défilant devant la bière de Sa Sainteté autour de laquelle la Garde Noble se tient au garde à vous.

Berlin fait connaître son désir d'accroître sa puissance navale

1,500,000 personnes ont défilé devant le cercueil du Saint-Père

CITE DU VATICAN, 14. — (U.P.). — Le cardinal Januarius-Granito Pignatelli, doyen de 87 ans, du Sacré Collège des cardinaux, a déclaré hier que l'Eglise avait besoin d'une "salute personne" pour succéder au pape Pie XI sur le trône de saint Pierre à cause des "graves nécessités de l'heure".

Lorsque les portes massives de Saint-Pierre ont été closes, hier soir, à 7 heures, on estimait officiellement que 1,200,000 fidèles avaient défilé devant le catafalque depuis dimanche matin et que ce chiffre serait probablement supérieur à 1,500,000 ce midi.

La cérémonie d'inhumation ne durera qu'une heure et y assisteront 200 à 300 personnes seulement, dont les membres du corps diplomatique, les patriarches romains et quelques notables.

Les armées de Franco continuent d'avancer

Les nationalistes espagnols ont planté leur drapeau rouge et or le long de la dernière section de la frontière catalane. — Une "armée perdue" de républicains a retraité en France. — Les membres du cabinet rouge.

AZANA N'A PAS DEMISSIONNE

PERPIGNAN, frontière franco-espagnole, 14. — (U.P.). — Les nationalistes espagnols ont planté leur drapeau rouge et or le long de la dernière section de la frontière catalane, aujourd'hui, alors que le corps principal d'une "armée perdue" de républicains, privés de munitions, a retraité en France et abandonné de faibles détachements pour défendre les passes de montagnes contre les troupes du généralissimo Francisco Franco.

Les derniers membres du cabinet républicain sont arrivés à Madrid, ne laissant que Jose-Giral Pereira, ministre sans portefeuille, pour conserver un contact avec le président Manuel Azana présentement à l'ambassade espagnole à Paris.

Les communiqués de guerre reflètent une inactivité sur le front dans le moment.

Les rouges ont concentré une armée de 500,000 hommes en Espagne centrale, alors que l'ennemi se prépare à déclencher une nouvelle offensive.

Les rapports parvenus à la frontière disent que les nationalistes manoeuvrent dans les lignes sur le front de Valence, après un arrêt de sept mois, et l'on prévoit qu'il éprouveront bientôt les défenses républicaines constamment renforcées depuis le mois de juillet 1938.

La France continue de se montrer très intéressée à la situation espagnole, particulièrement en ce qui regarde le problème des réfugiés à la frontière.

Le général Antoine Besson, du conseil suprême de la guerre, a été envoyé à Paris afin de procurer aux réfugiés un meilleur abri et une nourriture plus substantielle.

RUMEUR NIEE
PARIS, 14. — (U.P.). — L'ambassade républicaine espagnole a nié aujourd'hui le rapport de presse disant que le président Manuel Azana du gouvernement rouge avait démissionné.

Le rapport en question a été

publié par le journal "Midi".

Il se basait sur le fait qu'Azana avait refusé de signer un décret rétablissant le gouvernement à Madrid. On a annoncé officiellement à Madrid que le gouvernement républicain a repris son activité par la promulgation d'un décret qu'Azana a signé à l'ambassade espagnole à Paris. Toutefois, l'ambassade a nié que le président ait signé un tel décret.

Le procureur Pablo de Pena Olana a dit de lui qu'il était l'un des hommes les plus cruels et les plus néfastes de la zone rouge.

Le rapport en question a été

Le chancelier Hitler assiste au lancement du "Bismarck", un navire de combat de 35,000 tonnes construit suivant le programme postérieur au traité de Versailles. — Le führer prononce un bref discours et rend hommage à Bismarck.

UNE ASSEMBLEE

HAMBURG, Allemagne, 14. (U.P.). — L'Allemagne nazie a fait connaître son désir d'accroître sa puissance navale, aujourd'hui, alors que le chancelier Adolf Hitler et les chefs de sa hiérarchie se sont assemblés pour assister au lancement du premier navire de combat de 35,000 tonnes construit suivant le programme postérieur au traité de Versailles.

L'importance de l'événement a été marquée par l'assemblée impressionnante des notables qui sont venus de toutes les parties de l'Allemagne au chantier maritime de Blohm et Voß pour assister à ce lancement.

L'amiral Erich Raeder, commandant en chef de la marine; Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères; le feld-maréchal Hermann Goering, ministre de l'Aviation; Paul-Joseph Goebbels, ministre de la Propagande; Alfred Rosenberg, chef idéologue nazi; Baldur von Schirach, chef de la jeunesse nazie; le général Franz Ritter von Epp, expert nazi en matière coloniale, et presque tous les hauts représentants de la marine, de l'armée et de l'air, se sont réunis ici pour la circonstance.

Hitler a été félicité et acclamé hier, lorsqu'il est arrivé pour la cérémonie du lancement après avoir placé une couronne de fleurs sur la tombe de Bismarck à Friedrichshagen.

Aujourd'hui, c'est jour de congé en Allemagne pour les écoliers et les employés de bureaux.

Le nouveau navire de combat se nomme "Bismarck", à la mémoire de l'homme qui a construit l'Allemagne moderne.

Dans un bref discours, Hitler a rendu hommage au chancelier de fer qui un moment contribua à la grandeur de l'Allemagne. Hitler a dit que Bismarck était le précurseur de la renaissance allemande et, aux applaudissements de ses auditeurs, il demanda à tous les Allemands de garder toujours le nom de son prédécesseur dans leur cœur.

Une demi-heure avant le lancement du navire, 50,000 personnes ont envahi le chantier maritime et applaudi continuellement leur führer.

Jeu fatal

MONTREAL, 14. (D.N.C.). — Un Polonais, Ladislas Buzzyk, huit ans, de Lachine, est décédé, hier soir, à l'hôpital St-Joseph de Lachine, des suites d'un accident de jeu survenu samedi après-midi. Il avait reçu la rondelle à la tête au cours d'une partie de goudet.

Changement de thème: mitrailleuse "Bren"

La Chambre des Communes a encore discuté des mitrailleuses hier. — M. Manion se plaint que l'on n'emploie que des libéraux aux usines Inglis. — Prise de bec entre le chef de l'opposition et M. Mackenzie.

VOTE DE 149 A 26

OTTAWA, 14. — (D. N. C.). — "On n'emploie que des libéraux aux usines Inglis à Toronto pour la fabrication des mitrailleuses 'Bren'." Voilà la nouvelle accusation lancée, hier, de l'opposition à la Chambre des Communes, par l'hon. R.-J. Manion, à la reprise du débat sur la motion du C. C. F. Grant MacNeill. Le chef conservateur porta cette attaque au gouvernement en passant au crible l'article du contrat qui oblige la firme Inglis à fournir au ministère de la Défense nationale les noms et adresses de tous les ouvriers de la dite fabrique.

M. G.-G. McGeer, député libéral Vancouver-Burrard, l'interrompit à ce moment. "Cet article", dit-il, "n'a pour but que d'assurer le secret autour de la fabrication des 7,000 mitrailleuses qui serviront à l'armée canadienne".

Le Dr Manion ne s'entendait pas toutefois, de la même oreille. "C'est là une clause pure et simple de patronage politique," rétorqua-t-il. "On agit de cette façon afin d'assurer que seuls, les amis du gouvernement travaillent aux usines Inglis." D'ailleurs, les députés de Toronto m'affirment qu'il en est ainsi.

Le chef de l'opposition regretta ensuite que deux parlementaires ministériels aient soulevé le cri de race dans l'affaire de la "Bren". M. Ernest Bertrand de Montréal-Laurier et le Dr Harry Fleming, de Humboldt. "Personne", souligna — le Dr Manion — "n'a eu la moindre intention d'attaquer le major général L.-R. La-fleche. C'est un gouvernement qui l'a élevé au rang de sous-ministre de la Défense. Il a une carrière militaire tout bonnement admirable. A mon avis, l'unique raison par laquelle le général Lafleche a agi tel que l'on sait, à l'égard du major J.-E. Hahn, provient de ce que le ministre de la Défense l'y poussait."

"C'est une fausseté," d'interrompre violemment l'hon. Ian Mackenzie. Le ministre me donne un démenti, répondit aussitôt le Dr Manion. "J'accepte sa parole."

Le chef conservateur s'étonna alors de constater avec quelle virulence presque tous les orateurs libéraux ont dénoncé, de leurs sièges au parlement, l'article que le colonel Georges Drew publia dans la Revue torontoienne Maclean's sur la mitrailleuse "Bren".

"Il n'en reste pas moins vrai," nota-t-il, "que la parution du dit article a fait économiser une somme de \$250,000 grâce à une modification subéquente du contrat avec la firme John Inglis."

"Mais le problème actuel ne se circonscrit pas à un unique contrat," continua le Dr Manion. "Il s'agit de savoir si le Canada va laisser la policeillerie l'accuser à une impasse pour l'avenir ou si le vrai patriotisme va l'emporter enfin. Le peuple attend que le gouvernement Mackenzie King prenne l'initiative d'éliminer entièrement les profits de la fabrication des armements et des munitions."

(Suite à la page 2)

Accord germano-italien

ROME, 14. (U.P.). — Le comte Galeazzo Ciano, ministre des Affaires étrangères, et Hans-George von Mackensen, ambassadeur allemand, ont signé aujourd'hui un traité commercial germano-italien régularisant les échanges commerciaux des deux pays. La nouvelle entente demeurera en

vigueur durant 12 mois, en vertu de laquelle l'Allemagne exportera du charbon, des produits chimiques, des accessoires électriques et mécaniques, en retour desquels l'Italie enverra aux Allemands des légumes, fruits et des fibres artificielles.

La France reconnaîtra en principe le régime nationaliste de F. Franco

Edouard Daladier et Georges Bonnet ont avisé l'Angleterre dans ce sens. — La France a exposé sa politique à la Grande-Guerre après une conférence des ministres qui a duré deux heures.

BERARD RETOURNE

PARIS, 14. — (U.P.). — Le premier ministre Edouard Daladier et le ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet ont informé hier, la Grande-Bretagne que la France reconnaîtra "en principe" le régime nationaliste espagnol du généralissimo Francisco Franco.

On dit que le gouvernement français ne reconnaîtra pas le gouvernement de Franco tant qu'il ne sera pas assuré de la puissance de résistance des républicains espagnols dans le centre de l'Espagne.

La politique de la France a été exposée à l'ambassadeur anglais sir Eric Phipps au ministère des Affaires étrangères après une conférence de deux heures des ministres du cabinet. Ceux-ci auraient alors adopté un "plan graduel" de reconnaissance du régime Franco.

Daladier et Bonnet ont dit à Phipps que le sénateur Léon Berard, envoyé extraordinaire français à Burgos, retournera en Espagne nationale par suite de la nécessité de maintenir un contact diplomatique compte non tenu de la forme de reconnaissance.

Pour espionnage

BORDEAUX, France, 14. (U.P.). — Un tribunal militaire de Bordeaux, a condamné hier, Eric-Otto Went, ingénieur allemand, de 57 ans, à 20 ans de travaux forcés pour avoir été reconnu coupable d'espionnage. Il était accusé d'avoir fait parvenir à l'Allemagne des secrets militaires français.

Stevens dénonce le traité de commerce

L'ancien chef du parti de la Restauration, parlant à Montréal, déclare que le traité commercial canado-américain est tout à l'avantage de nos voisins. — Il réclame une politique sage.

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

MONTREAL, 14. (D.N.C.). — "Notre unique dérivatif. Qu'en résulte-t-il? Si nous ne pouvons payer nos dettes avec les revenus de notre sol, avec la meilleure utilisation de nos richesses, un jour viendra où acculé à une situation financière impossible et intenable, le Canada se verra dans l'obligation de répudier ces mêmes dettes."

M. King veut nous laisser entendre que de telles ententes commerciales seront une garantie de paix. Nous aimons l'en croire. Mais si nous allons à la ruine la paix n'est pas garantie.

"Lorsque l'on signe un contrat il doit être avantageux pour les deux parties en cause. Le Canada doit profiter de l'exemple des autres pays et ne pas être le seul à signer des contrats désavantageux. Pensons d'abord aux intérêts de notre propre pays!"

(Suite à la page 2)

Un nouveau papier à journal

PITTSBURG, 14. (U.P.). — Le docteur F.W. Hochstetler, après 15 années de recherches, vient de fabriquer un nouveau papier à journal plus fort et plus blanc que le papier à journal ordinaire. Ce nouveau produit, dont on a éprouvé hier, les qualités dans trois journaux locaux, est fait de vieux chiffons, de papier carbone, d'affiches, de vieux magazines et de vieux journaux, qui réduits en pâte, sont ensuite purifiés à l'aide d'un traitement chimique.

Le nouveau papier à journal se vendra \$30.00 à \$35.00 la tonne, comparativement à \$50.00 et à \$55.00 pour le papier à journal fabriqué avec la pulpe de bois. Sa résistance est portée au taux de 15, contre 9 à 11 pour le papier ordinaire. Ce qui est remarquable, c'est que les journaux imprimés grâce à ce nouveau produit pourront servir à la fabrication de nouveau.

HOTEL MONTCAIRM

161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante \$1.00, avec bain \$1.50. Repas table d'hôte 0.90
6028 — (13-1) 12 mois.

Le contrôle artificiel des naissances est fondé sur le matérialisme, sur la négation de l'existence de Dieu ou sur son exclusion de tout droit à déterminer les devoirs des créatures raisonnables dans le mariage.

Mgr McNicholas.

L'ACTION CATHOLIQUE

Trente-deuxième année No 9905

Mardi, 14 février 1939

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'Action Catholique est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Message de sympathies

L'Action Sociale Catholique, à l'occasion de la mort de S. S. Pie XI, a transmis au Vatican ses respectueuses sympathies en ces termes :

A S. E. le cardinal Villeneuve, Collège Canadien, Rome, Italie.
"L'Action Sociale Catholique pleure la disparition d'un Pontife vénéré et prie Votre Éminence présenter cordiales sympathies au Cardinal Secrétaire d'Etat. Voeux respectueux."

L'abbé Ernest DUMAIS.

Voici la réponse reçue ce matin :
L'abbé Ernest DUMAIS.
L'Action Sociale Catholique, Québec.
"Remercie de tout cœur, condoléances exprimées occasion décès Saint-Père."
Card. PACELLI, camerlingue.

Tout le circuit d'hiver est fermé par la tempête

A 7 heures, ce matin, il était tombé deux pouces et demi de neige et le vent de nord atteignait parfois une vitesse de 35 milles à l'heure. Les traversiers ont maintenu leur service régulier.

UN DEGRÉ AU-DESSUS DE ZÉRO

Triomphe pour Richard Tauber

L'illustre ténor Richard Tauber, qui, maintes fois, s'est fait entendre aux États-Unis et en Europe, mais que notre ville a vu très rarement l'occasion d'applaudir, a donné hier soir au Capitoul un récital de chant. Comme tout le monde le savait, ce fut un triomphe. Précédé à Québec par une réputation solidement établie, qui possède en récital, Tauber devait s'attendre à un accueil enthousiaste. Il a recueilli davantage. La salle entièrement soumise à son emprise, a été soulevée d'allégresse. Les applaudissements ont succédé aux applaudissements, les bravos aux bravos.

Au programme, des airs de Schubert, de Thomas, de Laio, de Strauss, de Lehár, de Tosti et Massenet, qui ont fait la renommée du ténor dans les principaux centres d'Europe et d'Amérique. Le récital est l'élément par excellence de Tauber, c'est là son véritable milieu, là où il se sent parfaitement à l'aise et où il se sent libre et mal à l'aise en tant qu'interprète lyrique.

Le timbre de sa voix est chaud, émuant dans le grave. Il s'est montré interprète sensible dans les mélodies de Schubert, de Strauss et de Lehár où il a mis le texte en valeur par le naturel de son chant et la netteté de son articulation. De fait, Tauber articule si bien que les pianissimos parviennent aux oreilles des auditeurs les plus éloignés.

Sa technique ne le cède en rien à ses moyens. Mais là où Tauber se comporte le mieux, c'est dans les Lieders, et dans ceux de Schubert plus que les autres.

Dans ces mélodies où la forme musicale la plus simple, la plus spontanée, et la plus riche est appliquée à des poèmes de réelle valeur, Tauber chante avec tant d'élégance et de spontanéité que l'on dirait qu'il s'identifie à elles, qu'il en est vraiment l'auteur.

Ce qui assure le triomphe de Tauber, c'est d'abord son immense talent et puis, sa gentillesse. Cette dernière qualité, si remarquable chez nos cousins de France, fleurit également chez les Autrichiens et, quel qu'en pense Hitler le Vennosien ou son rapport est bien plus près du Français que de l'Allemand.

Il faut voir Tauber se prêter avec la meilleure grâce du monde à tous les désirs de l'auditoire. Pour lui plaire, il n'a cessé de répondre à ses rappels, souriant toujours, d'autographe des vingtaines de programmes et de chantant, la figure tournée vers la centaine d'auditeurs qui n'avaient pu trouver place au Capitoul que sur la scène. Et toutes ces marques d'attention ont plu aux Québécois.

Son succès fut partagé par mademoiselle Mariana Sarria qui a exécuté au piano des oeuvres de Chopin, de Schubert et de Liszt. C'est une enfant, pleine de grâce et d'ingénuité, qui s'est distinguée dans les principales capitales d'Europe et d'Amérique. Hier, elle nous a donné des témoignages de sa compréhension de Chopin, auquel elle a consacré la majeure partie de son récital. Signalons ici qu'elle est la première américaine qui ait reçu la médaille de virtuosité, du conservatoire de Bruxelles, par le roi (Suite à la page 15, 7e colonne)

Aujourd'hui

St-Jean-Baptiste : banquet des professionnels et des institutrices. À la kermesse de la paroisse St-Jean-Baptiste, à 7 h. 30, à la salle paroissiale.

Garagistes : assemblée de tous les employés de garage, spécialement des peintres, à 8 h. 19, rue Caron.

Caisse Populaire : assemblée des membres de la Caisse Populaire de Québec-Est, à la salle des Chevaliers de Colomb, 109, rue Fleury, à 8 h. Programme musical.

Château Frontenac : récital de piano de Brailowsky, au Club musical des Dames, à 8 h. 30.

A l'Université : cours de M. l'abbé Albert Tessier sur les forces du Saint-Maurice, à 8 heures 15, ce soir à la salle des promotions.

Une cérémonie d'assermentation



La cérémonie d'assermentation des officiers du syndicat professionnel des institutrices de Québec eut lieu, hier soir, sous la présidence de M. J.-Emile Simard, président de la commission scolaire, qui remplaçait S. H. le maire Lucien Borne, retenu chez lui par la maladie. M. l'abbé Ernest Dumais, aumônier du syndicat, invita M. Simard à présider. Celui-ci après la prestation du serment prononça une brève allocution à laquelle répondit Mlle Cécile Rouleau, présidente du syndicat. On voit de gauche à droite, Mlles Marie-Ange Garneau, trésorière, Yvonne Tremblay, Emilienne Côté, secrétaire, Marguerite Laroche, vice-présidente, M. l'abbé Ernest Dumais, aumônier, M. J.-Emile Simard, président de la commission scolaire, Mlles Cécile Rouleau, présidente, Gabrielle Brassard, vice-présidente, Rita Savard, Marie-Anne Dubé, et J. Tanguay.

(Photo de l'Action Catholique)

Deschailons a son conseil au grand complet

Le lieutenant-gouverneur en conseil vient de remplir les vacances créées par l'élection de Deschailons-sur-St-Laurent.

M. LE MAIRE HEROUX

Par suite de l'élection d'une nouvelle municipalité — Deschailons-sur-St-Laurent — dans la paroisse de Deschailons, le conseil municipal de cette dernière se trouvait sans quorum. En vertu de l'article 320 du code municipal, le lieutenant-gouverneur en conseil vient de remplir les vacances en faisant les nominations suivantes : Maire : M. Emilien Héroux, cultivateur du rang St-Charles. Conseillers : MM. Théopane Tossignant et Albert Paquin, cultivateurs du rang St-Joseph, M. Henri Devault, cultivateur du haut de la paroisse.

Le conseil sera composé en plus des personnes suivantes déjà élus au scrutin : MM. Ovide Beaudet, Joseph Mailhot et Henri Grimaud.

Aux Sts-Martyrs

Ce soir, à 7 h. 30, au sanctuaire des Saints-Martyrs Canadiens, il y aura prière, sermon, salut.

Le prédicateur sera le R. P. Philippe Bournival, S. J. Le chant sera exécuté par la chorale Loyola.

Le Révérend Père Léocade Bauer, A.A., supérieur des Assomptionnistes, Bergerville, sous traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec, depuis le 31 janvier dernier, est retourné à Sillery depuis dimanche, le 12 février.

J. McCarthy offre \$50. par semaine au lt-col. Lambert

C'est ce qui a été déclaré, hier après-midi, lors de l'enquête préliminaire de l'individu accusé d'avoir voulu corrompre un officier public. Deux témoins seulement, le lt-col. Lambert et M. A. Montreuil.

UNE MOTION DE NON-LIEU JEUDI

Deux témoins seulement ont été entendus, hier après-midi, à l'enquête de John McCarthy, accusé d'avoir tenté de corrompre un officier public. Ces témoins sont l'assistant-commissaire Léon Lambert, de la Sûreté provinciale, et M. Antoine Montreuil, secrétaire de la Sûreté. Les deux témoignages ont établi que le 16 janvier dernier, l'accusé s'est rendu au bureau de l'assistant-commissaire pour lui offrir de l'argent pour protéger une maison de jeux de Montréal. La Couronne est représentée par Me Noël Dorion, C.R., et l'accusé est défendu par Me Fernand Choquette, C.R. L'enquête a été ajournée à jeudi prochain, alors qu'une motion de non-lieu sera présentée. L'enquête était présidée par M. le juge Thomas Tremblay.

L'assistant-commissaire de la Sûreté a d'abord fait mention de ses fonctions et de ses pouvoirs à travers la province. Sa juridiction s'étend à toute la province, bien qu'il ne s'occupe pas du district de Montréal parce que le lieutenant-colonel Puze possède un bureau. Lorsque le colonel Puze est absent, l'assistant-commissaire exerce ses pouvoirs dans le district de Montréal.

Le lieutenant-colonel Lambert a déclaré que le 16 janvier, McCarthy était venu le trouver dans son bureau du parlement. L'accusé lui a dit qu'il pourrait avoir une position de \$30. à \$40. par semaine dans une maison de jeux de Montréal, si le chef de la Sûreté voulait bien accorder sa protection à cette maison de jeux. Il a raconté qu'il était ami avec un juif de Québec, lui-même ami d'un juif de Montréal. (Suite à la page 7)

CE SOIR

Au poste CROV, monsieur le curé Lavigne parlera à 8 h. 30, de "NOTRE MISÈRE".

Eloge funèbre de Pie XI On célèbre la "fête du curé" à la kermesse

Monsieur Camille Roy, P.A., vice-recteur de l'Université Laval, fera jeudi prochain, l'éloge funèbre de Sa Sainteté Pie XI, au service solennel qui sera chanté à 9 h. 30, en la basilique cathédrale pour le repos de l'âme de l'illustre Pontife.

Tel que déjà annoncé, c'est Son Excellence Monseigneur Omer Plante qui officiera à cette cérémonie.

M. L'Heureux définit la liberté d'enseignement

Le secrétaire de la rédaction à l'Action Catholique, M. Eugène L'Heureux, dans son allocution au déjeuner hebdomadaire de la société St-Jean-Baptiste, définit les libertés de l'Eglise, des parents et des éducateurs.

EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT

Dans son discours sur la liberté d'enseignement, M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la rédaction à l'Action Catholique, a l'encyclique "Libertas praestantissimum", de Léon XIII. Il établit ainsi, d'abord, que la première liberté, en matière d'enseignement, va à l'Eglise, qui détient le magistère divin pour instruire ses enfants. La seconde liberté va aux parents. Et c'est à leur sujet que M. L'Heureux a lancé cette idée d'association ouverte aux pères de familles dont les enfants fréquentent les écoles. Dans la troisième partie, M. L'Heureux jeta un rapide coup d'oeil sur le système d'enseignement en vigueur dans notre province et y souligna la grande liberté qui régnait sur ce système sans analogue nulle part ailleurs.

Le déjeuner était sous la présidence de M. J. Comtois, directeur de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec qui remplaçait M. H. Boisvert, président retenu chez lui par la maladie. On voyait encore parmi les (Suite à la page 7, 1ère colonne)

Maria Chapdelaine sujet d'un concours de poupées

La société des Amis de Maria Chapdelaine organise un concours ayant pour objet de choisir un modèle de poupée "Maria Chapdelaine". Le jury. Les conditions.

UNE FILLE DE CAMPAGNE EN 1912

La société des Amis de Maria Chapdelaine organise un concours ayant pour objet de choisir un modèle de poupée "Maria Chapdelaine". Voici les prix que la société offre à tous ceux qui voudront participer à ce concours : premier prix, \$100.00 ; deuxième prix, \$25.00 ; troisième prix, \$15.00. Le concours est ouvert à tous, sauf aux membres de la société des Amis de Maria Chapdelaine. Les projets de modèles préparés par les concurrents devront être envoyés avant le 15 avril 1939, à l'adresse que voici : Ecole des Beaux Arts, "Concours Maria Chapdelaine", 3450, rue St-Urbain, Montréal.

Un jury de cinq membres a été soigneusement choisi pour décider des gagnants de ce concours. Ce sont : M. Clarence Gagnon, Mme Jean Nolin, colonel Wilfrid Bovey, M. Charles Mailard, M. Robert Pilot.

Il s'agit pour les concurrents de soumettre un modèle de poupée portant un costume caractéristique complet d'une fille de campagne vers 1912, telle qu'était Maria Chapdelaine. Ce projet ne doit pas être un dessin mais une véritable poupée.

10. Le modèle de poupée soumise devra être d'une hauteur de 10 à 12 pouces ; 20. Quant à la tête de la poupée, les concurrents sont libres d'utiliser la matière qui leur conviendra ; 30. Les vêtements de la poupée devront être de l'étoffe du pays ou d'une étoffe le suggérant (la soie étant naturellement exclue) ; 40. La décision du jury sera finale. (Suite à la page 7, 3e colonne)

Communiqué de l'Archevêché

Selon qu'il a été établi par Son Excellence Monseigneur l'Auxiliaire, le service funèbre pour le repos de l'âme du Souverain Pontife PIE XI sera chanté à la Basilique-Cathédrale le jeudi seize février à neuf heures et demie.

Tous les fidèles y sont invités.

La nef centrale sera réservée aux représentants de l'autorité civile. Les circonstances n'ayant pas permis de faire d'invitations, l'on voudra bien considérer le présent avis comme l'invitation d'usage à toutes les personnes officielles. Et l'on rendra service en présentant sa carte aux ecclésiastiques chargés de diriger les invités dans la nef.

Une enquête royale?

Une rumeur venant de Montréal, veut que l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la province, décrète l'institution d'une enquête royale dans l'affaire Godon. On prétend même qu'un arrêté ministériel à cet effet serait signé incessamment. Tout récemment, l'affaire Godon eut son écho en Chambre. M. Leon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, fit un exposé des faits. Le premier ministre releva les attaques de M. Casgrain et fit un parallèle entre l'ancien et le nouveau régime. Il déclara que l'affaire Godon, loin d'être classée, n'était qu'un commencement. On prétend que d'importantes révélations seront faites et que des arrestations auront lieu au cours de l'enquête.

Les méfaits de la grippe sont nombreux mais légers

Bon nombre d'écoliers sont atteints, mais il n'y a pas lieu d'intervenir, déclare M. J.-Emile Simard, président du Bureau des écoles catholiques. — Aucune raison de s'alarmer; des cas bénins.

UNE DECLARATION DU DR EMILE NADEAU

"C'est un fait que la grippe exerce présentement ses méfaits dans les rangs de nos écoliers. Elle s'attaque même aux adultes. Mais la situation, tout en excédant les cadres de la normale, ne justifie pas, jusqu'à date, notre intervention". Nous a déclaré ce matin M. J.-Emile Simard, le président de la Commission des écoles catholiques de Québec. M. Simard a fait cette déclaration comme nous lui demandions quelle était au juste la nature des ravages causés dans les écoles de la ville par la grippe qui sévit actuellement en nos murs.

M. Simard a ajouté qu'en une institution, notamment, on a enregistré, à un moment donné, la présence de 700 à 800 élèves. Mais au courant de ce fait, le président du Bureau des commissaires a envoyé aux chefs de la garde-malade du département municipal de l'hygiène avec mission de faire rapport. La garde-malade déléguée a été à même de constater qu'un bon nombre d'élèves manquaient à l'appel, mais que, par ailleurs, plusieurs de ceux qui s'étaient absents durant quelques jours, étaient revenus à leur poste.

"Il en est de même à peu près toutes les écoles, a dit M. Simard, bien que le nombre des écoliers et écolières affectés soient de beaucoup moins élevés que dans ce cas-ci. Il y a de la grippe un peu partout, et c'est, par le temps qui court, une sorte de va-et-vient et d'échange chez eux qui doivent se renouer un jour ou deux, et ceux qui reviennent guéris. Nous ne croyons pas toutefois, jusqu'à présent, qu'il soit nécessaire d'intervenir".

LE DR E. NADEAU

De son côté, le docteur Emile Nadeau, président du Comité de santé publique de Québec, nous a déclaré que les méfaits de la grippe ne comportent, actuellement, rien d'alarmant. "C'est la grippe, nous a dit le Dr Nadeau, la grippe avec ses complications, il y a plusieurs cas de grippe en ville, mais ce ne sont que des cas bénins, et il n'y a aucunement lieu de s'alarmer".

En marge de la SESSION

(Par Calixte DUMAS)

La semaine parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui, promet d'être très active. Le comité des bills privés et le comité des bills publics ont été convoqués et siégeront régulièrement jusqu'aux derniers jours de la session. C'est le travail législatif proprement dit qui commence. Une quarantaine de projets de loi sont déjà sur la table des comités. La députation a du pain sur la planche et devra maintenant être au poste dès 10 h. 30 du matin. Il est vrai qu'on ne peut s'occuper de législation avant le vote de l'adresse, mais tout fait prévoir que dès ce soir la période des discours aura pris fin.

LE BUDGET

Chaque session a en réalité deux périodes de discours. La première s'ouvre avec la présentation de l'adresse en réponse au discours du trône et la seconde avec le discours sur le budget, que prononce le trésorier provincial. Les députés qui ont préparé un discours et n'ont pu le prononcer, lors du débat sur l'adresse, peuvent se reprendre, au budget. Il suffit de faire quelques légères modifications, de supprimer les traditionnelles félicitations au procureur et au second, et on peut ensuite parler tout à son aise. En général, il y a beaucoup moins de discours sur le budget. Les orateurs sont aussi beaucoup plus brèves. Ajoutons que le sujet est aride et que pour s'en tenir à la question principale, il faut avoir la bosse des mathématiques.

DEUILS RECENTS

Le premier ministre a passé la journée de lundi à Montréal. Plusieurs ministres étaient aussi absents de leurs bureaux. Tous seront de retour aujourd'hui. Parmi les députés qui manquent à l'appel, il y aura probablement M. Maurice Teller, de Montcalm, qu'un deuil récent force peut-être à passer quelques jours dans son comté. Depuis le début de la session, plusieurs membres de l'une ou l'autre Chambre ont été éprouvés par la mort d'un de leurs proches. Ce fut d'abord, l'hon. Dr Roy, conseiller législatif, qui eut la douleur de perdre son fils, le Dr Paul-Eugène Roy, puis M. Cléophas Bastien, de Berthier, dont le père, M. Joseph Bastien, est décédé ces jours derniers. Samedi matin, l'hon. M. Duplessis, devait à son tour, se rendre aux funérailles d'un de ses oncles, M. Armand Genest et hier matin, les dépêches nous annonçaient la mort de Mme Robert Teller, belle-sœur du député de Montcalm.

AUDITEURS ET AUDITRICES

Depuis le début de la session, la foule à toujours été nombreuse dans les galeries. A chaque séance, il y a aussi des invités, sur le parquet de l'Assemblée législative, par delà la barre de la Chambre. Jusqu'à date, auditeurs et auditrices ont été très paisibles. Bien qu'il soit interdit aux étrangers de donner des signes d'approbation ou d'improbation, il est déjà arrivé qu'on se soit permis d'applaudir ou de décrier la voix. C'est une violation flagrante de la règle parlementaire. L'Orateur, en pareil cas, ne manque jamais de faire un énergique rappel à l'ordre. Tout a été prévu pour que les députés ne soient pas troublés dans leurs délibérations par le public. Si jamais un étranger s'avisa de vouloir se conduire dans le salon de la race comme dans certaines assemblées électorales, il verrait arriver aussitôt le sergent d'armes qui est investi de tous les

(Suite à la page 7, 4e colonne)

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

MARDI, 14 FÉVRIER 1939

Leur conversion par la parole et l'écran

Si de grandes inquiétudes hantèrent l'esprit de Pie XI jusqu'à son dernier soupir, la persécution hitlérienne contre les catholiques d'Allemagne, de l'Autriche et des Sudètes attrista les derniers mois de son prodigieux règne, le Saint-Père vécut cependant assez longtemps pour assister au triomphe décisif des troupes franquistes sur les hordes "rouges", en Espagne.

Ce fut sans doute une bien grande consolation pour le Souverain Pontife que de partir avec l'assurance d'une victoire définitive de la civilisation chrétienne sur la barbarie bolchéviste, aux avant-postes de l'Europe.

Une suprême consolation pour Pie XI

Car, n'en déplaise à certains catholiques plus antifascistes que démocrates et... catholiques, Pie XI s'était prononcé sur la guerre d'Espagne. Il avait fustigé les auteurs des atrocités commises par les soi-disant loyalistes; il avait exprimé ses sympathies pour les nationalistes.

Aux réfugiés de l'Espagne venus se jeter à ses pieds, le Père commun disait :

"Vous qui avez été spoliés et dépouillés de tout, vous qui avez été chassés et recherchés pour être mis à mort, dans les villes et dans les hameaux, dans les habitations des hommes et dans la solitude des montagnes", et Pie XI rappelait "comme en une vision apocalyptique les dévastations, les massacres, les profanations, les supplices dont vous avez été témoins et victimes".

Ces vigoureuses expressions du Pape traduisent des sentiments non équivoques sur les auteurs de la guerre "rouge". L'auguste Vieillard va plus loin encore en appréciant la valeur symptomatique de cette boucherie : *"Les tristes faits d'Espagne disent et prédisent encore une fois de quelles désastreuses extrémités sont menacées les bases de tout ordre, de toute culture et de toute civilisation".*

Et voici maintenant comment le Vicaire du Christ jugeait l'œuvre des franquistes : *"Au-dessus de toute considération politique terrestre, Notre Bénédiction s'adresse d'une manière spéciale à tous ceux qui ont assumé la difficile et périlleuse tâche de défendre et restaurer les droits et l'honneur de Dieu et de la religion, c'est-à-dire les droits et la dignité des consciences, première condition et la plus solide base de tout bien-être humain et civil".*

Nous pourrions multiplier les citations; celles-ci nous font suffisamment présumer la joie profonde que dut ressentir Pie XI en apprenant la conquête de la Catalogne, conquête qui ne laisse plus aucun doute sur l'issue de la tragique partie espagnole.

Certains catholiques obstinés ouvrent les yeux

Ces citations de Pie XI suffisent aussi à nous montrer combien furent aveugles et obstinés les catholiques qui gardèrent leurs sympathies pour les "rouges", qui allèrent même jusqu'à souhaiter la défaite de Franco ou considérer la possibilité de sa victoire comme une calamité.

Pour sa part, l'"Action Catholique" n'a laissé passer aucune occasion d'éclairer ses lecteurs. En appuyant nos opinions sur celles de l'Épiscopat espagnol, de l'"Observateur Romano" et du Souverain Pontife, nous avons toujours soutenu que le soulèvement national fut une contre-révolution, une croisade de l'Espagne catholique et traditionnelle contre la IIIe Internationale communiste qui voulait mettre le pied sur son sol comme sur un tremplin, pour mieux bondir ensuite sur la France et l'Europe centrale.

Quelques confrères qui ont longtemps combattu ces opinions en s'appuyant sur celles de certains catholiques français échangèrent aujourd'hui d'idées. Mais permet-on de répéter ce qu'écrivait récemment Joseph Folliet, dans "Temps présent" ?

"Le neux me défendre du plaisir trop humain qu'inspirerait la constatation d'une victoire. Le christianisme ne fait pas de vaincus; il ne courbe pas les nuques; il ouvre les yeux. Et pour qui voit la lumière, c'est toujours une joie quand d'autres yeux s'ouvrent, ne serait-ce qu'à demi".

En s'appuyant sur l'écran, le R. P. Sauvé rendra témoignage

Pour compléter ces conversions amorcées par les derniers événements, pour réparer le mal que bien des dépêches tendancieuses ont fait depuis deux ans, pour neutraliser l'influence dissolvante de commentaires aussi faux que prétentieux, ce n'est pas trop que le concours d'un témoin oculaire et auriculaire. Aussi, nous réjouissons-nous de la venue, en notre ville, du R. P. Sauvé, O.M.I. un apôtre anticommuniste qui s'est imposé la lourde corvée d'aller en Espagne, pour voir de ses yeux ce qui s'y passait, entendre de ses oreilles ce qui s'y disait. Le R. P. Sauvé a vu l'Espagne.

Il a conversé avec Franco.

Il a vérifié sur place si le généralissime conforme sa conduite et sa politique à ses admirables déclarations.

Le R. P. Sauvé a causé avec le Primat d'Espagne, des origines de la guerre, des atrocités auxquelles elle a donné lieu, des magnifiques espoirs suscités par la contre-révolution franquiste.

Le R. P. Sauvé n'a pas voyagé en égoïste; il n'a pas voyagé comme une valise, mais avec des valises qu'il a remplies de documents modernes, de films même. Si bien que, vendredi soir, au Palais Montcalm, nous pourrions refaire, sans aucune fatigue, mais avec grand profit, le voyage du Père Sauvé.

Les partisans de la cause franquiste se feront sans doute un plaisir de répondre à l'appel de la J.L.C. C'est surtout à ceux qui ont encore des doutes sur la légitimité du soulèvement national que nous recommandons la conférence du R. P. Sauvé. S'ils sont sincères dans leur scepticisme, ils ne mépriseront pas cette occasion unique de se renseigner. La voix éloquente du conférencier et le témoignage du film sonore feront la lumière dans tous les esprits ouverts.

Louis-Philippe ROY

Petites Notes

Feu Joseph Villeneuve

Le bien ne fait pas toujours de bruit. La vie de Joseph Villeneuve, de la paroisse de St-Sauveur, est une illustration vivante de la fécondité d'un apostolat accompli dans la discrétion et l'humilité.

M. Villeneuve a peu figuré en public; juste assez pour que l'on constate l'esprit vif, original et captivant dont l'avait doué la Providence.

Il est surtout connu des hommes d'œuvres, qui le rencontraient partout où ses services pouvaient être utiles.

Le Comité du Sacré-Cœur et des Retraites fermées à Jésus-Ouvrier perd en Joseph Villeneuve l'un de ses membres les plus dévoués. On ne saurait compter le nombre de ceux qui sont allés faire une retraite fermée à Jésus-Ouvrier grâce à la parole persuasive de cet apôtre sympathique.

L'"Action Catholique" comptait également un ami et un bienfaiteur actif en la personne de Joseph Villeneuve.

Elle invite tous ceux qui comprennent la nécessité d'une solide presse catholique et indépendante à prier pour le repos de celui qui, par son dévouement éclairé et soutenu, a généreusement contribué à faire de l'"Action Catholique" ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce sera le meilleur témoignage de reconnaissance au disparu et la plus reconfortante marque de sympathie à la famille chrétienne et distinguée que cette mort plonge dans le deuil.

E. L.

Une puissance qui grandit sans cesse

Nous avons en main le bill privé no 8, que considérera bientôt la Chambre des Communes.

Il est tout court; quelques lignes seulement. Mais, ainsi que le disait feu Jean Prévost, ancien député provincial, les petits bills sont souvent les plus à craindre.

Dans ce projet de loi, la Québec Railway veut faire préciser, étendre au besoin les pouvoirs, en vue de la substitution d'autobus aux tramways dans la cité de Québec.

On se saurait prétendre le contraire: le Trust de l'Électricité consolide tout le temps ses positions, à Ottawa et à Québec.

Nous convenons que s'il faut concentrer dans les mêmes mains l'exploitation du tramway et celle de l'autobus, il est nécessaire d'amender les lois en vue d'assurer aux propriétaires d'autobus le droit de faire circuler leurs voitures dans la ville.

Si le président Roosevelt n'a pas menti lorsqu'il a dénoncé récemment le Trust de l'Électricité comme une organisation trop puissante en son pays et au Canada, il faut y penser deux fois avant de se poser un acte propre à grossir encore cette puissance.

Il est des concentrations normales qui méritent les honneurs de la discussion, par exemple, certaines concentrations verticales, qui peuvent permettre une économie appréciable dans l'exploitation d'une série d'industries liées naturellement les unes aux autres.

Mais quand le Trust de l'Électricité se fait exploiter de tramways, il sort déjà beaucoup de son cadre; quand il se fait exploitier d'autobus, il en sort encore davantage; quand il se fait le concurrent des petits propriétaires de taxis, il se classe parmi les représentants les plus authentiques d'une concentration économique inutile et dangereuse entre les mains des gros capitalistes.

Le Trust de l'Électricité devrait, il nous semble se contenter de la production et de la distribution de l'énergie électrique, sans accaparer les services publics que d'autres pourraient exploiter tout aussi bien que lui, si le champ n'était envahi par les trustards habiles à obtenir franchises et privilèges.

Nos gouvernements ont le devoir d'empêcher de se constituer des puissances plus fortes que l'État. S'ils peuvent tolérer, par exception, certaines concentrations économiques, ils n'ont pas le droit de permettre à quelques hommes d'accaparer sans raison des industries disparates dont l'amalgame finit par constituer une menace pour la société, une entrave mortelle à la véritable initiative privée.

L'électricité est une industrie; le tramway en est une autre; de même l'autobus; et le taxi plus encore que les trois premières. Pourquoi faire dépendre toutes ces industries les unes des autres, ce qui complique de façon désespérante le contrôle des revenus, des dépenses et des tarifs par les hommes chargés de protéger les intérêts publics ?

Même quand il ne débord pas, le Trust de l'Électricité est déjà un obstacle à l'initiative privée, en dépit des sottises dissolutions que l'on entend et qu'on lit trop souvent à propos d'initiative privée et de liberté économique. Lorsque le Trust débord dans les domaines où l'électricité n'a rien à faire, les symptômes de dictature économique sont plus inquiétants et le péril social est plus grave.

E. L.

VIENT DE PARAÎTRE

LE BEAU RISQUE
roman
par FRANÇOIS HERTÉL

Essaie et poète, François Hertel se révèle, avec *Le Beau Risque*, que publient conjointement les Éditions Valiquette et les Éditions de l'A. C. F., romancier de belle valeur. Il n'a pas cependant voulu aborder, en débutant, le genre le moins périlleux. Au contraire, il semble que, loin d'éviter les pièges il se soit fait un plaisir de les jeter sur sa route pour ajouter à la difficulté de la tâche. Le sujet : le drame de l'adolescence, est celui qui a le plus souvent tenté les romanciers modernes. Toutes les ressources de l'analyse ont été employées pour décrire cette pathétique épreuve par laquelle passe l'enfant avant de conquérir la virilité. Et malgré tant d'illustres devanciers, François Hertel a réussi un ouvrage qui soutient la comparaison.

L'auteur nous campe son personnage de façon vivante, dans le cadre familial d'un collège montréalais. Il arrive à nous faire saisir toute la mystérieuse évolution de son âme par l'analyse mais surtout par l'atmosphère, qui constitue à coup sûr, l'un des mérites les plus évidents de ce beau livre. Cette atmosphère de poésie et de grisaille, qui apparaît dans *"Le Beau Risque"* au "Grand Meaulme" d'Alain Fournier, apporte à notre littérature canadienne-française une note inédite.

"Le Beau Risque", écrit dans une langue sobre mais imagée, est destiné à faire du bruit dans notre monde littéraire.

On trouve *"Le Beau Risque"* aux Éditions Bernard Valiquette, 4371, rue St-André, Montréal, et aux Éditions de l'A. C. F., 1735, rue St-Denis, Montréal, au prix de \$0.75 l'unité.

Le sacrifice suprême de Pie XI serait-il l'aurore de la paix ?

Toutes les causeries que donne notre directeur à l'Heure dominicale, sur les événements de la semaine, sont fort appréciées des radiophiles. Celle de dimanche dernier a été tout particulièrement goûtée. Plusieurs auditeurs en ont réclamé la publication.

Le Dr Dorion n'a jamais voulu consentir à publier ses causeries. C'est fois nous avons réussi à vaincre sa résistance en invoquant la glorieuse mémoire de l'auguste défunt que pleure l'univers catholique.

Le sacrifice suprême de Pie XI serait-il l'aurore de la paix ? Voyons ce qu'en disait dimanche le directeur de l'Action Catholique.

L.-P. R.

Mesdames, messieurs,

Les événements suivent leur cours. Les soldats de Franco, tout en achevant de nettoyer la Catalogne, mettent la main sur Minorque, et au moment où la France s'inquiète avec raison de l'arrivée des Japonais, ils la délivrent d'inquiétude en Méditerranée. Paris se conduit avec une correction parfaite. Les débris des troupes rouges qui arrivent à la frontière sont immédiatement désarmés; même un garde-côte catalan qui s'était réfugié à Port-Vendres, et se occupé par les marins français, et les communistes ayant tenté de pénétrer dans les camps de concentration pour y semer l'effervescence, ont été mis à la raison.

Les Anglais, de leur côté, ont pris la peine d'envoyer un croiseur à Minorque pour faciliter la fuite de ceux qui préféraient s'éloigner avant l'arrivée des justiciers blancs. Les vaisseaux anglais et français évoluent en nombre imposant au large de Maroc; ou l'amiral Darlan a reçu à bord du croiseur "Algérie", en rade de Casablanca, le sultan du Maroc.

Daladier et Chamberlain tiennent bien en main leurs forces parlementaires, et s'assurent de substantielles majorités sur toutes les questions importantes. Hitler parle avec le même appareil, mais, tout en se ménageant, à son habitude, les moyens d'intervenir au besoin, il insiste moins sur la puissance de sa force armée, et ne perd aucune occasion de rappeler que les problèmes qui restent à résoudre peuvent fort bien être sans la guerre. Mussolini est d'une remarquable prudence, et s'il n'a plus imposé silence à sa presse turbulente, regarde venir les événements avec plus de circonspection que jamais. N'est-il pas jusqu'à la Chine où la possibilité d'une entente se fait entrevoir ?

Bref, si on ne parle pas encore ouvertement de paix, on y pense, et le nombre augmente de ceux qui la croient aujourd'hui possible.

Pie XI avait offert sa vie pour la paix. Est-ce que le sacrifice suprême que représente sa mort serait l'aurore de la paix ? Déjà de multiples signes permettent de se demander si ceux qui paraissent hier imbibés d'idées guerrières n'agissent pas comme si des écaillés venaient de tomber de leurs yeux.

Le Pape n'a pas hésité à user son organisme fibre par fibre pour les empêcher de s'entre-déchirer. Il n'y a que les pères pour en agir ainsi, comme il n'y avait que la véritable mère du jugement de Salomon, pour préférer se séparer de son enfant que de le voir sacrifié. De tous les chefs adulés de peuples, lequel a offert sa vie pour que le sang ne soit pas répandu ?

Le monde, même avant la mort de Pie XI, avait saisi la différence. Et s'il ne s'en rendait pas compte, l'événement l'a obligé à extérioriser une pensée dont il n'avait peut-être pas encore conscience, malgré que les signes en fussent évidents pour tous ceux qui se donnaient la peine de les recueillir.

Il y a déjà quelque temps que le "Financial Post" de chez nous, un journal qui ne se fatigue ni de religion ni de spiritualité, écrivait, après la visite de Chamberlain au Souverain Pontife : — "Les temps changent. Il n'y a pas longtemps, la nouvelle de la réception d'un premier ministre anglais par le Souverain Pontife aurait soulevé un cri d'unaime protestation en Grande-Bretagne."

"Jeune, on m'avait appris que la femme, la peste, les guerres et les crises économiques étaient l'œuvre des catholiques romains. En fait, pour nous, ils étaient alors les auteurs de tous les maux; tout comme aujourd'hui les Juifs en Allemagne. Les querelles religieuses ont presque entièrement cessé; chaque jour l'humanitarisme acquiert des droits nouveaux. En ces heures angossantes le Pape Pie XI, dans ses discours, reflète des sentiments qui dépassent les cadres du monde catholique lui-même."

Le "Financial Post" ne fait que refléter assez fidèlement ici le monde anglo-saxon, subissant la très haute autorité morale du Souverain Pontife, et le prestige croissant du Saint-Siège dans tous les milieux, même jusqu'ici hostiles.

C'est encore après cette visite de Chamberlain et de Lord Halifax au Pape que les "Informations Internationales" écrivaient : — "Chacun sait que, jusqu'à une époque qui n'est pas bien éloignée de nous les catholiques romains, même jouissant de la liberté religieuse, restaient peu estimés en Angleterre. Le catholicisme, pour l'Anglais moyen, était une religion d'origine étrangère, une sorte de

religion italienne, avec ses formes de piété à elle, qu'il fallait laisser en marge de la vie nationale. Peu à peu, grâce à l'autorité morale des Newman, des Manning, des Bourne, pour ne citer que quelques uns des cardinaux anglais, grâce à l'influence d'écrivains comme Chesterton, Belloc, les choses ont changé. Le dernier progrès accompli a été la création à Londres, d'une délégation apostolique dont le titulaire est Mgr Godfrey, ce prélat même qui accompagna les ministres anglais au Vatican.

"Jusqu'à la nomination de Mgr Godfrey au poste qu'il occupe aujourd'hui, l'Angleterre était le seul pays de l'empire britannique où il n'existait pas encore de délégation apostolique, puisqu'il s'en trouve une au Canada, en Afrique Orientale, en Australie, Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et aux Indes."

"Si l'on songe maintenant à ce qui se passe aux États-Unis, à la bonne volonté du président Roosevelt à l'égard des catholiques, on ne peut que constater le fait que le monde anglo-saxon tient la Papauté en estime de plus en plus forte. Roosevelt a résumé cette impression en écrivant : — "La religion, en faisant connaître à l'homme les liens qui l'unissent à Dieu, donne à l'individu le sentiment de sa propre dignité."

La propre dignité de l'homme !

N'est-ce pas le fait qu'elle est battue en brèche par tous ceux qui veulent faire de l'homme une simple rouage de l'État, rouge sans âme, sans dignité, sans liberté, que ceux qui se sont précieusement éloignés de l'Eglise au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, la regardent d'un tout autre œil maintenant qu'ils constituent ou l'erreur les a conduits ? C'est parce que la Papauté tient ferme sur cette idée essentielle du respect dû à la personne humaine que, de tous les côtés, ceux qui sentent cette personne menacée, se tournent maintenant vers elle et son représentant ?

Je viens de parler de l'opinion anglaise. L'opinion belge s'est aussi exprimée, comme Chamberlain et Halifax parlaient pour Rome :

"Cette visite est plus qu'un acte de courtoisie; c'est bien la démonstration de l'existence d'une communauté morale qui dépasse les frontières politiques ou de races... Le Pape avait pris si ouvertement position contre le paganisme qui sévit en Europe à présent ! Les membres du gouvernement de Sa Majesté, en faisant leur visite officielle, lui apportent, dans une large mesure, leur appui moral d'autant plus intéressant que la Grande-Bretagne est en majorité protestante... L'Action du front moral est en train de s'établir dans le monde grâce, dans une large mesure, à la position prise par l'Eglise catholique..."

Les Juifs de leur côté n'ont jamais été les collaborateurs de l'Eglise. Quand Nathan s'installait face au Vatican pour mieux braver le Pape, quand Crémieux mobilisait la presse pour mieux tailler dans les communautés religieuses et laisser l'éducation en France, ils ne se préoccupaient guère des droits de l'homme, ni de liberté. Mais lorsqu'ils sont devenus de leur dignité d'hommes par le pouvoir allemand, le Pape, qui n'est nullement intéressé dans la haute banque, intervient au nom de la dignité humaine et des droits de l'homme, au point que la "Correspondance juive", organe du Congrès juif mondial, qui paraît à Genève, a pu écrire : — "La reconnaissance, les hommages de tous les Juifs doivent aller en même temps (qu'au président Roosevelt) à un autre grand chef de l'humanité, le Pape Pie XI, qui demeurera pour eux, jusque dans les temps les plus reculés, un objet de vénération..."

Enfin, autre témoignage, et non le moindre, celui des antilégislateurs français qui ont été parmi les derniers persécuteurs de l'Eglise, et se sont le plus appliqués à en détacher les masses, en la chassant de l'école. On remarque que la France se secoue à l'heure actuelle pour remonter la pente, et mettre à la raison précisément ceux que l'école neutre a conduits au communisme. La France d'aujourd'hui n'est plus du tout celle du président Loubet, qui prenait la peine de se rendre à Rome pour mieux humilier la Pape. Herriot n'a jamais passé pour un pilier de sacristie; c'est cependant lui qui, le 12 janvier dernier, en pleine Chambre française, s'écriait : — "A Rome un vieillard vers qui montent nos libres hommages, soutenu par sa vaillance spirituelle, renouvelle la tradition des grands papes protecteurs de la faiblesse outragée..." "Et ce qui est plus étonnant encore, et plus significatif que l'exclamation de Herriot, ce sont les acclamations que l'ont accueillies, même des bancs de l'extrême gauche !

Au reste, le Parlement n'a pas été le seul à subir l'influence de Pie XI. Un écrivain qui s'est fait un nom dans le monde du théâtre, Henri Bernstein, avait écrit un peu auparavant dans "Paris-Soir" : "Le plus grand Italien de ce temps le plus courageux et le plus constant, ne sera-t-il pas dans l'histoire un vieillard de quatre-vingt-neuf ans, dont la parole, débordant l'Eglise, emplit le monde, apportant une consolation et un espoir à toutes les âmes indignées..."

Les commentateurs, mesdames et messieurs, seraient-ils palpitants d'intérêt; mais je n'ai pas le loisir d'en parler. Aussi bien, ils ne sont pas neces-

Tribune libre

L'"Action Catholique", publiée sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres. — On est prié d'être court.

Du français, s. v. p. !

Montréal, le 10 février, 1939

Messieurs les Directeurs,
Association des Assureurs Canadiens,
410, rue St-Nicholas,
MONTREAL.

Messieurs,
En parcourant les journaux de Québec, mon attention a été attirée sur un article dénonçant l'attitude prise par votre Association qui se refuse à adresser en langue française, le rapport sur la situation se rapportant à la protection contre l'incendie dans la municipalité de Beauveillé-Est. On me dit que vous agissez de la sorte vis-à-vis des différentes municipalités de cette province où, par bienveillance, l'on vous permet un semblable travail pour la fixation des taxes dans ces localités.

Ne croyez-vous pas que la ligne de conduite de votre bureau est déplorable et sert bien mal les intérêts de notre Association ? N'est-il pas d'une élémentaire convenance que les rapports s'adressent à des municipalités où 99% des autorités sont canadiennes-françaises, ne connaissent pas, pour la plupart, le technique de vos observations, que ces rapports dis-je, soient rédigés dans une langue qui leur est familière et qui, de plus, est officiellement au pays ?

Si ce qui est rapporté dans les journaux est véridique, vous me permettez bien de protester énergiquement, en ma qualité d'agent général dans cette province pour la Maryland Insurance Co., et de vous demander qu'il soit donné suite à la lettre qui vous a été écrite par les autorités de la municipalité plus haut mentionnée.

Montréal, le 10 février, 1939

MM. les Directeurs,

Je crois que vous rendriez service aux compagnies que vous représentez et aux agents qui restent fidèles à votre Association, en adoptant une politique plus conforme aux exigences de votre commerce et à la bonne entente avec vos concitoyens.

En ce faisant, vous travaillerez dans l'intérêt de ceux qui payent les services de votre Association et qui désirent conserver la sympathie de leur clientèle canadienne-française.

En terminant, j'ose croire que la lettre de la municipalité dont il est fait mention, lettre à laquelle vous n'avez pas jugé opportun de donner suite, recevra dans un avenir prochain, l'attention qu'elle mérite.

Bien à vous

Geo. Tanguay & Fils, Ltée.

saïres pour faire la preuve que le plus grand des grands hommes de notre temps a été le Pape Pie XI qui vient de disparaître; et qu'il n'a été si véritablement grand que parce qu'il est toujours resté véritablement Pape, le Père commun des fidèles, le possesseur et le dispensateur de la Vérité.

Messieurs et messieurs, nous ne sommes pas assez conscients de notre richesse nous catholiques, puisque la seule Vérité peut libérer le monde. Si l'exemple et la vie de Sa Sainteté Pie XI peuvent nous en convaincre, ce sera le dernier bienfait de ce grand pontife à qui nous restons redevables de tant d'autres !

Jules DORION

Ephémérides

13 FÉVRIER 1810

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Le 13 février 1810, une Journée importante dans l'histoire parlementaire du Canada. Ce jour-là, la Législature fit savoir au Roi d'Angleterre que le peuple canadien était capable de subvenir aux dépenses de l'administration du pays et s'engageait à y pourvoir. Ces dispositions généreuses plurent à la Métropole jusqu'en 1819 alors qu'un gouverneur hautain, mal avisé, le duc de Richmond, souleva l'ire du parlement et lui présentant une liste civile particulièrement gonflée. Qu'on imagine, par exemple, que l'administration réclamait une somme de 8,000 louis comme fonds de pension à la disposition du représentant de Sa Majesté. Le parlement "époucha" le budget et le vota, après maintes mutilations, article par article. Le duc de Richmond s'en montra singulièrement aigri. "Vous avez procédé, déclara-t-il vertement dans son discours de clôture, sur les documents que j'avais fait mettre devant vous, à voter une partie des sommes requises pour le service de l'année 1819, mais le bill d'appropriation que vous avez passé était établi, comme il paraît par les journaux de la chambre haute, sur des principes qui ne pouvaient constitutionnellement être admis, et il a été en conséquence rejeté par la chambre haute de manière que le gouvernement de Sa Majesté se trouve dépourvu des ressources pécuniaires nécessaires au maintien de l'administration et de la province pour l'année finissante, malgré l'offre et l'engagement volontaires faits à Sa Majesté par la résolution de votre chambre du 13 février 1810". Cette harangue ne fit que consolider les positions du parlement et durant vingt-cinq ans cette question fut le principal litige qui dressa le parlement et le peuple contre le gouvernement, et les conseils législatif et exécutif.

14 FÉVRIER 1853

LA REPRÉSENTATION DES PROVINCES

Lorsque la Législature du Canada se réunit, le 14 février 1853, après un ajournement qui durait depuis le 10 novembre précédent, le ministre Hincks-Morin fit adopter une loi qui modifiait sensiblement la représentation des provinces. Tant que le Bas-Canada avait eu une population supérieure au Haut-Canada on avait maintenu l'égalité de représentation entre les deux provinces. Dès qu'on s'aperçut que le Haut-Canada bénéficiait d'une population plus considérable que l'autre province on changea le système. On exigea pour la province anglaise une représentation plus nombreuse. Au lieu de 84 députés on en établit 130, mais la députation anglaise ne réussit pas à s'approprier la majorité des sièges; ils furent de nouveau divisés également, le Haut-Canada en obtenant 65 et le Bas-Canada 65. Mais la répartition se fit plus équitablement. On tenta de diviser les comtés de façon à leur donner une population sensiblement égale. C'était une nouvelle victoire du parlementarisme canadien-français. Depuis la confédération, l'élément anglais a augmenté davantage sa majorité à la chambre des communes par un fort mouvement d'immigration; depuis 1817, la représentation est en effet fixée selon le chiffre de la population.

L'actualité en image



Une Toux Intermittente Oppressante et Persistante

La toux constante, intermittente, oppressante et persistante, qui tient malgré tout ce que vous faites pour vous en débarrasser, est de cette sorte qu'il est dangereux de négliger.

Plus longtemps une toux dure, plus elle est sérieusement menaçante pour votre santé.

Mais, il y a un remède pour soulager la toux — la toux qui ne veut pas cesser. Le Sirop — Pin de Norvège du Dr Wood, est ce remède.

Il a une action calmante et adoucissante sur les voies respiratoires et agit comme un désinfectant sur ces organes, détruisant les germes qui peuvent produire de sérieuses complications.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Obsèques de M. J. Gaulin à St-Grégoire

M. le curé preside la levée du corps. — Service chanté par Mgr Camille Roy, P.A. — Nombreuse assistance.

BEL HOMMAGE

Montmorency, (D.N.C.). — Les funérailles de M. Joseph Gaulin, décédé mercredi dernier, ont eu lieu samedi matin à Saint-Grégoire, au milieu d'une grande foule de parents et amis venus rendre un dernier hommage à l'un des plus vieux citoyens de la côte de Beauré.

L'église pour la circonstance était parée de ses plus riches tentures. La levée du corps fut présidée par M. le curé Odilon Blanchet, tandis que le service était chanté par Mgr Camille Roy, P.A., cousin du défunt, assisté de R. P. Michel Caron, M.S.C., et de M. l'abbé G.-A. Tremblay, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, le R. P. F.-X. Mailard, M.S.C. et le R. P. Arsène Roy, O.P., cousin du défunt, ont dirigé des messes. Au chœur, M. le curé O. Blanchet, ainsi que les RR. FF. Marcel-Norbert, E.C. et Simon, O.P., petits-fils du défunt. Les servants étaient tous des petits-fils de M. J. Gaulin : les RR. FF. Marcel-Norbert et Simon aux autels latéraux et MM. Philippe, André, Roland, Jean-Louis et Charles-Elie Morin.

Les porteurs étaient MM. X. Picard, E. Simard, J. Lavoie, F. Cauchon et M. Edmond Pouliot portant la croix.

Conduisaient le deuil, ses enfants : Ernest de St-Grégoire, Mme Morin (Alice) de Québec, Philippe de Buffalo, New-York, Mme Alfred Blouin (Alexina) de Shawinigan Falls, Mme Jos. Girardin (Marie-Angèle) de Lawrenceville, Mass., Joseph de Brooklyn, N.Y., Cléophas de Boston, Mass., ses petits-enfants : Frère Marcel-Norbert, M.C., de l'Académie St-François-Xavier, des Trois-Rivières, Marie-Pauline, Rachel, Dora, Henri, Jeanne, Danielle Gaulin, enfants de Ernest, Soeur Marie-

Chronique de BRIDGE par Arsène DesRochers

MEMBRE AGREGÉ DES STUDIOS DE
ELY CULBERTSON

65. — Un peu de réflexion.

La plupart des contrats correctement demandés seraient réussis si le déclarant se donnait la peine de réfléchir avant de jouer.

La donne qui suit est un exemple d'un cas où le déclarant, faute de précautions élémentaires, chute d'une levée alors que son contrat était assuré contre toute défaillance. Il fallait, toutefois, qu'il se donne la peine d'étudier ses cartes avant de jouer même à la première levée.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

♠ R 8 7 4
♥ 8 5 3
♦ A D 10 6 4
♣ 7

♠ 5
♥ A D 9 7
♦ 9 2
♣ R D V 5

♠ A 10 6 3 2
♥ V 10 4
♦ R V 7
♣ A 10

Les enchères :

Sud Ouest Nord Est
1 ♠ 2 ♠ 2 ♠ Passe
2 ♠ Passe 4 ♠ tous passent

Entame d'Ouest : roi de trèfle.

En redéclarant ses piques par juste le nombre de levées nécessaires, Sud indique un jeu contenant à peine les levées d'honneurs requises pour ouvrir les enchères et une assez belle couleur. Nord ne peut ensuite espérer mieux qu'un contrat de manche.

et la déclare à pique vu qu'il en tient quatre par le roi, en plus de beaux carreaux et un singleton à la couleur adverse.

Le déclarant s'empresse de prendre le roi de trèfle d'Ouest avec son as et, sans se donner la peine de réfléchir un instant, déclara trois fois atout, mettant ainsi Est en main avec la dame. Celui-ci ayant trouvé le point vulnérable du déclarant, il revint à cœur et son côté passa quatre levées d'affilée.

Pour remplir son engagement, le déclarant devait procéder de la manière suivante : après avoir pris le roi de trèfle d'Ouest, il devait faire deux tours d'atout et faire couper le dix de trèfle de sa main avec un des petits atouts du mort. Puis il devait ensuite demander trois fois carreau, espérant qu'Est aurait trois carreaux avec sa dame de pique. Sur le quatrième carreau du Nord, qui ne peut faire autrement que d'être coupé par la dame de pique d'Est, le déclarant aurait défaussé son sept de cœur, réduisant de cette façon à deux seulement ses perdants à cette couleur, car il reste encore un atout au mort pour en couper le troisième tour.

De cette façon, le déclarant se serait débarrassé d'une carte perdante sur une levée qu'il ne pouvait remporter d'aucune manière. En ne perdant qu'une levée à l'atout et deux à cœur, il aurait facilement réalisé son contrat au lieu de chuter d'une levée.

Procurez-vous : "Le Bridge pour tous" par Arsène DesRochers. Prix : \$1.00. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Alice de Jésus, petite franciscaine de Marie de Baie St-Paul, Rev. Frère Simon o.p. de Québec, Marie-Alice, Raymond, Philippe, André, Jean-Louis, Roland, Pauline, Charles-Elie, Paul-Eugène, Simon et Monique Morin, enfants de Madame Napoléon Morin, Jean, Rita, Paul, Marie, enfants de Philippe de Buffalo, Marie-Angèle, Yvette, Jacqueline, Réjeanne, Lucette, Frérick Blouin, enfants de Mme Alfred Blouin, Robert et Judith Gaulin, enfants de Joseph de Brooklyn, Eugène, Camille, Richard, Madeleine Gaulin, enfants de Cléophas de Boston. Le défunt laisse encore quatre belles-filles : Madame Ernest Gaulin, Madame Philippe, Joseph et Cléophas Gaulin des États-Unis, ainsi que deux neveux et deux nièces : M. et Mme N. Brousseau, de Beauport-Est et J.-A. Parent de Fortierville.

La chorale de St-Grégoire, assistée des petits chanteurs du collège ont rendu la messe de requiem en parties. Une foule nombreuse de citoyens suivait le cortège.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison F.-X. Bouchard, entrepreneur de pompes funèbres à Montmorency.

L'Action Catholique reitere ses sincères sympathies à Mgr Camille Roy, P.A. et au R. P. Arsène Roy, O.P. ainsi qu'à la famille en deuil.

Fortierville (Lotb.)

Mariage, (D.N.C.). — Le 25 janvier, eut lieu à l'église de Fortierville, le mariage de Mlle Marie-Anne Baril, fille de M. et Mme Arthur Baril, et M. Lionel Demers, fils de M. Cyrille Demers, de Francoeur, Lotbinière.

Les nouveaux mariés ont fait un voyage de noces.

M. vœux de bonheur.

Naissance. — Récemment a été baptisée Marie-Antoinette-Pauline, enfant de M. et Mme Edgar Laquerre, Parr. et marr. M. et Mme Art. Sirols, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme V. Habel.

Joseph-Alain-Paul, enfant de M. et Mme Adrien Grimard, Parr. et marr. M. et Mme Fortunat Grimard, Porteuse, Mme Jeffrey Gagnon.

Des Aubaines de Février ? Il en surgit toujours des nouvelles

Aux Plus Grands Magasins de Québec

EN VOICI QUELQUES-UNES QUI VOUS INTERESSERONT



Grand spécial !

MANTEAUX
de
printemps
et d'hiver
\$10.00

Ces manteaux, que nous offrons à ce prix inédit, sont des styles du printemps 1938 et hiver 1938-39.

Comme ils sont encore très dans le ton, avec les modes nouvelles, ils feront excellente figure en tout temps. C'est dire qu'avec un de ces manteaux vous ne ferez pas bande à part.

Venez le constater par vous-même.

Les tissus sont de qualité recommandable. Vous aurez le choix dans une belle variété de styles, couleurs et tailles.

Donc, si vous voulez économiser sur l'achat du manteau dont vous aurez absolument besoin au printemps ou tout de suite, profitez de cette aubaine sans hésiter. Vous n'aurez pas à le regretter.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Offres spéciales--CORSETS

CEINTURES agrafant sur le côté et CORSETS laçant en avant — bon support abdominal.

Régulièrement \$1.49

TRES SPECIAL

98c

Brassières

Un lot de brassières — tissu broché, très fort — demi-longueur — Très belle qualité.

Tailles : 34 à 44

3 \$1.

Grand spécial de QUATRE JOURS

Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

Au rayon de la Lingerie

ESCOMPTE
DE **25%**

Sur un lot de lingerie provenant de nos assortiments réguliers, savoir :

Pyjamas

En satin, crêpe de soie — en blanc, rose-thé, bleu — Tailles : Petites, moyennes, grandes.

Valeurs de \$1.95 à \$4.95.

En vente **25%**
moins.....

Pyjamas de maison

En satin de qualité pesante, couleurs unies ou dessins imprimés — Toutes les tailles.

Valeurs de \$4.95 à \$11.95.

En vente **25%**
moins.....

Robes de nuit

En satin, crêpe — tulle de soie — en blanc, rose-thé, bleu — Tailles : petites, moyennes, grandes.

Valeurs de \$1.95, \$2.95, \$3.95.

En vente **25%**
moins.....

Fondations -slips-

En crêpe et satin — En blanc et rose-thé.

Tailles : 32 à 44

Valeurs de \$1.49 à \$1.95.

En vente **25%**
moins.....

TROUSSEAUX DE MARIEE

Trousseaux de mariées, en satin de qualité supérieure — En blanc et rose-thé. Toutes les tailles.

Valeurs de \$6.95 et \$9.95.

EN VENTE MOINS

PANTELETTES, ETC.

Pantalettes — "Sets" pour la danse — chemises enveloppes, en crêpe et satin.

Tailles : Petites, moyennes, grandes.

Des prix pour toutes les bourses.

EN VENTE MOINS

BAS de SOIE pour dames

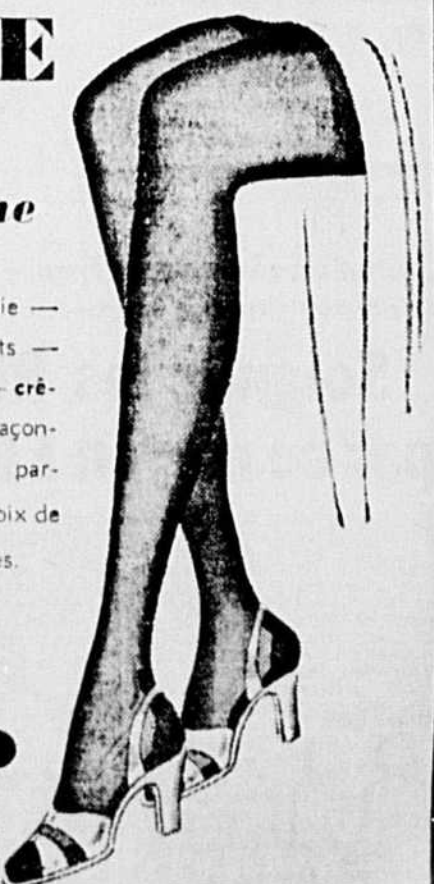
Une aubaine hors ligne

250
47c.

Paires de bas en soie — soldes d'assortiments — chiffon d'assortiment — crêpe. Entièrement façonnés — Strictement parfaits. Très beau choix de couleurs et pointures.

Venez de bonne heure
MERCREDI
et choisissez
pour

Au comptoir seulement



DE L'ENTRAIN ... C'est avoir des Ailes

BONJOUR JEAN. TU NE SEMBES PAS
DANS TON ASSIETTE. AS-TU DES ENNUIS ?

C'EST TOUJOURS MA
CONSTIPATION QUI
ME TRACASSE. JE
T'ENVIE D'AVOIR
AUTANT D'ENTRAIN.

BAH ! RIEN N'EST PLUS FACILE. JE DOIS MON
ENTRAIN À ALL-BRAN. C'EST UN ALIMENT QUI
FOURNIT DU "VOLUME" ET AIDE À FORMER DES
HABITUDES "RÉGULIÈRES" FAIS-EN L'ESSAI.

J'AI TELLEMENT PRIS DE MÉDIÈRES
SAN SUCCÈS, QUE JE N'AI RIEN À
PERDRE EN
SUIVANT TON
CONSEIL.

CHÉRIE ! MAIS C'EST SAVOUREUX CE ALL-BRAN !
TU M'EN SERVIRAS CHAQUE JOUR ?

TU N'AS JAMAIS PRIS TON PETIT
DÉJEUNER AVEC UN APPÉTIT.
JE VAIS EN
MANGER
MOI AUSSI.

PLUS TARD TIENS, ALLÔ JEAN ! JE NE T'AUROIS
PAS RECONNU TELLEMENT TU ES TRANSFORMÉ.

ET LE MAGICIEN, C'EST ALL-BRAN.
DEPUIS QUE J'EN MANGE CHAQUE JOUR,
J'AI DES HABITUDES "RÉGULIÈRES".
ET MA FEMME AUSSI ! LE TROUVE
MERVEILLEUX.



La Vie Sociale

Le concert Richard Tauber, hier soir, au Capitole, a donné lieu à un événement artistique et mondain très brillant. Dans le vaste auditorium on remarquait l'honorable et madame Onésime Gagnon, l'honorable et madame Frank Carrel, l'honorable et madame L.-A. Taschereau, M. et madame Frank-W. Ross, M. et madame Ian Breaker, le docteur Pierre Gauthier, M.P., et madame Gauthier, le docteur et madame J.-E. Laforest, M. et madame John Laird, le docteur et madame Jos. Vaillancourt, le docteur et madame Florian Trempe, M. et madame Valmore Bienvenue, le docteur Antoine Couture, M. et madame Charles Morency, M. et madame Charles Gagnon, M. et madame Pierre DeVarennes, M. et madame Henri Gagnon, le docteur et madame Joachim John, M. Philippe Ferland, le docteur et madame Mayrand, mademoiselle Alice aron, M. et madame J.-E. Dubé, M. et madame Alleen Taschereau, M. Emile Caouette, M. et madame F.-T. Hecker, M. et madame Hector Fabre, M. et madame J.-B. Giroux, M. et madame Auguste Drolet, M. et madame Bona Arsenault, mademoiselle Hayda Denault, mademoiselle Germaine Bundock, M. Jean-Charles Falardeau, M. et madame Louis Richard, M. et madame G. Mercier, M. Alain Fortin, le docteur et madame Marcel Langlois, M. et madame Achille Joli-Coeur, madame J.-R.-A. Désy, madame Jeunevald Mercier, mesdemoiselles Émile et Claire Demers, M. Roland Renault, M. Jean-Yves Renault, M. et madame Jean Dionne, M. et madame F.-R. Thompson, mademoiselle Irène Renault, M. Harry Morrie, MM. René et André Lefavre, mademoiselle Yvette Daigle, mademoiselle Marguerite Lesage, M. Robert Simard, M. et madame Maurice Boisvert, madame Langevin Climon.

L'honorable Martin-B. Fisher, trésorier de la province, et madame Fisher ont passé la fin de semaine à leur résidence d'Hemingford, P. Q.

Mademoiselle Monique Morency recevra de 5 à 7 h., cet après-midi, au Club. Mademoiselle Renée Morency, de Montréal, accompagnera sa cousine pour recevoir. Des corbeilles de fleurs blanches et rouges avec centre de fleurs printaniers ornent la table. Madame J.-H. Paré, madame Hubert Griffin, madame Ernest Roy, madame Alphonse Dion et madame Laurent Morency serviront le thé, le café et les glaces, aidés de mesdemoiselles Monique Renault, Cécile Savard, Marguerite Lavigne, Marguerite obin, Gilberte Lortie et Louise Leclerc.

Mademoiselle Germaine Lavole a passé la fin de semaine dans la métropole.

Madame Louis-Philippe Pagé, ainsi que sa fille Marie, ont passé quelques temps à Chicoutimi les invités de M. et Mme L.-H. Lachance.

M. le Dr. E. Déchène, de la rue du Roi, s'embarquera à New-York, le 23 février, pour l'Europe. Il y poursuivra ses études médicales.

Madame Maurice de Goumois recevra à un bridge et à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue du Parc. Madame Paul Masson et mademoiselle M.-L. Duquet serviront le thé et les glaces.

Mademoiselle Monique Matte, de Neuville, a passé la fin de semaine à Lauson, l'invitée de son frère et de sa belle-sœur, M. et madame Armand Matte.

La grande fête sportive du manoir Saint-Casimir aura lieu à huit heures trente, ce soir, au lac Beauport.

M. et madame Henri Bray, récemment arrivés à New-York à bord du "Rex", sont en route pour leur résidence de Palm Beach, Floride.

La princesse Elisabeth Galitzine, de Baltimore, Maryland, qui est attendue à Québec sera durant son séjour en notre ville l'invitée de M. et madame Harold Bratt.

Madame P.-Alexandre Boutin recevra au Québec Winter Club, de 5 à 7 heures, dimanche, le 19 février.

Madame Maurice Boisvert a reçu à un déjeuner au Club de la Garnison, hier, en l'honneur de madame Alfred Terreau, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

Le docteur J.-E. Laforest, directeur de l'Association canadienne des Éleveurs de renards du Canada, de Québec, et madame Laforest sont de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Ouest canadien et sur la côte du Pacifique.

Mademoiselle Madeleine Watters recevra à un shower de tasses et à l'heure du thé cet après-midi, à la résidence de ses parents, M. et madame Roméo Watters, en l'honneur de mademoiselle Delphine Verge, à l'occasion de son prochain mariage au docteur Paul Bi-gué, de Montmagny.

Madame J.-M. Cartier, de Montmagny, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame J.-H. Boisvert, est actuellement à Beauveville, l'invitée de M. et madame Henri Renault.

Les jeunes filles qui ont prêté leur généreux concours à la partie de cartes donnée au Château Frontenac, mercredi, le 15 février, sous les auspices des Soeurs Servantes du Très Saint-Sacrement, sont : mesdemoiselles Béatrice Morency, Simone Bergeron, Madeleine Chiffour, Colette Bérubé, Colette D'Auteuil, Mimi Picard, Antoinette Chiffour, Marcelle Pettigrew, Frances Maher, Pauline Côté, Suzanne Picard, Yolande Dompierre et Marie Verge.

Le thé-musical qui devait avoir lieu au "mess" du Royal 22ème régiment à la Citadelle, mercredi, le 15 février, a été remis à plus tard, à cause du décès de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Mademoiselle Louise Gaudmont est de retour de Sherbrooke, où elle a passé quinze jours, l'invitée du docteur et de madame Lionel Groleau.

Madame J.-Eugène Gaudin a reçu, jeudi, 9 février, à sa résidence Grand-Allee, l'honneur de madame L.-R. Danjou, de Riverview, qui est actuellement son invitée.

Monsieur J.-S. Moreau, président du bureau de Bellechasse, de la compagnie Great West vie, qui a fait durant une dizaine des inspections dans ses territoires, est actuellement en repos à sa résidence de St-Gervais de Bellechasse ; il est attendu à ses appartements au Claridge pour le milieu de la semaine.

Monsieur J.-E. Langlois, pilote, et Mme Langlois, sont partis pour New-York, où ils s'embarqueront pour une croisière à bord du S. S. "de Grasse". Ils visiteront Nassau, La Havane, et Miami. Ils seront de retour dans trois semaines.

DANS LA METROPOLE

Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir ont assisté hier soir à l'inauguration de la nouvelle galerie de l'Art Association of Montreal, où étaient exposés des tableaux du XIXe siècle.

Sir Gerald Campbell Haut, commissaire britannique au Canada, a été l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner donné par le "Montreal Municipal Chapter" de l'I. O. D. E.

L'honorable juge en chef et madame Greenshield ont reçu à dîner hier soir, en l'honneur du haut commissaire britannique au Canada et de lady Campbell.

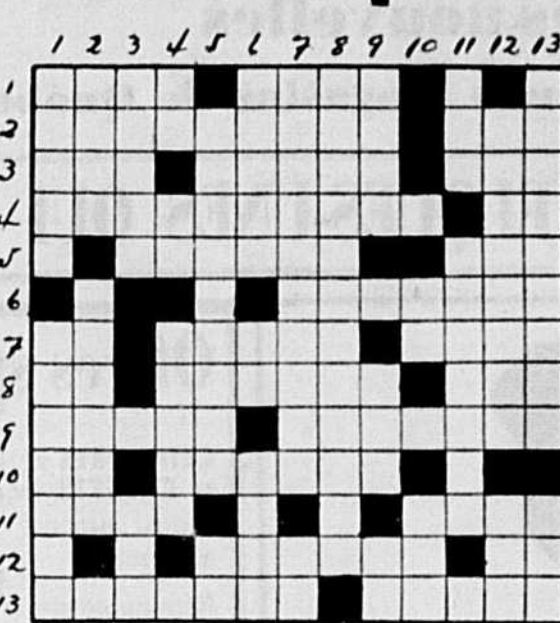
M. et madame Wilfrid Brouillette ont passé quelques mois en Floride.

Madame Horace Labrecque a reçu à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Louise, débutante de la saison. Madame B.-H. Chiffour, madame C. Hurtubise, madame C. Coderre et madame O. Handfield servaient le thé, le café et les glaces.

Madame J.-O. Asselin recevra à dîner vendredi, au Thémis Club, et se rendra avec ses invités à la réception du Montreal Club.

M. et madame J.-O. Dufort qui passent quelque temps à Miami

\$ 40 en prix



Conservez cette grille pour participer au concours

Radio Mots-Croisés

présenté par la Compagnie Québec Power

ce soir à 8 heures

AUX POSTES CKCV et CHRC

Huit prix sont offerts.

Envoyez votre solution avant vendredi, à minuit à RADIO MOTS-CROISÉS, POSTE CKCV ou CHRC, QUÉBEC.

Pour assister à l'émission au studio-théâtre CKCV, demandez une carte au poste CKCV ou CHRC.

LA COMPAGNIE QUÉBEC POWER

Beach, Floride, sont inscrits à l'hôtel Embassy.

Madame C. Lavolette et madame C. Lebeuf passent quelque temps à Haïti.

DANS LA CAPITALE

Son Excellence le gouverneur général accompagné du colonel H. Willis O'Connor, a assisté à l'assemblée du "Canadian Artillery Association", qui a eu lieu samedi, au Château Frontenac.

Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir ont reçu à dîner samedi soir.

Madame D.-W. Jackson recevra à l'heure du thé, en l'honneur de madame Kikakuchi, qui retournera bientôt au Japon.

M. et madame W.-P. Shirreff ont passé la fin de semaine à Ottawa, les invités des parents de M. Shirreff, le docteur et madame W.-T. Shirreff.

Madame Hubert Thomas, madame R.-S. Minnes et mademoiselle Alice Grigg partent pour l'Amérique du Sud.

Madame J.-W. Eaton, de Toronto est l'invitée de madame H.-P. Hill.

Comment les femmes de quarante ans peuvent plaire aux hommes

Voici un bon conseil pour la femme qui passe la quarantaine, qui craint de perdre ses charmes, qui s'inquiète des bouffées de chaleur, de la perte de son énergie, du vertige, de ses nerfs détraqués et de sa mauvaise humeur. Prenez plus d'air frais, huit heures de sommeil, et si vous avez besoin d'un air tonique "féminin", prenez le Composite Végétal de Lydia Pinkham, fait spécialement pour les femmes. Il aide à la Nature à créer la résistance physique, procurant ainsi plus d'énergie pour jouir de la vie, en aidant à calmer les nerfs agités et à soulager les symptômes désagréables qui accompagnent souvent le retour de l'âge.

Pinkham VAUT LA PEINE d'être essayé.

LA PART DES LAIQUES

Quel serait la part des laïques

LA SOURIS MIQUETTE 1807

L'INTREPID GEORGES 2064

Il lui est arrivé d'occuper Dillon pendant que je faisais quelque chose. Occupez Dillon pendant que je faisais quelque chose.

Je vais lui montrer ce que je sais faire à ce Dillon.

Je vais être obligé d'engager la lutte avec cet homme.

Dillon entend du bruit au-dessus de lui.

Je parle qu'il s'agit encore de ce turbulent jeune homme qui s'est introduit chez moi!

Il nous prend pour des contrebandiers, ce veuille de nuit!

Il a peut-être raison!

WALT DISNEY

par Harry O'Neil

Encore Meilleure! Blanc-Ne Tache Plus

Joli carré au tricot...

"délices des tricoteuses"



LES ARTS DOMESTIQUES

par Alice Brooks

Ce simple tricotage est superbe dans la maison

(Patron 6229)

Essayez de confectionner vous-même ces carrés de dentelle, vous les trouverez faciles. Le carré mesure 10 pcs ; répétés et joints l'un à l'autre ils forment un charmant ensemble. Ce beau travail embellira votre chambre si vous l'ornez d'une jolie frange tout le tour, il sera ni plus ni moins que magnifique; cela coûte peu de chose, en somme et vaudra beaucoup dans votre coffre d'espérance.

Le patron 6229 contient les instructions pour faire le carré ; l'illustration des points à employer ; la quantité de matériel requis et une photographie du carré.

Le patron se vend 20 sous. Envoyez ce montant en bon postal (les timbres ne sont pas acceptés) au Service des Patrons de l'Action Catholique, 3, boulevard Charest, Québec. N'oubliez pas de mentionner, en même temps que votre nom, votre adresse au complet et le numéro du patron désiré.

Vous recevrez votre envoi environ une semaine après la commande donnée.

Ces patrons nous venant d'une maison anglaise, les instructions sont forcément en anglais nous nous en excusons auprès de nos lectrices.

dans ce travail? Afin de réaliser ce vaste programme, Pie XI a voulu mobiliser tous ses soldats, les clercs, mais aussi les laïques. A ceux-ci, il a enseigné une double tâche: celle de redonner au monde les valeurs spirituelles chrétiennes et celle autre de rechristianiser la vie temporelle elle-même par une action sociale appropriée.

Le premier travail du laïc était donc selon Pie XI, de redonner au monde païen les valeurs spirituelles véritables qui lui manquaient. Et du coup, les laïques se trouvaient appelés à une participation directe et effective à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise par ce qu'il a appelé l'Action catholique". Une action qu'il a toujours considérée comme d'ordre spirituel, essentiellement chrétien, mais sans doute, mais pour le chrétien, la deuxième tâche assignée aux laïques était de renouveler les valeurs temporelles elles-mêmes pour les rendre humaines par une action sociale appropriée. Pie XI a suppléé les laïques d'être présents avec un esprit nouveau dans tous les domaines de l'activité humaine: intellectuelle et morale, politique, économique et social. Il leur a demandé de repenser et de refaire le monde retourné contre la personne humaine, et en le refaisant chrétien de nouveau, de le rendre parfaitement humain. Bref, Pie XI a eu assez de confiance dans le laïc chrétien pour lui demander d'être le principal artisan d'une nouvelle chrétienté qui seule pourrait nous sauver de la montée des barbaries.

LES MOYENS D'ACTION

Enfin à quels moyens surtout Pie XI voulait-il que les laïques aient recours ? Il a toujours pensé qu'il faudrait en venir à une réforme, disons à une refonte totale des institutions économiques, politiques et sociales, mais à une réforme opérée sous le souffle d'une foi vive et d'une prudence politique consommée et effectuée non par des bouleversements radicaux mais par une incarnation progressive et profonde de l'esprit chrétien.

Mais cette réforme des institutions temporelles, Pie XI voulait qu'elle fut précédée d'une profonde réforme des mœurs. Plus que jamais les chrétiens devraient être des chrétiens authentiques, allant jusqu'à la dernière exigence des grandes vertus du détachement par l'esprit de la justice et de la charité. Cette réforme elle-même dans la pensée du grand Pape, devrait être éclairée, appuyée et prolongée par une profonde réforme de l'esprit. De là, cette invasion qu'il a tant souhaitée pour les laïques, dans tous les domaines du savoir théorique et pratique. De là, aussi, cette attention constante et les encouragements qu'il n'a cessé de prodiguer à la presse et à tous les moyens de propagande catholique.

En somme, Pie XI fut le pape du christianisme totalitaire et de l'humanisme intégral, dans un monde qui n'est plus chrétien, ni humain, mais qu'il a voulu sauver presque malgré lui. Par lui, les laïques ont commencé de retrouver la mission à la fois spirituelle et temporelle qu'ils doivent remplir dans l'Église. Pie XI a été le pape du laïc sauveur. Mais il a bien senti qu'ils ne rempliraient ce rôle qu'à la condition d'être des saints authentiques et c'est à la création de ce nouveau style de sainteté laïque (l'expression est de Maritain) qu'il les a conviés. Au-delà de la tombe, n'oubliez pas d'être écouté par les chrétiens de chez nous, surtout par la jeunesse d'aujourd'hui qui fera la chrétienté de demain.

Cuites au Four COMME CHEZ NOUS



FEVES AU LARD

CATELLI

Dr. H. LALIBERTE

M. D.
Cœur, poumons, estomac
62, St-Ursule Tel.: 8063
Bureau de 11 à 12-2 à 5-7 à 8

Quand un rhume vous frappe...

ne courez pas des risques inutiles

Soignez les Rhumes par ce moyen EPROUVE

Pourquoi courir des risques inutiles? L'efficacité du Vicks VapoRub a été doublement prouvée... prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre, et démontrée de plus, par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui ont jamais été pratiqués (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Le VapoRub est un traitement externe direct. Pas de drogues à avaler — pas de risques de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine et le dos (comme dans la gravure). Le soulagement commence presque à l'instant. Vous sentez une chaleur et un bien-être agréables.

Encore Meilleure! Blanc-Ne Tache Plus

Encore Meilleure! Blanc-Ne Tache Plus

VERSE
PROPREMENTLE BEC À VERSER
de la boîte de deux livres

est gratuit—demandez-le dès maintenant

- S'adapte au couvercle spécial de la boîte de 2 lbs. des sirups "Crown Brand", "Lily White" et "Karo".
- Se nettoie facilement et peut servir à plusieurs reprises.
- Verse sans dégoûter.
- Permet de mesurer avec précision.
- Permet de servir à table, directement de la boîte.
- Fait d'une boîte de 2 lbs., un pot de table excellent.
- Le couvercle offre une protection hygiénique.

SIROP DE BLÉ-D'INDE (MAIS)
CROWN BRAND

Le célèbre aliment producteur d'énergie
The CANADA STARCH CO. Limited, Montréal

M. L'Heureux définit la
liberté d'enseignement

(Suite de la page 3)

vives, M. le sous-ministre Laforce, M. G.-E. Marquis, M. le notaire Y. Montreuil, M. Joseph Dupont, secrétaire de l'hon. Omer Bilodeau, le Dr Jules Dorion, directeur, et le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur à l'Action Catholique, MM. Edouard Coulombe, le Dr Philippe Hamel, M. P. P., René Cracoluit, M. P. P., J.-E. Grégoire, M.P.P., le Dr J. A. Marcoux, M.P.P., le commandeur C.-J. Magnan, Charles Gauvreau, de Jonquière, J. Labrecque, de Jonquière, Lucien Lortie, chef du secrétariat de la société, Gaston Charré, secrétaire, etc.

C'est M. Comtois qui présente le conférencier à l'auditoire nombreux de cette causerie. M. Edouard Coulombe fut chargé de présenter les remerciements d'usage à M. L'Heureux.

Après avoir félicité le St-Jean-Baptiste de son initiative qui permet au public de prendre contact, par la radio, avec des idées essentielles à notre discipline nationale, M. L'Heureux aborda d'abord l'aspect doctrinal de la liberté d'enseignement. La mission doctrinale de l'Eglise lui donne le droit d'intervenir directement et impérativement dans l'instruction religieuse et morale des fidèles, de surveiller tout enseignement donné en ces matières, soit à la famille, soit à l'école. De plus, elle a un droit de regard sur l'enseignement profane, dans la mesure où celui-ci touche aux vérités de la foi ou aux prescriptions de la morale. La première des libertés, en matière d'enseignement, appartient donc à l'Eglise.

Puis, le conférencier cite le principe posé par Léon XIII, dans son encyclique "Libertas prae-

Les Varices Peuvent
Être Réduites
A la maison - Coût minime

Si vous, ou un parent, ou un ami, êtes atteints de varices ou veines gonflées, le meilleur conseil de traitement domestique que tout ami peut donner, est de se procurer la prescription connue sous le nom d'Huile Émeraude Moore.

Demandez simplement à votre pharmacien l'Huile Émeraude Moore dans sa bouteille originale et appliquez-en soir et matin sur les veines gonflées et dilatées. Aussitôt, vous devriez remarquer qu'elles diminuent et le traitement devra être prolongé jusqu'à ce que les veines ne nuisent plus à l'efficacité qu'elle fait aussi disparaître l'enflure causée par une entorse. La Pharmacie Léveland, Ann.

QUEL SOULAGEMENT!
EXTIRPEZ CE CORMoyen facile de mettre
fin aux cors pour toujours

2 simples mesures vous permettent maintenant de vous débarrasser des cors douloureux pour le reste de votre vie, sans difficulté ni douleur et sans vous exposer au danger que peut occasionner l'enlèvement à l'aide d'une lame.

- 1 Vous commencez d'abord par placer les tampons Blue-Jay sur les cors. En tenant la pression, la douleur est soulagée promptement. Le médicament spécial Blue-Jay sur le tampon a pour effet de désagréger les cors et de les faire tomber avec la racine.
- 2 Enfin, vous êtes soulagé! Mais ce n'est pas tout! En évitant la pression et le frottement qui causent les cors, vous pouvez vous en libérer pendant le reste de votre vie, sans ennui ni douleur.

Des millions se sont débarrassés de leurs cors par cette méthode facile, scientifique. Ne souffrez donc pas inutilement. Achetez aujourd'hui des emplâtres anti-cor Blue-Jay — seulement 25c. pour 6.

BAUER & BLUE-JAY Emplâtres anti-cor



Le tampon de feutre (C) soulage la douleur en tenant la pression. Le médicament spécial (D) désagrége le cor et le fait tomber.

En marge de
la session

(Suite de la page 3)
pouvoirs nécessaires pour l'expulser.

LE SERGENT D'ARMES

C'est M. C.-E. Thériault qui depuis quelques années remplit les fonctions de sergent d'armes. Voici d'après M. L.-P. Geoffrion, une autorité en règles parlementaires, les devoirs de cette charge:

"Le sergent d'armes, avec la masse, accompagne l'Orateur quand celui-ci fait son entrée pour ouvrir une séance ou quitte le fauteuil après un ajournement, ou qu'il se rend auprès du lieutenant-gouverneur ou au Conseil législatif; il annonce les messages du Conseil législatif; il annonce les messages du lieutenant-gouverneur; il maintient l'ordre dans les tribunes et les couloirs de la Chambre; il exécute les ordres de la Chambre ou de l'Orateur; il signifie ou fait signifier les mandats; il arrête toute personne dont la mise sous garde a été ordonnée; il délève sous sa garde ou ailleurs toute personne dont la Chambre a ordonné l'arrestation; il annonce l'exécution des ordres de la Chambre ou des mandats à l'Orateur; il amène à la barre les personnes mises sous garde qui doivent y être reprimandées ou interrogées; il annonce la présence des personnes qui se présentent en conséquence des ordres de la Chambre; il a la garde de la masse, ainsi que de l'ameublement de la Chambre; il a la surveillance des huissiers et autres employés subalternes, sujet à suivre les instructions qu'il peut recevoir de l'Orateur, ou, en son absence, du greffier."

LA MASSE

Ajoutons que "la masse est l'emblème de l'autorité de l'Assemblée. Lorsqu'elle repose sur le bureau, la Chambre siège en assemblée; lorsqu'elle repose sous le bureau, la Chambre siège en comité; lorsqu'elle n'est pas dans l'enceinte, la Chambre ne peut faire autre chose que s'ajourner; lorsqu'elle est à l'épaule, au-dessus de la porte, le sergent d'armes n'a le droit de parler. Le sergent d'armes doit précéder l'Orateur, lorsqu'il accompagne celui-ci avec la masse."

Maria Chapdelaine
sujet d'un concours

(Suite de la page 3)

50. Les trois projets primés resteront la propriété exclusive de la société.

60. Les auteurs des trois projets primés renonceraient, en participant à ce concours, à tous droits d'auteur ainsi qu'à tous droits de reproduction et d'adaptation de leur projet.

70. Les concurrents devront attacher à leur projet une enveloppe sur laquelle ils inscriront un pseudonyme. A l'intérieur de l'enveloppe, ils prendront soin d'insérer une feuille de papier sur laquelle ils inscriront leur nom et leur adresse, puis ils cachèteront cette enveloppe.

Toutes personnes désirant des renseignements supplémentaires s'adresseront à M. J. McCarthy, 3523, Van Horne, app. 6, Montréal.

NOUVEAU BAS PRIX
TISSUS NETTOYEURS
MOUCHOIRS HYGIÉNIQUES
Gibson
FABRICATION 100% CANADIENNE
400 POUR 20c

J. McCarthy offre
\$50. par semaine

(Suite de la page 3)

intéressé dans les maisons de jeux. L'accusé offrit \$50. par semaine au lieutenant-colonel Lambert, à condition que ce dernier avertisse la maison des descentes qui y seraient faites. Le témoin a ajouté que l'accusé avait déjà demandé une position d'indicateur à la police.

M. Alexandre Montreuil raconte qu'il se trouvait dans le corridor des bureaux de la Sûreté, lorsque McCarthy se présentait. L'accusé lui déclara qu'il désirait obtenir une entrevue avec le chef Lambert, pour l'intéresser dans les maisons de cartes. "On serait prêt à se faire arrêter tous les trois mois, dit l'accusé". McCarthy s'informa si le chef consentirait à les protéger pour \$50. par semaine et le témoin répondit dans la négative. "C'est une démarche inutile, dit le témoin".

Le témoin a rencontré l'accusé quelques jours plus tard près de l'édifice du Québec Power, et ce dernier lui déclara que l'affaire n'avait pas marché.

Décès d'un des fondateurs de la Société

(Suite de la page 3)

John Millan, Laurent Bouchard, employé à l'Action Catholique, et Robert Bouchard, mademoiselle Geraldine Bouchard, six frères: le docteur Adélard Bouchard - Lebel, de Montréal; M. Léo Bouchard, de la maison L. Bouchard; et M. Ernest Bouchard, tous deux de Québec, et MM. Philippe, Napoléon et Henri Bouchard, de Montréal; sa sœur, la R. M. Marie-Olga (Marie-Louise), des RR. SS. Franciscaïnes de Marie, de la Grande-Allée; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Charles et Edouard Desrochers, M. et Mme Léo Bouchard, et Mlle Hélène Desrochers, et de nombreux cousins et cousines.

La date et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard. La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à la résidence du défunt, No 66, rue St-Cyrille.

A la famille en deuil, l'Action Catholique présente ses plus vives sympathies à l'occasion de cette disparition si douloureuse.

DE NOUVEAU, VOICI de GRANDS SPECIAUX
AUX RAYONS DES SOIES, COTONS ET TOILES--

Belle soie Tokio

de 29 pouces de largeur. La plus grande variété de nuances. Voyez à quel bas prix nous vous l'offrons.

7 verges pour **1.00**

Crêpe uni

envers fini satin. Toute la gamme des couleurs. Venez faire votre choix parmi ce beau spécial qui s'est vendu 75c. Cette semaine:

46c

Crêpes imprimés

semi-rugueux. Dessins très nouveaux, fleuris et rayés. Valeur régulière de 90c.

3 verges pour

1.00

Un nouveau crêpe - tweed de soie

uni ou quadrillé, que vous ne rencontrerez que dans la haute confection. Aussi, crêpe Bemberg imprimé de dessins nouveaux et imprimés exclusivement pour nous. Ces deux tissus résistent à la lessive. Largeur de 40 pouces.

Valeurs de 1.25 et 1.35 pour

96c

Crêpe "pédale"

Un beau crêpe qui ressemble à la soie foulard. Grands dessins sur fond blanc, et de couleur. Tissue garanti lavable. 38 pouces de largeur.

2 verges pour

1.00

Crêpe-foulard imprimé,

de 38 pouces de largeur. Teintes pâles et foncées. Dessins d'une beauté exclusive et un crêpe d'une qualité exceptionnelle. Valeur régulière de 60c.

3 verges pour

1.00

Crêpe suède

de très bonne qualité, de 36 pouces de largeur, recommandable pour robes et fine lingerie. Blanc, noir, rose thé, rouge et brun. Nous vous conseillons beaucoup de ne pas trop retarder pour en faire provision.

Valeur régulière de 45c.

3 verges pour

1.00

En vente toute cette semaine

Au Rex-de-Chaussée, Annexe St-Joseph



COTONS à ROBES--

4 grands spéciaux mis en vente pour toute la semaine--

Broadcloth
"Sunbeam"

genre rayé et fleuri, pour robes d'intérieur. Dessins très variés. Couleurs assorties. 36 pouces de largeur.

7 verges pour

1.00

Broadcloth
"Manoir"

fleuri, rayé et quadrillé, pour vous faire de jolies petites robes. Bon assortiment de dessins et couleurs. 36 pouces de largeur.

4 verges pour

1.00

Broadcloth
"Somerset"

dans une bonne série de dessins nouveaux, fleuris et quadrillés, pour robes d'intérieur. 36 pouces de largeur. Valeur de 22c.

5 verges pour

1.00

Broadcloth
"Jasper"

piqué, broadcloth Boulevard et Pollyanna. Dessins imprimés, pour robes et pyjamas. 36 pouces de largeur.

3 1/2 verges pour

1.00

Rex-de-Chaussée, Nouvelle Annexe

4 Spéciaux au RAYON DES TOILES--

SERVIETTES éponge, avec bordure de couleur, pour le bain. Valeur régulière de 84c. pour **.74**

DEBARBOUILLETES de grandeur ordinaire. Couleurs assorties. Valeur jusqu'à 15c. La douzaine **1.10**

NAPPES de rayon, avec 4 serviettes assorties. Genre quadrillé. 52 x 52. Valeur de 75c. pour **.59**

NAPPES blanches; fini soie, avec bordure de couleur. 50 x 50. Valeur très spéciale à **.89**

Rex-de-Chaussée, Nouvelle Annexe

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT QUEBEC
LIMITÉE

TIENS, BONJOUR!
JE TE CROYAIS
AU LIT AVEC
UN GROS
RHUME!

OH! CE N'ÉTAIT PAS SI GRAVE
QUE CELA!... MA FEMME M'A
REMIS D'APLOMB AVEC UN
CATAPLASME À LA MOUTARDE.



Moutarde D.S.F. Colman

Il a été prouvé depuis longtemps que le bain ou le bain de pieds à la moutarde est la façon la plus efficace de "casser" ou d'éviter un gros rhume ou de permettre à l'organisme de résister à l'infection d'une épidémie contagieuse de rhume. La moutarde, sous forme de cataplasme ou de tampon, soulagera promptement, et elle est aussi recommandée pour certains maux de poitrine, petits maux de gorge, raideurs musculaires, névrites, douleurs rhumatismales, lumbago et arthritisme.

Après un refroidissement ou dès que vous ressentez les premiers symptômes de l'un ou l'autre des maux ci-dessus, employez, aussitôt que possible, de la moutarde pour vous soulager, et consultez votre médecin. Vous serez grandement satisfait de ce que la moutarde peut faire pour vous et, tout comme des milliers d'autres personnes, vous aurez vite entièrement confiance en ce bon vieux remède.

Le Moutarde Colman est recommandée parce qu'elle est pure et forte. Achetez-en une boîte et gardez-la à portée de votre main. Entretenez, écrivez pour demander notre livret gratuit sur les usages médicaux de la moutarde. Adresse: Colman-Keen (Canada) Limited, Montréal. F87M



ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Mardi, 14 février

10.00 a.m. — CHV — Vie de famille. Sketch d'Henri Deygum.
10.15 a.m. — CHV — Audition du théâtre lyrique.
10.45 a.m. — CHV — L'Heure symphonique.
11.00 a.m. — CHV — Grande Soeur.
11.45 a.m. — CHV — Richard Tauber chante. (Association des Aveugles).
12.30 p.m. — CHV — CBF — Causette sous les auspices du "Bulletin des Agriculteurs".
1.00 p.m. — CHV — Radio-Journal de "L'Action Catholique".
1.00 p.m. — CHV — CBF — Le Réveil rural.
1.15 p.m. — CHV — Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causette du club Rotary.
2.30 p.m. — WABC — "American School of the Air". Orchestre dirigé par Bernard Hermann.
3.00 p.m. — CHV — CBF — "Bourgeois Gentilhomme" de Molière. Lully.
3.15 p.m. — CHV — CBF — "Dance of the Happy Spirit" d'Orphée. Gretry.
3.30 p.m. — CHV — CBF — "Valse (Naila)". Debussy.
3.45 p.m. — CHV — CBF — "Musique ballet (Faust)". Gounod.
3.50 p.m. — CHV — CBF — "Danse Russe (Petrouchka)". Stravinsky.
4.00 p.m. — CHV — CBF — "Variations". Reger.
4.15 p.m. — CHV — CBF — "Récital de piano par Melcyslaw Munt".
4.30 p.m. — CHV — CBF — "Musique d'orchestre".
4.45 p.m. — CHV — CBF — "Concert pour les enfants par l'Orchestre symphonique de Cincinnati, sous la direction d'Eugène Goossens. Parmi les pièces du programme, mentionnons la Suite de la Mère L'Oie de Ravel, la 4ème symphonie en sol, de Dvorak, et la Rhapsodie norvégienne de Svendsen.
5.15 p.m. — CHV — CBF — "Récital de violon".
5.30 p.m. — CHV — CBF — "Les chefs d'œuvre de la musique".
5.45 p.m. — CHV — CBF — "Jazz. Thibault, pianiste".
5.50 p.m. — CHV — CBF — "Music for Fun". Orchestre de concert Columbia dirigé par Howard Hanson.
6.00 p.m. — CHV — CBF — "Cotes de la Bourse de Montréal".
6.15 p.m. — CHV — CBF — "Les plus beaux disques".
6.30 p.m. — CHV — CBF — "La Pension Velder. Sketch de Robert Choquette".
6.45 p.m. — CHV — CBF — "Récital d'enfants par Monique et Michel".
6.55 p.m. — CHV — CBF — "CJBH — CHRC — Les aventures de Robin Hood".
7.10 p.m. — CHV — CBF — "Informations de 'L'Action Catholique'".
7.20 p.m. — CHV — CBF — "CJBH — CHRC — 'Dans ma tasse de thé'".
7.30 p.m. — CHV — CBF — "Récital".
7.45 p.m. — CHV — CBF — "Nos écoles au micro".
7.55 p.m. — CHV — CBF — "25.4 m. 11.81 meg. — Emission de Rome. Concert symphonique".
8.00 p.m. — CHV — CBF — "Orchestre de concert du Château Frontenac".
8.15 p.m. — CHV — CBF — "Les mots croisés de Jean Nél".
8.30 p.m. — CHV — CBF — "La Demi-Heure de Paris".
8.45 p.m. — CHV — CBF — "André Allard parera des poètes du XXV^e siècle plus Giosé Giosé et Henri Echoussé de la Comédie Française diront des vers de Ronsard et de Joachim du Bellay qui ont chanté si délicatement les charmes de la France. Il diront aussi des vers de Gabriel Vicaire. Un folkloriste fera entendre des chansons du Dauphiné et de la Franche-Comté".
8.55 p.m. — CHV — CBF — "Big Town" avec Edward G. Robinson et Claire Trevor. Scénario dramatique.
9.15 p.m. — CHV — CBF — "Mlle Louise Gauthier, chanteuse".
9.30 p.m. — CHV — CBF — "L'Orchestre Morton Gould avec Emilie Renan, harpiste".
9.45 p.m. — CHV — CBF — "Le trio Laroche".
9.55 p.m. — CHV — CBF — "Rendez-vous". Guilleppe Agostini et son orchestre.
10.15 p.m. — CHV — CBF — "La Symphonie de Toronto, sous la direction de Sir Ernest MacMillan".
10.30 p.m. — CHV — CBF — "Le soliste sera Adolph Wainwright, baryton d'origine russe. Wainwright chantera un air de l'opéra de Borodine, Le Prince Igor. 'O Lord, give me me Freedom' et une pièce de Moussorgsky, Le Dieu de Kazar".
10.45 p.m. — CHV — CBF — "L'Orchestre Jouera Prélude, de Bach-Mazzoleni, la Symphonie inachevée de Schubert et Pâques Russe de Rimsky-Korsakow".
10.55 p.m. — CHV — CBF — "25.4 m. 11.81 meg. — Disques. Emission de Paris".
11.00 p.m. — CHV — CBF — "Wor — Nadia Reisenberg, pianiste, et l'Orchestre symphonique de WOR sous la direction d'Alfred Wallenstein".
11.15 p.m. — CHV — CBF — "Wor — John Duncan, harpiste".
11.30 p.m. — CHV — CBF — "Les chansons de Paulette Mauve".
11.45 p.m. — CHV — CBF — "L'Orchestre, comme Tachet, contralto, Juliette Creteau, pianiste".
11.55 p.m. — CHV — CBF — "Radio-Journal de Radio-Canada".
12.00 p.m. — WXXL — 49.3 m. 6.96 meg. — "Musica classica". Emission de Cincinnati.
12.15 p.m. — CHV — CBF — "Chœur de voix".
12.30 p.m. — CHV — CBF — "Musique de concert".
12.45 p.m. — CHV — CBF — "Trois voix en harmonie".

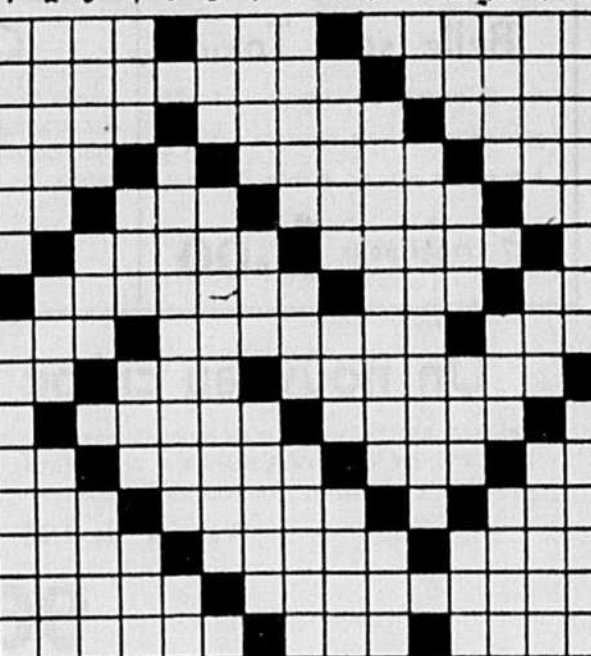
ECOUTEZ, DEMAIN

Mercredi, 15 février

10.00 a.m. — CHV — Vie de famille. (Sketch).
10.15 a.m. — CHV — Auditions du théâtre lyrique.
10.45 a.m. — CHV — "Grande Soeur".
11.00 a.m. — CHV — L'Heure symphonique.
11.45 a.m. — CHV — Chœur russe.
12.30 p.m. — CHV — CBF — Récital de piano.
1.00 p.m. — CHV — CBF — Radio-Journal de "L'Action Catholique".
1.00 p.m. — CHV — CBF — Le Réveil rural. Conférencier: M. Tancrède Deslauriers.
1.15 p.m. — WABC — CHV — Orchestre symphonique d'Indianapolis dirigé par Eugene Severy.
1.30 p.m. — CHV — CBF — "Extrait du Concerto Grosso de Handel. Adagio de la 5ème symphonie de Haydn. Suite de Raimonda".
1.45 p.m. — CHV — CBF — "Les chefs d'œuvre de la musique".
1.50 p.m. — CHV — CBF — "Les chefs d'œuvre de la musique".
2.00 p.m. — CHV — CBF — "Trio instrumental du Château Frontenac".
2.15 p.m. — WXXL — WXXL — "Golden Glow".
2.30 p.m. — CHV — CBF — "Cotes de la Bourse de Montréal".
2.45 p.m. — CHV — CBF — "Les plus beaux disques".
2.55 p.m. — CHV — CBF — "Jazz. Thibault, pianiste".
3.00 p.m. — CHV — CBF — "La Pension Velder. Sketch de Robert Choquette".
3.15 p.m. — CHV — CBF — "L'Orchestre de l'Hôtel La Salle".
3.30 p.m. — CHV — CBF — "Informations de 'L'Action Catholique'".
3.45 p.m. — CHV — CBF — "L'Orchestre de concert du Château Frontenac".
3.55 p.m. — CHV — CBF — "Rions ensemble".
4.00 p.m. — CHV — CBF — "Une vue sur la Cour". Chronique judiciaire.
4.15 p.m. — CHV — CBF — "Maitre de Beaufort".
4.30 p.m. — CHV — CBF — "Bruna Castagna, soprano du Metropolitan Opera, et l'Orchestre d'Alfredo Antonini".
4.45 p.m. — CHV — CBF — "Dance of the Cammerists of 'Jewels of the Madonna'". Wolf-Ferrari.
4.55 p.m. — CHV — CBF — "Angels Serenade".
5.00 p.m. — CHV — CBF — "Italian Street Song of 'Naughty Marietta'".
5.15 p.m. — CHV — CBF — "La valse de la nuit". Fritz Kreisler.
5.30 p.m. — CHV — CBF — "My Curly-Headed Baby".
5.45 p.m. — CHV — CBF — "Sounds of Rumania". Leopold Aegold.
5.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
6.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
6.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
6.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
6.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
6.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
7.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
7.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
7.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
7.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
7.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
8.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
8.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
8.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
8.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
8.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
9.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
9.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
9.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
9.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
9.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
10.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
10.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
10.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
10.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
10.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
11.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
11.15 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
11.30 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
11.45 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
11.55 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".
12.00 p.m. — CHV — CBF — "Aria de Samson et Delilah".

LES MOTS CROISES DE L'ACTION No 314

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



HORIZONTAL

1-Ville de Russie. — Vêtement qui couvre le pied et la jambe. — Corps liquide, résultant du mélange de divers hydrocarbures.
2-Unité de mesure pour le tirage de la laine peignée. — Lier avec un noeud.
3-Emprunt, tiré. — Maladie infectieuse, avec fausses membranes laryngées. — Fleuve d'Irlande.
4-Plante textile. — Se tromper. (Fig.) — Du verbe avoir.
5-Premier. — Excrément humain. — Ancienne contrée de l'Asie Mineure. — Exclamation de surprise.
6-Caisse, paquet. — Qui doit inspirer une profonde vénération.
7-Construite en forme de talus. — Arrière-pensée de la Chine. — Mesure chinoise.
8-Pieu saisi par un bout. — Nom commercial des divers saccharates. — Interjection qui exprime une douleur poignante.
9-Possédé. — Lettre grecque. — Marché de France (1604-1678).
10-Chef-lieu de canton (Corse). — Missionnaire qui évangélisa les côtes du Groenland (1606-1753).
11-Conjonction. Couvert de neige. — Division du compas.
12-Escalier descendant au Gange. — Visite nocturne des employés des douanes et des octrois. — Métal d'un gris bleuâtre.
13-Du verbe rir. — Empereur romain. — Variété de féve.
14-Principe odorant de la racine d'iris. — Choix raisonné.
15-Qui ne prend point parti entre des personnes opposées. — Article contracté. — Volcan de la Sicile.

VERTICAL

1-Chez les anciens, tunique de femme. — Voyageur, étranger (Vx).
2-Coffret pour serrer les bijoux. — Figure hiéroglyphique en forme de T. — Ne pas dire, cacher.
3-Fleuve d'Europe. — Durillon.
4-Ouverture en creux. — Passage étroit entre deux montagnes. — Aventurier français. — Préfixe, don-



Voguant à travers l'existence

d'une manière moderne

POURQUOI DES MILLIONS DE CANADIENS préfèrent-ils voguer à travers l'existence munis d'assurance sur la vie?

Parce que c'est la méthode moderne et éprouvée de réaliser les projets sûrement et sans encombre.

L'assurance sur la vie aide d'innombrables individus dans leur voyage à travers l'existence. C'est la seule méthode par laquelle l'homme et la femme de condition ordinaire peuvent créer une succession appréciable pour protéger les êtres qui leur sont chers. Et l'assurance sur la vie est aussi le plus sûr moyen de garantir la sécurité financière dans la vieillesse.

Aujourd'hui, plus de 3,500,000 Canadiens jouissent de plus de bonheur et de plus de tranquillité d'esprit parce qu'ils ont "arrangé leur passage" munis d'assurance sur la vie.

L'Assurance sur la Vie

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

Funérailles du R. Frère Jos-Marcelin

Le service funéraire du Révérend Frère Jos-Marcelin, décédé vendredi matin à l'Hôpital Saint-François d'Assise, fut chanté dans l'église de Saint-Malo, samedi le 4 février, à neuf heures.

La dépouille mortelle fut transportée à la gare du Palais et de là, à l'église, où elle fut exposée à la Maison-Mère des Frères Maristes. Lundi matin, un libéra fut chanté et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la communauté.

Le convoi funéraire partit de l'Ecole Supérieure Saint-Malo suivi du long cortège des Frères de la communauté, des amis de l'institution et des élèves.

En arrivant à l'église, la levée du corps fut présidée par M. le chanoine, P.-P. Lamontagne, curé de la paroisse. M. le curé lui-même chanta la messe, assisté de M. l'abbé L. Chabot, comme diacre et M. l'abbé E. Marcoux comme sous-diacre. Les enfants du sanctuaire assistèrent au chœur.

La chorale du Juvenat des Frères Maristes, Lévis, sous la direction du frère Eugène-Dorothée, de même qu'un groupe de chanteurs de la chorale des hommes de la paroisse de Saint-Malo exécutèrent la messe de Requiem en gregorien. M. J. Fortin touchait l'orgue.

Une foule considérable avait voulu témoigner sa sympathie à la Communauté en assistant au service.

Dans l'allée centrale, prenaient place: Le Révérend Frère Louis-Gustave, provincial des Frères Maristes; le Frère H.-Etienne, directeur de l'Ecole Supérieure Saint-Malo; le Frère P.-Edmond, directeur de l'Ecole Supérieure Saint-Sacrement; et les frères de la communauté: les frères de Saint-Malo; le frère Marie-Alexandre, directeur du Juvenat de Lévis; le frère Pierre-Adolphe, maître des Juvenats; le frère Léon-Alphonse, directeur de l'Ecole Saint-Frs-Xavier, Lévis; le frère Henri-Aimé, directeur de l'Ecole

de Charlesbourg avec les membres de sa communauté; les Frères du Juvenat de Lévis; Frère Emile, Pierre, Hormidas, Omer; la communauté de l'Ecole Supérieure Saint-Malo ainsi que les professeurs laïcs: MM. J.-M. Baudouin, J.-M. Mailhot, F. Marinneau, W. Leblanc, L. Mercier, A. Dussault, R. Asselin, A. Gagné, J. Tousignant.

Mentionnons aussi la présence: Du Frère Samuel, directeur de l'Ecole Saint-Charles de Limoulin, et du Frère Emile, tous deux des Frères du Sacré-Coeur; du Frère Nazaire, S.C., directeur de l'Ecole Saint-Frs-d'Assise; du Fr. Camille, F.E.C., directeur de l'Ecole Saint-Sauveur; du Frère Christophe, F.E.C., directeur de l'Ecole Saint-Roch; des Frères Fernand et Joseph, F.E.C.; F. Godefroy, F.E.C., de M. J.-E. Simard, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec; de MM. J. Picard et R. Nadeau, respectivement président et secrétaire des Instituteurs de Québec; de M. F. Lemieux, professeur à l'Ecole des Saints-Martyrs; de M. P. Breault, professeur et délégué de Saint-Patrick High School; des Dames de la Congrégation du couvent de Saint-Malo et d'un fort groupe

d'élèves de leur institution; de M. A. Cantin, président de l'Amicale Mariste de l'Académie Saint-Malo, accompagné de MM. N. Matte, A. Trudel, A. Pouliot, J. Lorette du Comité des Anciens; de M. Marcel Hamel, président de l'Amicale des Jeunes de l'E.S.S.M., accompagné de MM. P.-E. Bélanger, P.-E. Cantin et d'un grand nombre d'anciens élèves et d'amis de l'Ecole; MM. P. Gervais, D. Lafamme, J. Pouliot, L. Bolduc, E. Légaré, L. Faguy, P. Savard, E. Trudel, J. Turcotte, P.-E. Lavoie, J.-O. Lavoie, J. Mercier, J. Tardif, M. Tardif, L. Tardif, A. Villeneuve, N. Côté, O. Carrier, E. Kirouac, J.-D. Sa-

vard, J. Gingras, N. Nadeau, E. Hamel, J. Charlier, J. Fiset, R. Gaumond, P. Gaumond.

Les élèves de l'Ecole Supérieure Saint-Malo emportaient les allées latérales et une partie des jubés.

La communauté a reçu un grand nombre d'offrandes de messes et de témoignages de sympathies.

La direction des funérailles était confiée à la maison J.-B. Beaulieu.

"L'Action Catholique" réitère ses sincères sympathies à la communauté en deuil.

Saint-Roch

CAISSE POPULAIRE. — Ne pas oublier, de soir, à 8 heures, l'Assemblée générale de la Caisse Populaire de Québec-Est, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Fénix.

LES 88 DE LA CHARITE. — Cette semaine a lieu dans la paroisse la quête spéciale des Soeurs de la Charité. S'il en est qui méritent d'être bien accueillis, ce sont bien celles-là. Nous allons donc point de leur donner aussi largement que possible; nous ne nous acquitterons jamais envers elles.

GRANDS MESSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5 h. 45, pour le bleu; à 6 h. 15, pour le blanc; à 6 h. 45, pour le rouge; à 7 h. 15, pour le vert; à 7 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

contribuant à la collecte pour grand-messe, à 8 h. 15, pour le blanc; à 8 h. 45, pour le rouge; à 9 h. 15, pour le vert; à 9 h. 45, pour le noir.

MAL DE DOS QUI AVERTIT

Le mal de dos est souvent le premier symptôme du mal de reins. Quand votre dos vous fait mal, faites soigner vos reins. Ne manquez pas de prendre note de cet avertissement — c'est important. Soyez prompt à soigner un Mal de Dos ou bien ce sera la cause. Au premier signe de Mal de Dos, ayez confiance aux Pilules Dodd pour les Reins — la remède larvi pour les Reins de Reins depuis plus d'un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

par Alfred Andriola

CHARLIE CHAN

Charlie Chan, je ne suis pas trop content de vous faire voir New-York, de donner des diners en votre honneur, etc. Vous méritez bien ça, inspecteur!

J'ai l'intention de vous faire voir New-York, de donner des diners en votre honneur, etc. Vous méritez bien ça, inspecteur!

Si vous croyez que mon fils peut me remplacer, madame?

Vous voulez dire que vous ne restez pas à New-York?

Une automobile m'attend pour me conduire à l'aéroport. Je dois être à San-Francisco dans quelques heures.

Je regrette, madame, de ne pas me rendre à votre invitation! Au revoir, madame, et tous mes hommages!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute, l'Agent!

UGH!

C'est l'indien qui a tiré!

Je n'ai pas tiré!

Je l'ai vu tirer, sheriff!

Un autre bandit-ronce! Tu seras pendu!

Il veut pendre Tonto! Il ne faut pas perdre une minute

Un père de deux enfants trouve une mort tragique

Edmond Migneault, de Rimouski, marié et père de deux enfants, est frappé mortellement à la tête par un camion et expire cinq heures après la tragédie survenue à Fond d'Ormes.

A 25 MILLES DE RIMOUSKI

Décès de Mgr Maillard, dans la métropole

Le curé de Gravelbourg, qui était un artiste de renom, est décédé ce matin à Montréal, à l'âge de 69 ans.

SA CARRIERE

MONTREAL, 14. — (DNC) — Un prêtre distingué et un artiste bien connu dans le monde religieux vient de mourir dans la personne de Mgr Charles-Adrien Maillard, curé de Gravelbourg, mort ce matin à Notre-Dame, à l'âge de 69 ans. Renommé pour ses œuvres d'art dans de nombreuses églises canadiennes où il avait peint des tableaux quand il n'avait pas préparé les plans, ce prêtre laissera un souvenir vivace chez tous ceux qui l'ont connu.

Mgr Maillard était né à Montreuil-sur-Mer, dans le département du Pas-de-Calais, en France, le 11 mars, 1873, de Jules Maillard, éditeur et journaliste, et de Clémence Didier. Il avait fait ses études au collège de Ste-Austreberthe à Montreuil-sur-Mer, au petit séminaire d'Arras, à l'université catholique de Lille et à Ottawa. Il avait été ordonné à Ste-Norbert du Manitoba, par Mgr Langevin, le 19 mai 1901. Il fut vicaire à Ste-Norbert du Manitoba 2 ans, et à Ste-Lazare et Marquette trois ans. Il fut nommé curé de Wolseley, dans la Saskatchewan, en 1905. Il séjourna longtemps dans le diocèse de Montréal et occupa la cure de Gravelbourg.

La dépouille funéraire partira ce soir pour cette ville. C'est Mgr Maillard qui fit les tableaux que l'on admire dans l'église de Gravelbourg de même que d'autres dispersés, un peu partout dans les églises canadiennes.

Chauffeur poursuivi

Un chauffeur de taxi accusé d'avoir conduit sa voiture dans les limites de la ville sans que le taximètre installé sur sa voiture ait été dûment inspecté et scellé par le constable Brouseau, inspecteur des taximètres, a comparu devant le recorder DesRivières et a été condamné à \$1 et aux frais. Le délinquant perdra sa licence pour une semaine.

Un film

Il y aura, ce soir, à 8 heures 30, présentation du film parlant de la colonisation, à l'Union Nationale Duplessis de Limoilou, (Inc.), 85, chemin de la Canadienne. Tous les membres y sont invités avec leur dame.



PRIX REGULIER \$239.95

REDUIT A

\$189.95

Toutes nos marchandises
sont marquées au
Comptant

SERVICE
PARFAIT

LA COMPAGNIE
LEGARE
LIMITEE

SATISFACTION
GARANTIE

REPRESENTÉE PAR TOUTE LA PROVINCE

Funérailles de M. J. Villeneuve à Saint-Sauveur

Le R. P. Nérée Laflamme, O.M.I., fait la levée du corps. — Le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., chante le service. — Foule considérable.

A ST-SAUVEUR

Un ultime et touchant hommage a été rendu, ce matin, à la mémoire de M. Joseph Villeneuve, décédé dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 57 ans et onze mois.

Ses funérailles ont eu lieu à neuf heures, en l'église de Saint-Sauveur. Une foule particulièrement nombreuse, comprenant toutes les classes de la société, a pris part à cette cérémonie funéraire. On remarquait notamment les membres du comité du Sacré-Cœur dont le défunt faisait partie, des membres des conférences Saint-Vincent-de-Paul, des membres des patronages, des congréganistes, des tertiaires, des membres de la société de tempérance.

A l'église, la cérémonie fut très imposante. Le R. P. Nérée Laflamme, O.M.I., a fait la levée du corps. Le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., a chanté le service. Il était assisté à l'autel du R. P. J.-J. Plamondon, P.S.V., supérieur du Patronage Laval et de M. l'abbé Gédéon Villeneuve, ecclésiastique, neveu du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, une messe fut dite à un autel latéral par M. l'abbé E. Bourbeau. Au chœur, on remarquait le R. P. Nérée Laflamme, O.M.I., supérieur, l'abbé Ernest Dumais, assistant-directeur de l'Action Catholique, les RR. PP. Gabriel Sarazin, O.M.I., Geo. Goyette, O.M.I., T. Gélinas, O.M.I., Art. Normand, O.M.I., M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire à Beauport, le R. F. Trépanier, P.S.V., et plusieurs frères des patronages St-Vincent de Paul.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Emile Laroche, a exécuté la messe de requiem et les motets de circonstance. M. Omer Létourneau était à l'orgue d'accompagnement. Le départ s'est effectué de la résidence mortuaire, 21, rue Kilomètre, pour s'acheminer vers l'église paroissiale.

Conduisaient le deuil, ses fils: MM. Rolland, Lucien, Marcel, Paul-Eugène et Roger; son gendre: M. Noël Demers; ses frères: MM. Gaudias et Gédéon; ses beaux-frères: MM. Eugene Caouette, Adélard Gagnon, Jos. Dupuis, Gaudias Lamontagne, Emile, Eugene et Zoël Dupuis, Pierre Beaumont, L.-E. Caron, Wilfrid Guay, P. Douard Poltras, Adolphe Laverdière, Jules Bourbeau, Edouard Bélanger, Jos. Gagnon, plusieurs petits-enfants, ses neveux et cousins, notamment M. l'abbé Gédéon Villeneuve, MM. Gaudias, Léopold, Maurice, Rodolphe, Joseph, Paul et Albert Villeneuve, Robert et Maurice Dupuis, Maurice, Jean-Louis, Roger, Emile et Léo Lamontagne, Louis-Roch, Magella et Rosaire Caron, Adrien, Henri et Paul Poltras, Raymond, Robert et Marcel Laverdière, Léopold, Rosario et Ls-Ph. Guay, Marcel Bourbeau, Paul Gagnon, Jules et André Bélanger, le frère Marie-Léopold et le frère Dupuis. Les porteurs d'honneur étaient MM. J.-W. Malouin, Joseph Car-

(Suite à la page 14)

Cours de l'abbé Tessier

C'est M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, qui sera le conférencier des mardis universitaires. M. l'abbé Tessier continuera son cours sur l'histoire de la Mauricie. On sait avec quel soin M. l'abbé Tessier s'est initié à tous les secrets de l'histoire régionale de la Mauricie. Historien consciencieux, il a dépouillé les archives susceptibles de lui ouvrir des vues nouvelles sur certains aspects de notre vie sociale. L'an dernier, M. l'abbé Tessier étudiait la vie sociale des notres vers les années 1800. Cette année, il approfondit un aspect particulier de la vie économique et même industrielle de notre pays sous le régime français: la fondation et le développement des forges du St-Maurice.

La conférence aura lieu à 8 h. 15, en la salle des Promotions.

"Les fureurs d'un juriste" par le juge Ferdinand Roy

Causerie donnée au quart d'heure universitaire par le doyen de la Faculté de Droit. — Une menace sur la Faculté de Droit. — "La loi fléchit sous le coup des lois." — Ce qu'il y avait dans le Code.

LA TACHE DU PROFESSEUR DEVENU PENIBLE

Décédé



M. J.-S. Villeneuve, décédé il y a quelques jours, dont les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église de St-Sauveur.

Le Vatican a répondu à S. H. le Maire

S. E. le cardinal Pacelli, camerlingue, envoie un câblégramme à S. H. le maire Borne en réponse à ses sympathies du conseil.

SA SAINTETE PIE XI

En réponse au câblégramme envoyé vendredi dernier par S. H. le maire Lucien Borne à S. E. le cardinal J.-M. R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, actuellement à Rome, à l'occasion de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Son Excellence le cardinal Eugène Pacelli, camerlingue de la Sainte Eglise catholique, a fait parvenir, hier après-midi, un télégramme de remerciements à l'adresse de notre premier magistrat. Voici le texte de ce message du cardinal Pacelli:

Cité Vaticane, 13.

LC Maire, Québec. Très touché vous exprime ainsi qu'à votre Conseil meilleurs remerciements condoléances envoyées.

On sait que vendredi soir dernier, le conseil de ville a adopté une résolution officielle de sympathie à l'occasion de la mort du chef de l'Eglise, et que, par la voix du leader du conseil, l'évêque Arthur Duval, N.P., les évêques ont exprimé leurs regrets d'apprendre la disparition de Sa Sainteté Pie XI.

Les Zouaves

Les Zouaves de Limoilou, compagnie no 20, sont invités à assister en uniformes, au service funéraire du Pape, en l'église de St-Charles de Limoilou, demain matin, à 8 heures.

Voeux perpétuels

S. Ex. Mgr Omer Plante, a présidé, ce matin, à l'hôpital Général, une cérémonie de voeux perpétuels.

Mgr l'Auxiliaire a célébré le saint sacrifice de la messe à sept heures. Il était assisté à l'autel par MM. les abbés Joseph Lehoux, aumônier de l'Institution et Irénée Frenette, sous-secrétaire de l'Archidiocèse. M. l'abbé Richard Couture, vicaire à Notre-Dame de Québec, a prononcé le sermon de circonstance. A fait ses voeux perpétuels: Marie-Anne Drolet, dite de St-Grégoire, originaire de St-Grégoire de Montmorency.

Pour le Pape

A L'UNIVERSITE LAVAL. Un service solennel sera chanté à la basilique, le jeudi, 16 février, à 9 h. et demi, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Le corps universitaire y assistera. Il prendra les toges au lieu ordinaire. Le secrétaire de l'Université Laval.

Le comité des bills publics siège, ce matin

Pour étudier une transaction intervenu à propos d'un testament. — Dans la succession de O.-S. Perreault.

L'HON. M. DUPLESSIS

Le comité de bills publics a siégé ce matin sous la présidence de l'hon. M. Duplessis. La foule était nombreuse et trois groupes se sont déclarés prêts à procéder. On a tout d'abord entendu les intéressés à l'adoption du bill 131, concernant la succession de Ovilas-Stanislas Perreault. Il s'agit tout particulièrement de faire ratifier une transaction intervenue le 11 octobre 1929, entre Marie-Louise-Eglantine Bastien et les exécuteurs testamentaires et administrateurs fiduciaires de la succession Perreault. Les avocats des intéressés étaient M. J. Vallée, Prud'homme et Bissonnette. Le premier ministre avait à ses côtés l'hon. M. Bilodeau, ministre des Affaires municipales et un nombre considérable de députés. C'est M. l'abbé J. Vallée qui a fait l'exposé de la requête et M. J. Prud'homme et Bissonnette ont tour à tour ajouté quelques remarques.

Le testament n'étant pas annexé au bill, le premier ministre fit remarquer qu'on aurait dû tenir compte de cette procédure obligatoire. Une question légale assez délicate s'étant soulevée, M. Duplessis demanda aux avocats de ne rien soutenir à l'encontre du droit devant les comités, ou siégeant de nombreux avocats.

Il a été démenti par les requérants, qu'en vertu d'une clause du testament, il ne pourrait y avoir de partage avant 1998. Ce partage ne pourrait être qu'après que le plus jeune des petits-enfants nés et à naître aura atteint l'âge de 21 ans révolus.

M. Bissonnette fit alors remarquer que cette clause mène très loin et que la mort seule peut décider de façon péremptoire qu'il n'y aura plus d'enfants à naître.

— Comme cela, repit M. Duplessis, le parti libéral n'aura plus d'enfants.

Le projet de loi fut finalement adopté avec amendement. On s'occupe ensuite du bill no 123 relatif à une convention passée entre le bill de Jonquière et la compagnie Price.

A la société des Arts

Samedi soir prochain, 18 février, M. Paul Rainville, conservateur adjoint du musée de la Province et correspondant de l'Association française d'action artistique sera l'hôte d'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres à un dîner causé, au restaurant Kerbulu.

M. Rainville parlera de César Franck, le grand compositeur belge-français, et fera suivre sa causerie d'une audition sur disques de la symphonie en ré mineur de Franck, exécutée par la Symphonie de Philadelphie sous la direction de Léopold Stokowski, l'admirable interprète de la musique de Franck.

Par une heureuse coïncidence, la Société des Arts, Sciences et Lettres se trouvera à commémorer par ce dîner le cinquantenaire de la première audition de cette symphonie qui fut jouée le 17 février 1889 par la Société du Conservatoire de Paris.

Notre société québécoise mérite certainement des félicitations pour l'heureuse initiative qu'elle prend en cette circonstance, et nul doute que les nombreux adeptes de la belle musique ne manqueraient pas une aussi belle occasion de passer des heures agréables en assistant à ce dîner causé.

Le prix du couvert est de \$1.25 et les billets seront en vente à partir de mercredi par les membres du bureau de direction de la société et au restaurant Kerbulu.

Décès de Mlle Marie Vachon

St-Victor de Beauce, 14. — A l'hospice Ste-Croix de Thetford-les-Mines, est décédée, hier, mademoiselle Marie Vachon, ancienne institutrice, autrefois de cette paroisse. Elle avait 70 ans.

Lui survivent deux neveux, MM. Joseph et Cyrille Vachon, de St-Romain. La défunte était une femme d'une ardente piété, d'une humilité égale d'un zèle inlassable et d'un dévouement sans borne pour les œuvres de charité. Ainsi, pendant près de 20 ans, elle ne manqua jamais de donner chaque semaine au Séminaire du Sacré-Cœur, de cette paroisse, sa part de travail en faveur des élèves pauvres de cette institution.

Ses funérailles auront lieu vendredi, le 17, en l'église de St-Alphonse de Thetford-les-Mines et l'inhumation au cimetière de cette paroisse.

M. D.-A. Lamontagne

Nous avons publié, samedi, une nouvelle sur les laboratoires du département de la classification des sols que dirige M. Zéphyrin Rousseau. Détail intéressant à noter, l'aménagement des laboratoires de ce nouveau service est l'œuvre de M. D.-A. Lamontagne, entrepreneur général de Bergeronville, qui a d'ailleurs vu à l'installation de l'électricité et du chauffage à ces mêmes laboratoires.

700 caisses de bière ont été saisies au Lac Noir

Sur les ordres du major Scott, directeur de la police des Liqueurs. — Résultat d'une longue enquête. — La cargaison est transportée aux entrepôts de la commission. — Arrestations probables

PRES DE 20.000 BOUTEILLES SAISIES

Les officiers de la police des Liqueurs de la Sûreté provinciale ont saisi, hier, au Lac-Noir, compté de Mégantic, un wagon contenant environ 700 caisses de bouteilles de bière consignées au nom d'un individu de la région qui n'avait aucun titre à leur possession. Cette saisie a été faite sur les ordres du directeur de la police des Liqueurs, le major H.-E. Scott, à la suite d'une longue enquête des inspecteurs de ce service policier. La cargaison, qui était contenue dans des caisses de bois et des poches, a été transportée aux entrepôts de la commission des Liqueurs. Aucune arrestation n'a été faite, mais on s'attend à ce que plusieurs individus soient mis sous arrestation, à la suite de cette nouvelle affaire.

Le chargement est évalué à plus de \$2,000 et le nombre des bouteilles saisies se chiffre à près de 20,000.

Le maire est à son bureau

Complètement remis de la grippe qu'il a retenue à sa chambre pendant quelques jours, S. H. le maire Lucien Borne était à son bureau de l'hôtel de ville ce matin. Il a eu une entrevue avec l'échevin Pierre Bertrand et l'ingénieur Edouard Hamel au sujet des travaux de la cité Franklin.

Le maire nous a déclaré qu'il présiderait cet après-midi, la réunion du comité des amendements à la charte. Il nous a dit que lui et ses collègues étudieront également demain et jeudi après-midi, les clauses du bill de Québec. Le maire nous a aussi déclaré qu'il ne sait pas si le projet de loi de la ville sera soumis au conseil de ville, vendredi soir prochain.

Un congrès des éleveurs du 21 au 23 février

A Québec. — Le congrès sera clôturé par un banquet où l'hon. Bona Dussault adressera la parole. — Nombreux problèmes.

LES TROPIQUES

La Société générale des Éleveurs de la province de Québec convoque ses membres, à Québec, le 21, 22 et 23 février courant, à l'occasion de son assemblée annuelle et des réunions particulières de ses filiales. La fédération des éleveurs comprend les sociétés d'éleveurs de porcs, de moutons, de chevaux, de bovins, de canadiens, de bétail Ayshire et Jersey ainsi que l'Association provinciale des éleveurs de bétail Holstein sont également affiliés à la Société générale.

Durant trois jours, toutes les questions pertinentes à la régulation des troupeaux, porcs, canadiens, ainsi que divers problèmes se rapportant à la production chevaline seront l'objet d'une étude particulière.

Un dîner offert aux congressistes marquera la clôture de ces assises agricoles. L'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture adressera la parole ainsi que plusieurs officiers des ministères de l'Agriculture fédérale et provinciale. Il y aura également distribution de trophées aux éleveurs qui se sont distingués l'année dernière, soit aux expositions, soit dans certains concours de production animale. Le dîner sera servi au café du Parlement, le 23 février à 7.30 p.m.

Tous les éleveurs sont instamment invités à suivre les débats du congrès. Ceux-ci touchent de si près les intérêts supérieurs de l'agriculture québécoise qu'ils ne peuvent manquer d'offrir beaucoup d'intérêt.

Hull refuse

WASHINGTON, 14. — (UP) — Le secrétaire d'Etat Cordell Hull a rejeté aujourd'hui une proposition visant à faire assumer aux États-Unis le rôle de pacificateur mondial par la convocation d'une conférence internationale sur le désarmement.

Une Chambre de Commerce à Ste-Anne

Des citoyens de Ste-Anne de la Pocière se sont réunis dans le but de fonder une Chambre de Commerce.

COMITE PROVISOIRE

Ste-Anne-de-la-Pocière, 14. — (D.N.C.) — Ste-Anne-de-la-Pocière aura bientôt sa Chambre de Commerce locale. Une assemblée des citoyens de cet endroit, desirant de fonder un organisme destiné à promouvoir les intérêts commerciaux et industriels de Ste-Anne, s'est tenue hier soir, sous la présidence de M. l'abbé F.-X. Jean directeur de l'École Supérieure d'Agriculture, qui mit une des salles de cette institution à la disposition du public. Parmi ceux qui figuraient au premier rang de l'assemblée, on voyait M. l'abbé Odilon Guimont, curé de la paroisse. M. l'abbé Jean souhaita la bienvenue aux assistants et les félicita de leur désir de coopérer entre eux et de s'entendre pour le bien commun de leur localité.

Puis, MM. Elie Potvin, l'un des promoteurs du projet, remercia M. l'abbé Jean de son hospitalité. MM. le Dr J.-I. Pageau, le notaire Dupuy, Hospice Michaud, gérant de la Banque Provinciale, Félix Bélanger, président de l'U. C. C. et M. l'abbé Odilon Guimont, curé, adressèrent également la parole. M. l'abbé Guimont se déclara heureux de l'initiative prise par ses paroissiens.

Il n'y eut pas d'élection, car la Chambre de Commerce n'est pas encore légalement constituée. Toutefois, un comité provisoire a été formé pour voir au recrutement et à la rédaction de la constitution et à l'obtention d'une charte fédérale. Ce comité se compose de MM. F.-X. Lambert, président, entrepreneur, Hospice Michaud, L.-B. Fournier, C. Gagné, F. Bélanger, G.-A. Michaud, F. Beauchemin, G.-A. Michaud, maire, F. Champagne, Elie Potvin, J.-F. Dumais, A. Fleury, P. Leclerc, E. Bernier, G. Pelletier, Aimé Boutin, L. Michaud, A. Albert, A. Ouellet, A. Sirols, J.-B. Belleville, T. Desjardins.

M. F. Champagne a été choisi comme secrétaire et M. H. Michaud, comme trésorier. On a décidé de demander une charte fédérale.

Funérailles jeudi

Les obsèques de M. J.-Alphonse Bouchard, dont nous rapportons le décès, dans une autre colonne, auront lieu, jeudi matin, à 9 heures.

Il a été blessé dans une explosion

MONTREAL, 14. — (DNC) — Chaudière Giroux, 20 ans, fils de M. Isidore Giroux, cultivateur de Ste-Dorothée, a été grièvement blessé dans un accident survenu sur la terre de son père. Le jeune cultivateur était à dégrader du fumier à l'aide de dynamite au moment de l'accident. Il plaça un bâton de dynamite dans un trou, puis s'éloigna. Croyant que la mèche en était éteinte, il se rapprocha de nouveau pour l'examiner. Une explosion se produisit à cet instant et le jeune homme fut terriblement brûlé à la figure et au bras droit. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où les médecins disent que son état général n'est toutefois pas trop inquiétant.

DECES

BOUCHARD. — A Québec, le 13 février 1939, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J.-Alphonse Bouchard, époux de dame Louise Desrochers. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 66, rue St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église de St-Cœur de Marie, et de là au cimetière Belmont. 7734-14-2 (2 fs)

THÉ
"SALADA"
Orange Pekoe

Les valeurs glissent légèrement sur des marchés paisibles

PRODUITS DE LA FERME

Les denrées

MONTREAL, 14. — Les prix des oeufs frais sur les marchés des denrées ont haussé hier, à Montréal, tandis que le beurre n'a pratiquement pas changé. Il n'y a pas eu de cotations du fromage du Québec. Le marché des patates a continué d'être paisible; la demande a été légère et les prix ont été stables. Il y eut une bonne demande pour les poulets et les poules et les prix ont été plus fermes; mais les autres catégories de volailles ont été stables.

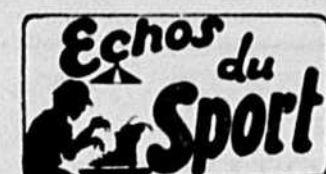
Prix du gros

BEURRE
Le 13 février
Livraison immédiate :
No 1 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 2 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 3 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 4 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 5 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 6 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 7 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 8 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 9 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 10 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 11 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 12 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 13 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 14 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 15 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 16 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 17 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 18 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 19 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 20 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 21 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 22 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 23 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 24 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 25 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 26 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 27 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 28 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 29 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 30 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 31 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 32 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 33 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 34 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 35 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 36 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 37 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 38 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 39 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 40 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 41 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 42 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 43 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 44 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 45 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 46 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 47 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 48 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 49 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 50 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 51 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 52 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 53 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 54 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 55 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 56 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 57 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 58 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 59 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 60 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 61 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 62 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 63 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 64 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 65 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 66 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 67 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 68 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 69 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 70 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 71 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 72 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 73 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 74 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 75 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 76 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 77 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 78 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 79 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 80 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 81 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 82 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 83 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 84 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 85 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 86 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 87 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 88 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 89 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 90 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 91 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 92 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 93 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 94 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 95 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 96 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 97 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 98 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 99 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.
No 100 du Québec, 92 points, trait 22½-23½.

Prix aux détaillants

Beurre, — No 1 en timbre, 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109

La finale du tournoi de boxe des amateurs aura lieu ce soir



MAURICE BERTRAND

C'est par erreur que nous avons annoncé, samedi, que Wellie Thériault avait battu Maurice Bertrand. Ces deux athlètes ont fait match nul. Hier soir, nous avons rencontré Bertrand qui nous a demandé de rectifier. C'est toujours avec plaisir que nous donnons à chaque athlète tout son mérite. Et voilà Maurice !

QUI EST-CE ?

Un amateur nous téléphone et nous demande : "Vous annoncez avoir reçu le montant de \$21.00 de Shawinigan en ce qui concerne votre souscription au bénéfice de Perrault. Qui a donné ce montant ?"

Un montant de \$16.00 nous parvient des employés de la Shawinigan Chemicals, division chimique et l'autre de \$5.00 de la C. T. L. Athletic Commission.

Chez les E. C.

L'équipe de l'Agriculture a disputé du Bilodeau-Gagnon, hier soir, dans la ligue des employés civils, par 4-3. Dans la seconde joute, la Commission des Liqueurs a disputé des Travaux Publics par 4-1. Voici les sommaires de ces deux parties :

SOMMAIRE	
Première période	
1-Travaux Publics (P. Lantier)	6.35
2-Comm. des L. Lortie (Bastien)	9.35
Punitions : Picard, Gauthier.	
Deuxième période	
2-Comm. des L. Bastien	6.06
4-Comm. des L. Bastien (Aucailier-Dion)	6.35
6-Comm. des L. Raité (Aucailier)	9.05
Punitions : Picard, Lantier, Dagnault	
2-Touriste, Gagnon, Boulay, mineurs	
Neelan, Lantier, Lortie, mineurs.	
Troisième période	
Pas de point.	
Punitions : Dagnault, Boulay.	

SOMMAIRE	
Première période	
1-Bil-Gagnon, Pare (Pinaut)	6.30
2-Agric. Lantier (E. Morin)	9.25
3-Bil-Gagnon, Robichaud (Fourrier)	11.40
4-Agric. Huet (E. Morin)	14.58
Deuxième période	
Aucun point.	
Aucune punition.	
Troisième période	
5-Agric. Huet (E. Morin)	1.20
6-Bil-Gagnon, Savard (Pinaut)	9.20
7-Agric. Jacob (Paquet)	69.43
Aucune punition.	

Bellevue gagne

Le Bellevue a disputé des As de St-Fr. d'Assise, hier soir. Ces deux équipes jouent une série semi-finale de championnat. Voici le sommaire :

SOMMAIRE	
Première période	
1-Bellevue, Tremblay (Higgins et Macasey)	10.00
2-Bellevue, Tremblay (Macasey et Higgins)	13.00
Punitions : Langlois, Roberge 2, No. 11.	
Deuxième période	
3-Bellevue, Tremblay (Macasey et Higgins)	16.00
4-Bellevue, Tremblay (Macasey et Higgins)	18.00
Aucune punition.	
Troisième période	
5-Bellevue, Gagnon (Tailleur)	10.00
6-As, Laplante (Tailleur)	11.00
Punitions : Simard 2, Langlois, Higgins.	



(United Press)

New-York — Al Reid, 126 3-4. New-York, défait Jimmy Lancaster, 130 1-4. Wilmington, Del. (8) : Paul Dibello, 136, New-York, défait Howard Scott, 136, Washington (8).

Newark, N.J. — Maurice Strickland, 195, Nouvelle-Zélande, k.o. Frank Donofrio, 179, Philadelphie (1) ; Eddie Pierce, 160, Irlande, défait Harvey Massey, 158, New-York, annulé (-0).

Chicago — Eddie Lander, 126 1-2, Chicago, annule avec Frankie Kid Covell, 128, Brooklyn, N.-Y. (8) ; Tommy Pallatin, 144 1-2, South Bend, Ind., à la deuxième sur Johnny Rock, 154, Chicago (5) ; Alex. Pug, 148, Chicago, k.o. Johnny Williams, 149 1-2, Danville, Ill. (2) ; et Ernie Valene, 174, Milwaukee, à la deuxième sur Sol Robinson, 164 1-2, Chicago (4).

Avis important

Le banquet qui devait avoir lieu au Château Frontenac à l'issue des concours provinciaux n'aura pas lieu. On donnera un souper au manoir St-Castin le 18, dans la soirée, et l'on fera alors la distribution des prix des différentes compétitions.

A LA TOUR ce soir

Finale du Tournoi de BOXE AMATEUR

Un grand nombre de combats intéressants.

Admission générale

.35

Sièges réservés

.50 et .75

Plusieurs inscriptions pour les concours provinciaux

Les organisateurs au ski club de la Voirie commencent à recevoir les inscriptions. — Both, Johannsen, Mann et Gillespie sont inscrits.

UN SUCCES ASSURE

Les inscriptions pour les concours provinciaux de ski commencent à parvenir aux organisateurs de ski club de la Voirie. Au cours de la journée d'hier, on a reçu quatre inscriptions de premier ordre. Au cours de la journée d'aujourd'hui, il est bien probable que la liste des entrées se couvrira des noms des mieux connus dans le domaine du ski.

Rien n'a été épargné par le club de la Voirie pour donner un éclat particulier aux prochaines compétitions, au lac Beauport. Ceux qui sont à la tête de l'organisation connaissent leur affaire et le succès du prochain événement sportif semble être assuré.

Percy Both, ancien champion canadien du saut, a donné son nom pour prendre part aux concours chez nous et qui s'est illustré de façon particulière dans les concours intercollegiaux, sera aussi de la partie. On a aussi enregistré les noms de Douglas Mann et de Gault Gillespie, deux autres skieurs présentement en évidence à Montréal. On s'attend à ce que le vétéran Harry Pangman donne son nom bientôt.

On est prié de noter qu'il n'y aura pas de banquet au Château, jeudi, mais un souper, samedi soir, au Manoir St-Castin.

La série finale pour le championnat intermédiaire

Ce soir, à l'arena, s'ouvre la série finale pour le championnat de la ligue intermédiaire locale. Les Castors et le Red Indian joueront leur première partie à huit heures trente. Le champion intermédiaire rencontrera ensuite un adversaire dans l'élimination provinciale.

Les Castors sont favoris pour décrocher le championnat. Le Red Indian fera certainement une lutte très contestée et l'on est assuré de maintenant d'assister à des parties qui en vaudront la peine.

Claude Bourque à Kansas City

MONTREAL, 14. — (D.N.C.) — Claude Bourque, gardien de buts substitut du Canadien qui fut signé peu après le début de la saison des Maple Leafs de Verdun, de la ligue senior Québec, pour remplacer Wilfrid Cude temporairement, quitte Montréal cet après-midi, pour se joindre au club Kansas City de l'Association américaine de hockey.

On annonce les négociations pour le transfert du joueur de Montréal, aux Greyhounds en fin de semaine à Toronto, quand Billy Grant, président de l'Association Américaine rencontrera Jules Dugay. Bourque n'est que prêt à Kansas City et il peut-être appelé en aucun temps par le tricolore.

Dans la seule joute de ce soir, dans la ligue de hockey Nationale, les Red Wings de Détroit visiteront les Bruins de Boston. Les Red Wings ont une avance de 4 points sur le Canadien, mais une victoire du Boston ce soir, alèrderait beaucoup aux chances du Canadien de se classer dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

Dans la ligue provinciale

MONTREAL, 14. — (D.N.C.) — Les Rapides de Lachine reçoivent ce soir, la visite des Flyers de Cornwall, dans la dernière joute régulière entre ces deux clubs cette saison. Les Flyers qui sont maintenant assurés de terminer en première position de la ligue provinciale senior concentreront leurs efforts du côté des compteurs.

Voici la cédule des joutes d'ici à la fin de la saison, y comprises les trois qui furent remises au cours de la saison, et qu'il sera nécessaire de jouer pour décider de la troisième position.

15 février : Shawinigan vs Valleyfield.	16 février : Shawinigan vs Sherbrooke.
17 février : Valleyfield vs Cornwall.	17 février : Shawinigan vs Lachine.
18 février : Lachine vs Valleyfield.	

Stockton et Riley annulent

Montréal, 14. (D.N.C.) — Graham Stockton et Jack Riley ont annulé hier soir, en finale au programme de lutte au manoir St-Jacques. Tous deux cependant furent disqualifiés par l'arbitre Sammy Mack durant la chute décisive.

Stockton prit la première chute en 15.30 minutes et Riley revint à la charge pour s'assurer la suivante en 12 minutes. A la reprise les deux adversaires ont vidé leur compte, ce qui entraîna la décision citée plus haut.

En semi-finale, Richard Delamare s'est assuré la victoire sur Ernie Arthur dans un match fort intéressant, alors qu'il coucha son brutal adversaire en 13.30 minutes, pendant que son frère Victor jr, remportait aussi une fort belle victoire alors qu'il disposait du solide Bob Steele dans le spécial. Dans une des préliminaires, Jack Remillard a annulé contre Alex. Tesluk, pendant qu'Eddie Marquette battait Jack Miller en 19.20 minutes dans le premier combat de la soirée.

Le tournoi provincial de badminton s'ouvre vendredi

Le grand tournoi pour le championnat de badminton de la province s'ouvrira au Québec Winter Club, vendredi de cette semaine. On a terminé le tirage hier soir. On voit que des joueurs de Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan, Kitchener et Québec, feront partie des prochaines compétitions.

Voici la cédule des parties de première ronde dans chaque division :

Simple féminin	
Mlle M. Delaney, Québec, bye.	
Mlle F. Hamel, Québec, bye.	
Mlle A. Savard, Québec, vs Mlle F. Dubois, Montréal.	
Mlle A. Savard, Québec, vs Mlle F. Dubois, Montréal.	
Mlle A. Boivin, Québec, vs Mlle C. Smith, Québec.	
Mlle R. Bustin, Québec, vs Mlle R. N. McLeod, Montréal.	
Mlle P. Côté, Québec, bye.	
Mlle F.-T. Denis, Montréal, bye.	

Simple masculin	
L.-G. Schlemm, Montréal, vs A. Hay Shawinigan.	
M. Tessier, Québec, vs M. Weber, Shawinigan.	
P. Gagnon, Québec, vs D.-W.-R. McKean, Montréal.	
J. Gagnon, Québec, vs L. Soucy, Montréal.	
J. Turcot, Québec, vs J.-W. Kennedy, Montréal.	
A.-E.-P. Scott, Québec, vs Keith Butler, Kitchener.	
J. Silver, Montréal, bye.	

Double masculin	
D.-W.-R. McKean et N.-A. Burrows, Montréal, bye.	
H. Quat et P. Gagnon, Québec, vs A. Hay et M. Weber, Shawinigan.	
B.-T. Denis et J. Turcot, Québec, vs D.-O. Donnel et S. Jones, Québec.	
E.-Lafferty, Québec, et F.-T. Denis, Montréal, vs J.-W. Kennedy et C.-M. Tétrault, Montréal.	
M. Bonnar et A. Henderson, Montréal, vs B. Macauley et J. Rattray, Québec.	
M. Donohue et Geo. Donohue, Québec, vs K. Butler et R. Smith, Kitchener.	
A.-E.-P. Scott et M. Tessier, Québec, vs J. Silver et W. Fry, Montréal.	
G. Schlemm et J.-K. Reynolds, Montréal, bye.	

Double mixte	
Mlle N. Bonnar et L.-G. Schlemm, Montréal, bye.	
Mlle E. Russell et G. Fraser, Québec, bye.	
Mlle E. Hanrahan et B. Macauley, Québec, bye.	
Mlle S. Smyth, Québec et A. Hay, Shawinigan, bye.	
Mlle R.-N. McLeod et A. Henderson, Montréal, bye.	
Mme P.-T. Denis et partenaire, Montréal, bye.	
Mlle G. Smyth et J. Gagnon, Québec, bye.	
Mme G. Roberts et L. Hearle, Québec, vs M. et Mme E.-D. Lafferty, Québec, bye.	
Mlle L. Turcot et J. Turcot, Québec, vs Mlle M. Scott et D. O'Donnell, Québec, bye.	
Mlle Des Rivières et M. Weber, Québec, vs R. Smith et partenaire, Kitchener.	
Mlle P. Côté et P. Gagnon, Québec, bye.	
Mlle M. Delage, Québec et D.-W.-R. McKean, Montréal, bye.	
M. et Mme W. Bonnar, Montréal, bye.	
Mlle L. Tessier et J. Rattray, Québec, bye.	
Mlle A. Fortier et A. Lagueux, Québec, bye.	
Mlle N. Hankin et G. Reynolds, Montréal, bye.	



Photo prise, dimanche après-midi, lors de la tenue du tournoi individuel pour le championnat de la ville et du district. Camille Fiset, est le nouveau champion depuis. Il a disputé de Robert Gosselin en finale par 21-16, 21-17 et 22-20. On voit sur la première rangée : MM. Rosaire Jacques, Camille Fiset, le nouveau champion, P.-E. Belanger, secrétaire-trésorier de la Ligue, Paul Bolduc, président de la Ligue; Ed. Poir Maurice Laplante, O.M.L. amonéur des Jeunes de St-Sauveur; Roger Guimont, champion vaincu; Lucien Morneau, Édouard et Edouard Matte, V. Chouinard, etc. (Photo de l'Action Catholique).

On s'attend à grouper de quinze à dix-huit équipes dans le grand derby

M. Gosselin vs M. Bertrand

Maurice Bertrand et Maurice Gosselin ont signé leur contrat hier soir, pour un combat de championnat. Ces deux athlètes se rencontreront vendredi soir, dans la finale de la semaine hebdomadaire. Gosselin, pour la circonstance, défend son titre à 142 livres et la cellule Léo Bourgaud.

Marcel Guimont rencontrera Geo. Girard, dans la semi-finale. Ces deux combats donnent une idée de ce que sera le prochain programme de lutte au club Champlain.

Bertrand prétend que ses victoires sur Lopez, Dufresne et Chuck veulent dire quelque chose. "Vous verrez que je causerai une surprise vendredi", nous dit-il Bertrand, hier soir, Gosselin regardait Bertrand et semblait sourire ironiquement.

La lutte est corsée

La course à la suprématie des compteurs de la ligue Nationale s'avère de plus en plus acharnée. Après la fin de semaine, au cours de laquelle furent disputées quatre parties, la première place dans l'échelle du classement est occupée conjointement par cinq joueurs : Tos Blake, du Canadien, Sylvanus Appé, du Toronto; John Gosselin, du Chicago; Dave Schirner et Tommy Anderson, de l'Américain.

Ils ont un total uniforme de 32, mais la tête appartient théoriquement à Blake parce que, des cinq meneurs, il a le plus de points francs, soit 15. Le Big Seven se continue avec les joueurs suivants : Marty Barry, du Détroit, 27 points; Gordon Drillon, du Toronto; Bryan Hextall, Clint Smith et Phil Watson, des Rangers, 26 points chacun. Voici, du reste, le tableau des premiers pointeurs du circuit Calder :

	G.	A.	Pts
Blake, Canadiens	15	17	32
Apps, Toronto	13	19	32
Gottseling, Chicago	13	19	32
Schirner, Américains	10	22	32
Anderson, Américains	10	22	32
Barry, Detroit	9	18	27
Drillon, Toronto	15	11	26
Hextall, Rangers	14	12	26
Smith, Rangers	11	15	26
Watson, Rangers	10	16	26

Ligue junior

Etant donné que l'arena n'est pas disponible jeudi soir, le 16 février, les dernières parties de la cédule de la Ligue Junior seront jouées mercredi soir, le 15 février, à 8 heures, comme suit :

St-Patrick vs Lions;	
Castors vs As Juniors.	

Pour la cédule des clubs : — p.j.g.p.n.p.p.p.p.p.s
Castors 14 10 2 2 69 27 22
As Juniors 14 9 2 2 54 23 21
Lions 14 4 7 3 39 42 11
St Patrick 14 13 0 22 89 2

Les Bons Sports

Dans la ligue des Bons Sports Québec-Montmorency, dimanche dernier, deux parties ont eu lieu avec le résultat suivant : Giffard 4 : Courville 2 : St-Pascal 3 : Boischatel 2. Hier soir, le St-Pascal a défait le Beauport par 2-1. Demain soir, les parties suivantes sont à l'affiche : Giffard à St-Gregoire, Boischatel à Courville et Beauport à St-Jascel.

Pour vos Articles de Sport Skis de toutes marques — Patins — Hockey, etc. — Costumes pour tous les sports. VOYEZ SPORZ ENR. Leo Turcotte, Prop. 347, rue St-Jean. Tél. : 2-6651. Spécialité : Atelier de réparation de skis et raquettes de badminton. Importation d'armes à feu.

Cet événement s'ouvre le 23 courant. — Départ et arrivée sur la piste de l'Exposition. — Les vétérans en lice. — Des débutants. — Des bourses au montant de \$1,000. — Le dernier jour, soit samedi, une épreuve à un chien pour les enfants de la ville.

DE GRANDS PREPARATIFS

Les inscriptions des équipes qui participeront à cette épreuve se chiffrent entre 15 et 18 participants, lorsque le signal du départ sera donné sur le terrain de l'Exposition, le 23 courant à 1 h. p.m. A date, l'organisation peut compter sur la présence des maisons et conducteurs suivants : derby l'an passé, conducteur R. Morneau, le vainqueur de 1937; N. Dompierre, ind., conducteur; A. D'Aigle, vainqueur du derby de Lacombe en 1937; la Cie Paquet, vainqueur de plusieurs derby l'an passé, conducteur R. St-Hilaire; la compagnie Paquet, fut aussi vainqueur à Ottawa en 1935, et Lacombe en 1936; Georges Chevrete, le dark horse des derbys en 12, 28, 29, 30 et 31, 32; Almazor Hardy, G. Tremblay, les frères Giguère, P. Bouffard, et présentant la fonderie de l'Islet; Emile Meriel, le vainqueur du derby en 34.

Parmi les nouvelles recrues, on compte : R. Morneau, de St-Michel de Bellechasse, vainqueur du derby de Montréal-Nord. L'organisation compte aussi sur la présence de Harry Wheller, le vainqueur des derbys de Lacombe et Québec en 35.

Des bourses au montant de \$1,000.00 seront décernées en prix pour cette épreuve. Le départ et l'arrivée se feront en face de l'amphithéâtre de l'exposition.

Samedi, le 25 courant, dernier jour de l'épreuve, sur la piste de l'Exposition. Des courses avec un chien, pour les enfants en dessous de 15 ans, seront offertes au public de Québec. Un montant de \$100.00 en prix sera décerné comme suit : pour ces épreuves. Le club exigera l'extrait de naissance, afin qu'il n'y soit pas dit qu'il y a eu injustice de la part des participants.

Le tirage se fera le 20 courant au Château Frontenac, à 8 h. p.m. Parmi les nouvelles recrues, on compte :

Montréal, 14. (D.N.C.) — La Québec Amateur Hockey Association n'a pas réussi dans ses tentatives pour qu'il y ait un changement dans le système éliminatoire pour la coupe Allan.

George Ludley, vice-président de la C.A.H.A., a assisté à une assemblée, ici, samedi, au cours de laquelle le sujet fut discuté. Les champions du Québec doivent jouer les deux premières parties d'une série de trois dans cinq dans les Maritimes. Les autres joutes doivent être disputées à Montréal au Forum.

La Q.A.H.A. sous l'influence de la ligue senior, Québec tenta d'obtenir qu'une série de deux dans trois soit disputée ici, ou que les champions du district d'Ottawa rencontrent les Maritimes, Québec rencontrant les survivants.

Le St-Pascal Le festival qui devait avoir lieu dimanche soir à Charlesbourg, a été remis à ce soir, le 14 février.

A Charlesbourg Le festival qui devait avoir lieu dimanche soir à Charlesbourg, a été remis à ce soir, le 14 février.

Le Dubé et Fils Mercredi soir, le Dubé & Fils Enr. remporta la deuxième partie de la série deux dans trois au pointage de 3 à 0, sur le J.-B. Renaud. Les deux mêmes équipes se sont rencontrées jeudi après-midi à 3 hrs et ont annulé au score de 0 à 9 après trois supplémentaires de suite.

Le Victoria Dimanche après-midi, le Victoria a défait la Boulangerie Moisan à Loretteville, au score de 7 à 2. Hier soir, sur la patinoire du Boisclair, le Victoria a écrasé les Pirates de Chez Mike au total de 16 à 2. L'étoile de ces deux parties fut Clément Berger.

Un record Montréal, 14. — Paul Paquin qui voyage de Val d'Or à Montréal en traineau, a couché à St-Jérôme, hier soir, et il arrivera en ville aujourd'hui, à l'angle des rues Lajeunesse et Crémazie.

Paquin, un jeune canadien-français de la région minière du nord-ouest de Québec, a quitté Val d'Or le trois février accompagné d'un musher métois, Jos. Louisse, dans un traineau tiré par huit chiens huskies. Le jeune Paquin espérait bien parcourir la distance de 300 milles assez rapidement pour arriver dimanche dernier, mais il fut retardé par la mauvaise température et la neige.

Huntingdon éliminé VALLEYFIELD, 14. (D.N.C.) — Le club Bellevue, habilement dirigé par le vétéran Georges Lafontaine, a éliminé le club Huntingdon en remportant leur deuxième victoire consecutive à l'arena de Valleyfield, jeudi soir dernier, dans la ligue intermédiaire par le score de 7 à 5.

Plus de huit cents personnes ont assisté à un vrai duel dans le hockey entre ces deux clubs dont le club Bellevue remporta les honneurs après dix minutes de jeu supplémentaire.

R. Joannette fameux centre du club Bellevue, à qui revient la plus grande partie de la victoire, en seant quatre des sept points.

Les gardiens de buts Chatelet et Houle furent occupés constamment dans leurs filets.

Dimanche dernier a eu lieu le dog derby de trois milles de Stadacona. L'artiste de notre journal a photographié le vainqueur de l'épreuve M. Marcel Garneau qui l'on voit ici avec son équipe. On remarque en outre : M.M. A. Samson, A. Lelièvre, Hubert Simard, P.-E. Drouin, donateur de la coupe Métropolitaine, Paul Sanfanco, Jérôme DeRose, Jos. Picholle, P. Gagnon, Antonio Routhier, Lucien Lebel, organisateur, Gérard DeRose.

Au club Champlain. — Il faut faire connaître les vainqueurs dès ce soir à la demande de l'A. A. U. — Des favoris aux prises.

LE PROGRAMME

Le tournoi de boxe amateur du club Champlain prend fin ce soir à la Tour. Ce tournoi devait se continuer pour quelques séances, mais devant la décision de l'U. A. A. du Canada qui demandait que tous les champions soient connus ce soir, les organisateurs présenteront donc leur dernier programme.

Cette soirée comporte un grand nombre de rencontres qui suscitent l'intérêt. En plus d'être proclamés champions de Québec et district, les vainqueurs de chaque classe se rendront dans la métropole à la fin d'avril pour prendre part au tournoi Golden Gloves pour les championnats du Canada. On sait que ce dernier tournoi est le plus important de tout l'empire britannique.

Certaines de ces batailles mettront en lice des favoris des amateurs de boxe tels que Jerry O'Brien le spécialiste du K. O.; Brownie Rouleau qui fait son retour au pugilat; Eric Cornell, le sensationnel boxeur à 160 lbs.

En parlant de Cornell, disons qu'il aura à faire face à un très dur adversaire dans la personne de Maurice Côté. Dick a peut-être un peu plus d'école que Côté, mais ce dernier est considéré comme le plus dur frappeur chez les 160 lbs.

Bernard Triquet est un autre qui fera parler de lui.

En résumé, les amateurs qui se rendront à la Tour, ce soir, sont assurés d'assister à des rencontres enlevantes et intéressantes.

Nous donnons plus bas, le programme complet.

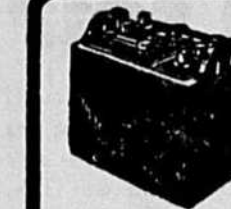
Les prix d'admission demeurent les mêmes que pour le premier programme.

90 lbs Emmanuel Bonsaint vs Laurent Theriault.	112 "
Maurice Drouin vs Jules Darveau.	100 "
Kid Galere vs J.-P. Lamonde.	112 "
Lacien Langevin vs Gerard Migneault.	112 "
Jimmy Lanvegin vs Irene Rochefort.	126 "
Fred Geraghty vs Jerry O'Brien.	126 "
Mac Stewart vs Jean Thibault.	147 "
Damien Guillemette vs Brownie Rouleau.	147 "
Laurent Baubien vs Ambroise Vignesult.	135 "
Bernard Triquet vs Cleophas Chapadeau.	118 "
Fernand Paradis vs Bobé Duguay.	118 "
Kid Tom vs Eug. Gagné.	112 "
Gagnant Langevin-Rochefort vs Langevin-Migneault.	126 "
Gagnant Garaghty-O'Brien vs Stewart-Thibault.	147 "
Gagnant Baubien-Vignesult vs Guillemette-Rouleau.	160 "
Dick Cornell vs Maurice Côté.	

Ils sont rappelés

Boston, 14. — Art. Ross, gérant des Boston Bruins, a rappelé aujourd'hui, Charlie Sands et Ray Gettiffe qui avaient été envoyés aux Bears de Hershey, il y a quelque temps. Le renvoi de ces deux joueurs avaient suscité bien des commentaires. On prétendait que Ross avait alors commis une erreur ce à quoi Ross avait déclaré qu'il s'en était aperçu en prenant cette décision. Gettiffe et Sands

POUR VOS PETITES ANNONCES APPELEZ 2-4771



AUTOMOBILE

ACCESSOIRES - SERVICE OCCASIONS

AUTOS A VENDRE

CHRYSLER ROYAL SEDAN 1938. 1850 cc. 3 Plymouth 1935. 3200 cc. Studebaker Sedan 1935. 3270 cc. Ford Coupe 1934. 3270 cc. Ford Coupe 1935. 3270 cc. Ford Sedan 1931. 1600 cc. 2 Ford Coupe 1930. 1600 cc. Ford Cabriolet 1930. 1600 cc. Plusieurs autres à partir de \$750.00 à \$2000.00. **GIRoux MOTORS SALES, 666, AVE. ROYALE, BEAUFORT-EST, TEL. 1-1245. 915-2-11 (11 ms) A.V.**

NOUS VENDONS ET ACHETONS AUTOS USAGES

MARCHE L'AUTO
310 de la Couronne
TEL. 1-3-1915
9570-15-1 (26 fs) A.V.

SEDAN WILLIS 1937-38-39. Overland 39. Ford 35. Pontiac 32. Dodge 30. Chevrolet 28. Graham Paige 26. Coaches Pontiac 35. Austin 35. Coupe Austin 37. Bantam 38. Moto-cyclette Ariel 36. Harley Davidson 32. Indian 42. Indian 32-33. Honda 31. RODRIGUE OUSTOUY, VENDEUR WILLIS ET BANTAM, 170, rue de la Couronne, 2-5277. 6821-1-2 (26 fs) A.V.

Accessoires d'autos

LUDGER FERLAND, 165, 1ère AVE. N.E. LIMOULOU, TEL. 4-2320. Parcs d'autos pour toutes marques de chars neufs et usagés. Pneus neufs 34-4, 34-4, 35-5. Aussi à vendre différentes marques de chars usagés en très bon ordre et aux plus bas prix. 5703-3-1 (8 ms) A.A.

NOUS AVONS toujours en main quantité de moteurs électriques, neufs ou usagés. Réparation de moteurs, générateurs et moteurs. Aussi accessoires d'autos neufs ou usagés. AUTO SERVICE REG'D. 197, DELACOURNE, TEL. 4-2322. 7177-2-2 (26 fs) A.V.

DORCHESTER AUTO PARTS REG'D. TEL. 2-2898. Assortiment complet pièces neufs et usagés, prix les plus bas du marché. Demandez nos spéciaux, batteries 11 plaques, neuves 44-23, 12 plaques, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781,

M. Simard accorde une demi-journée de congé aux élèves de nos écoles

(De notre édition de 5 h. d'hier) A l'occasion du décès de Sa Sainteté le Pape Pie XI, la Commission scolaire, par son président, M. J.-Emile Simard, permet à toutes les écoles placées sous sa juridiction, dans la cité de Québec, de prendre une demi-journée de congé, pour qu'elles puissent organiser une messe paroissiale à laquelle

assisteront tous les élèves garçons et filles. La chose devra se faire au cours de la présente semaine. Par conséquent, la direction du couvent et celle du collège de chaque paroisse devront s'entendre pour prendre la même demi-journée de congé et organiser en collaboration la messe en question.

Des représentations de Berlin à Paris

(De notre édition de 5 h. d'hier) BERLIN, 13. — (U.P.). — Le comte Johannes von Welzbeck, ambassadeur allemand à Paris, fera des représentations auprès du ministère des Affaires étrangères de France contre l'arrestation de trois journalistes allemands et la perquisition à leur demeure, ainsi que contre l'expulsion de 26 Allemands accusés d'espionnage. Les journalistes sont accusés d'avoir discuté imprudemment des questions militaires dans leurs dépêches à Berlin.

A PARIS, 13. — (U.P.). — Johannes-Gref von Welzbeck, ambassadeur de l'Allemagne en France, s'est déjà adressé au ministère des Affaires étrangères pour connaître la nature des accusations portées contre ces journalistes. Il a aussi demandé des explications sur le fait que la police a fait à la maison du président de l'Association

des correspondants allemands à Paris, Herr von Krug. Krug est le correspondant de "Deutsche Allgemeine Zeitung" et un autre journaliste du nom de Kach ont été arrêtés puis relâchés plus tard.

Le ministère de la propagande à Berlin a dit qu'il avait entendu parler de l'arrestation de trois journalistes allemands à Paris et de l'ordre qui avait été donné à 26 autres Allemands d'équitter la France.

"Paris-Soir" dit que Heinrich Baron, correspondant de "Boersen Zeitung", et sa femme, qui représente le "Courrier de Hanovre" étaient sous arrestation.

Le ministère de l'Intérieur a refusé de faire la moindre déclaration, mais on a appris de source autorisée que 26 Allemands avaient été expulsés et qu'au moins trois autres avaient été arrêtés sur plainte des autorités militaires.

Pie XI dans la crypte de St-Pierre

(Suite de la page 1)

TROIS CERCUEILS SPECIAUX

Trois cercueils spéciaux ont été préparés pour l'inhumation du Pape : un cercueil intérieur en cyprès léger, garni de soie blanche et dorée; un cercueil de plomb d'un pouce et demi d'épaisseur, pesant 830 livres et portant en bosselle un crâne, des os croisés et les armes du Pape; enfin, un cercueil extérieur en orme, long de sept pieds et quatre pouces, large de trois pieds et profond de deux pieds et demi, portant en bosselle les armes de Sa Sainteté, une croix et une épître en latin.

Un voile blanc sera posé sur la face de Pie XI et un autre enroulé sur son corps qui sera enveloppé dans un linceul rouge. Puis l'on procédera ensuite à la mise au cercueil intérieur. Dès que le cercueil sera fermé, le notaire du chapitre de Saint-Pierre et les notaires de la Chambre apostolique et du palais pontifical s'agenouilleront et liront un acte attestant que les restes de Pie XI ont été placés dans la bière et qu'ils ont été remis au chapitre de Saint-Pierre chargé de l'inhumation. Après, seront posés les sceaux de cire.

La production du blé et l'électricité

ROME, 14. — (B.U.P.). — La production du blé peut être stimulée par le traitement électrique des grains, selon le professeur Benedetto Riccini.

Le professeur a fait de nombreuses expériences dans les laboratoires qu'il dirige à Rome, expériences qui ont été vérifiées par le ministère italien de l'Agriculture et la Confédération des fermiers italiens. Elles ont démontré que la production du blé peut être intensifiée en traitant électriquement les grains de froment.

Pour la mort de trois personnes

MONTREAL, 14. — (D.N.C.). — Hier s'est instruit, devant jury de la Cour des Assises sous la présidence du juge Wilfrid Lazure, le procès de Charles Medley McIntyre, âgé de 48 ans, accusé d'avoir causé illégalement la mort de trois personnes, Adélaïde Gadois, Armand Boileau et Harry Hazel, en leur vendant pour boire de l'alcool méthylique.

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, qui procéda à l'autopsie des trois victimes à la morgue, déclara que sans aucun doute elles

avaient succombé à l'absorption d'alcool de bois. Il ajouta que boire deux ou trois onces de cet alcool de bois suffisait à causer la mort. Il remarqua que la vente de ce genre d'alcool n'est pas soumise à la surveillance des autorités fédérales. Il n'en est pas de même de l'alcool à friction.

Décret signé

ROME, 14. — (U.P.). — La Gazette officielle a publié, hier soir, le récent décret du gouvernement banissant les Juifs italiens du parti fasciste. Le roi Victor Emmanuel et le premier ministre Benito Mussolini ont signé le décret.

Les voûtes de l'Hôtel-Dieu de Québec



● Cette photographie inédite représente une partie tout à fait ignorée du public de l'Hôtel-Dieu de Québec: ce sont les voûtes de cette institution, construites en 1693. C'est là que les religieuses Augustines subirent les divers sièges auxquels la ville de Québec fut soumise au cours du XVIIIe siècle. Les murs ont plusieurs pieds d'épaisseur. Samedi dernier, S. H. le lieutenant-gouverneur, l'hon. E. L. Patenaude, plusieurs ministres du cabinet provincial et les membres de la société des Dix visitèrent par privilège spécial ces voûtes et le vieux cloître des religieuses. On sait que l'Hôtel-Dieu de Québec fut fondé en 1639 et que des fêtes solennelles marqueront ce troisième centenaire, en août prochain. La visite de ces personnages de marque a été un événement considérable pour cette communauté. (De notre édition de 5 h. d'hier)

L'Angleterre n'a pas encore reconnu le régime de Franco

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 13. — (U.P.). — La Grande-Bretagne n'a pas décidé jusqu'ici si elle doit ou non reconnaître le régime du généralissimo Francisco Franco, a déclaré aujourd'hui le premier ministre Neville Chamberlain à la Chambre des Communes.

Chamberlain a fait remarquer que "la situation en Espagne changeait si rapidement", il lui

était impossible dans le moment de donner l'assurance que la Grande-Bretagne reconnaîtrait le gouvernement nationaliste espagnol.

Il ajouta que son gouvernement était en étroite relation avec le gouvernement français touchant la question de la reconnaissance du régime de Franco.

Chamberlain a précisé que le

gouvernement n'avait pris aucune part dans les négociations entreprises pour la reddition de l'île Minorque et qu'il n'était nullement responsable de ce qui était arrivé.

"Le gouvernement, dit-il, s'est simplement chargé de conduire un officier nationaliste à Minorque à la demande des autorités locales de Palma, de Majorque".

La tournée de bonne entente de croiseurs italiens est terminée

(De notre édition de 5 h. d'hier)

ROME, 13. — (U.P.). — Les croiseurs italiens "Eugenio di Savoia" et "Emmanuele Duca d'Aosta", dont la tournée de bonne entente a provoqué des manifestations hostiles dans plusieurs ports de l'Amérique centrale, ont été rappelés en Italie aujourd'hui.

Un communiqué officiel dit que l'arrivée des navires à Caracas, au Venezuela, a terminé la partie principale de la mission navale qui était de visiter les principales nations de l'Amérique du Sud afin de se mettre en contact avec les immigrants italiens résidant là.

(Le "Duca d'Aosta" est arrivé à Caracas dimanche de Panama où ses officiers et ses hommes d'équipage ont été accueillis avec les ovations d'une foule de manifestants. La visite du "Savoia" à Costa-Rica a été contremandée.)

Le communiqué dit que la croisière a permis à l'Italie de

renforcer les liens qui l'unissent aux pays de l'Amérique latine. Il fait l'éloge du patriotisme des Italiens vivant en Amérique du Sud.

Le communiqué dit encore que "la septième division navale ayant terminé sa mission, retourne en Italie et ne prolongera pas sa croisière vers l'ouest, mais qu'elle traversera de nouveau l'Atlantique".

Les milieux navals étrangers sont d'avis que la véritable raison du rappel des navires italiens à leur port d'attache est l'hostilité antifasciste manifestée en divers endroits de l'Amérique centrale. On disait également que vu la situation internationale, le gouvernement italien tient à avoir sous la main le plus grand nombre de navires de guerre possible.

Le docteur J.-E. Laforest, dentiste de la rue St-Joseph, est de retour à son bureau. Il revient d'un voyage de cinq semaines dans l'ouest canadien et aux Etats-Unis.

M. Paul-Emile Lapointe est élu président

De la jeunesse libérale de Giffard. — MM. Alex. Poulin et Jean-Léon Roy, vice-présidents. — Le secrétaire-publéciste.

LES DIRECTEURS

(De notre édition de 5 h. d'hier) Dimanche, 12 courant, les jeunes libéraux de Giffard s'assemblèrent pour se choisir une direction susceptible de les représenter.

En effet, quelque cinquante jeunes libéraux répondirent à l'invitation et voici quel a été le résultat :

Le président sortant de charge, M. Paul-Emile Lapointe, a été réélu par acclamation, tandis que MM. Alex. Poulin et Jean-Léon Roy ont été élus respectivement premier et deuxième vice-président.

L'on a confié à M. Wellie Coulombe les charges de secrétaire-trésorier et de publiciste.

Parmi les directeurs élus, mentionnons : MM. Emile Vachon, Albert Jacques, Maurice Poulin, etc., etc.

A la fin de la réunion, tous les directeurs prirent la parole et traitèrent de programmes politiques locaux. Ils promirent de donner tout leur temps pour le triomphe de la cause qu'ils ont épousée.

Deux jugements

(De notre édition de 5 h. d'hier)

L'hon. juge Lucien Cannon a rendu deux jugements, ce matin, en Cour supérieure. Le juge a renvoyé l'action prise par MM. Emile et Ernest L'Italien contre madame veuve Georges Demers. Il a accordé la somme de \$1014, à Mlle Irene Lepine contre M. Jos.-M. Saint-Cyr. Il s'agissait de la première action d'un litige sur une promesse de vente et de la seconde d'une réclamation pour prêt.

Manifestations antisémitiques

(De notre édition de 5 h. d'hier)

TORONTO, 13. — (U.P.). — Les autorités policières de la ville de Toronto sont à faire enquête, aujourd'hui, au sujet d'une manifestation antisémite. Quatre swastikas furent arborés aux fenêtres des magasins juifs dans le nord de la ville.

Six auraient perdu la vie

JUNEAU, Alaska, 14. — (U.P.). — Six personnes ont probablement perdu la vie à bord de l'avion des Marine Airways qui a disparu dans une tourmente dimanche dernier.

Les personnes à bord de l'appareil sont : le pilote Alonzo Cope, Jack Lennon, 18 ans, John Chappell, agent d'assurances de Juneau, Earl

Les républicains sont confiants

NEW-YORK, 14. — (U.P.). — Le parti républicain des Etats-Unis a tenu une assemblée hier soir, à l'occasion de la célébration du jour de Lincoln, et les orateurs ont prédit leur retour au pouvoir lors des prochaines élections générales en 1940.

Clifford, Ernest-E. Ek et Georges Chamberlain, tous voyageurs de commerce.

Messe pour Pie XI à Nassau

(De notre édition de 5 h. d'hier)

NASSAU, Bahamas, 13. — (U.P.). — Une messe pontificale de requiem a été célébrée pour le repos de l'âme du Pape Pie XI, aujourd'hui, par l'évêque Bernard en l'église de St-François-Xavier. L'évêque McAuliffe, d'Hartford, Connecticut, a donné le

sermon dans lequel il a fait l'éloge de Sa Sainteté défunte. Le gouverneur Charles Dundas a assisté à la messe comme représentant du roi Georges VI, puisque le Pape est souverain aussi bien que chef de l'Eglise catholique romaine.

Programme des examens à l'Académie de Musique

Ces examens auront lieu à l'hôtel du gouvernement, dans la salle du comité des bills privés, les 12 et 13 juin, à 9 heures. — Liste complète des pièces imposées. — Plusieurs bourses spéciales sont accordées.

CONCOURS POUR LE PRIX D'EUROPE

(De notre édition de 5 h. d'hier) Les examens ordinaires de l'Académie de Musique de Québec auront lieu à l'hôtel du Gouvernement (salle des bills privés), les lundi et mardi, 12 et 13 juin 1939, à 9 heures a. m.

Outre les conditions mentionnées dans le syllabus, l'Académie impose les pièces suivantes :

PROGRAMME DES PIÈCES IMPOSEES

ORGUE
Secondaire : — Scheidt, Samuel, Choral (Comme Jésus se tenait près de la Croix), (collection Bonnet, vol. 1).

Supérieure : — Haendel, Prélude et fugue en fa mineur (do, la, bémol, fa, ré, mi, fa, sol, do), (collection Bonnet, vol. 3, p. 3).

Laureat : — Saint-Saëns, Prélude et fugue en si majeur, Op. 99, no 2 (fa, si, do, ré, mi, fa, sol, do), (collection Bonnet, vol. 3, p. 3).

PIANO
Elémentaire : — Kuhlau, op. 35, no 2 Sonatine (1er mouvement), (sol, si, sol, si, ré), (Ed. Schirmer, no 5).

Secondaire : — Haydn, Sonate no 5 (1er mouvement), (do, mi, sol, sol, si, do, sol), (Ed. Schirmer, no 5).

Supérieure : — Mozart, Sonate no 7 (1er mouvement), (do, mi, sol, sol, si, do, sol), (Ed. Schirmer, no 7).

Laureat : — Beethoven, Sonate op. 10, no 3 en ré majeur, (1er mouvement), (ré, do, si, la, do, ré), (Ed. Schirmer, no 7).

VIOLON
Elémentaire : — Hauser, op. 29, no 5 en fa majeur, Village Song, (Ed. Schirmer).

Secondaire : — Leonard, op. 41, solo no 1 (Ed. Schirmer, vol. 912).

Supérieure : — Rode, Concerto no 6 (1er mouvement), (Ed. Fischer).

Laureat : — Wieniawski, 2e concerto en ré mineur, Op. 22 (Ed. Schott).

VIOLONCELLE
Supérieure : — Boellmann, op. 40, sonate en la mineur (dernier mouvement), (Ed. Durand).

Laureat : — Grieg, op. 36, soliste en la mineur (1er mouvement), E. Peters.

CHANT
Supérieure : — Soprano. — Messager, Si j'avais vu légères ailes (Ed. Choudens).

Alto. — Haendel, Plaisir qui passe (coll. Hettich).

Ténor. — Buononcini, Ariette de Thomyris (tremblant devant sa peine) (coll. Hettich, 10e vol.).

Baryton et basse. — Haendel, Bois de lent oublie (coll. Hettich), (Ed. Roulet-Lerolle).

Laureat. — Soprano. — Puccini, Sur la mer calmée (Madame Butterfly), Ed. Ricordi.

Mezzo. — Gounod, Voici la saison (Mireille), Ed. Choudens.

Ténor. — Duparc, Chanson triste. Baryton et basse. — Gluck, Diane impitoyable (Iphigénie en Aulide), Coll. Gevaert.

Boursoes spéciales au montant de \$200.00 accordées par l'Académie

Beaumont, Arthur Caouette, Elzéar Gauthier, P.-E. Jacob, R. Jacob, J.-C. Morency, Jos. Carrière, J.-G. Paradis, L.-G. Blouin, G. Sanschagrin, L.-P. Drolet, E. Drolet, L.-P. Trépanier, J.-P. Chausser, Henri Rochon, P.-A. Chausser, R. Monod, Maurice Dion, L. Guay, Edg. Jean, O. Nadeau, W. Labombe, J.-P. Gaudet, Théodore Gagnon, Charles Roy, P. Lachance, W. Harvey, J. Brousseau, P.-E. Beaulé, P.-E. Côté, L. Chamberland, Omer Bédard, Emilien Pouliot, Lucien Langlois, Marcel Page, Paul Bouchard, D. Bédard, N. Langevin, A. Plante, A. Coffy, Lucien Paquet, J. A. J. Adibert, W. Langlois, Elias Thibierge, Marcel Raymond, A. Cantin et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se forma de nouveau pour s'acheminer vers le cimetière St-Charles lieu de l'inhumation.

A la chapelle du cimetière le R. P. Arthur Normand, O.M.I., a recité les dernières prières. La maison Wilfrid Laberge avait la direction des funérailles.

L'Action Catholique réitérera à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

de Musique de Québec, dont \$100.00 par chacune des sections de Montréal et Québec. Solfège : \$25.00 (\$12.00, \$8.00 et \$5.00). Dietée musicale : \$25.00 (\$12.00, \$8.00 et \$5.00). Lecture à vue : \$25.00 (\$12.00, \$8.00 et \$5.00). Harmonie : \$25.00 (une seule bourse).

PRIX D'EUROPE
L'Académie de Musique de Québec est en mesure d'offrir chaque année une bourse, provenant du gouvernement de Québec, qui permet à un élève de chant, d'orgue, de piano, de violon ou de violoncelle d'aller étudier deux ans en Europe.

Le prochain concours du Prix d'Europe aura lieu à l'hôtel du gouvernement (salle des bills privés), Québec, jeudi, le 15 juin 1939.

PROGRAMME DES PIÈCES IMPOSEES

Orgue. — Bach, J.-S., Première Sonate (en entier).

Piano. — Liszt, 2ème Polonaise. Violon. — Dvorak, Concerto (1er et 2e mouvement).

Violoncelle. — Beethoven, op. 69, sonate en la majeur.

CHANT
N. B. — On demande trois pièces imposées pour les candidats de cette catégorie.

Soprano. — a) Gluck, Le vœu, l'impitoyable (coll. Gevaert). b) Schumann, Les amours du Poète (une pièce au choix), Ed. Durand.

c) Debussy, Rêcit et Air de Ida — L'Année en vain, Ed. Durand.

Mezzo. — a) Franck, 1er Air de l'Archange (la Rédemption). b) Haendel, Tremble devant César (extrait de Jules César), Ed. Hettich.

c) Franck, La Procession (en ré majeur), Ed. Boston Music.

Alto. — a) Haendel, Tremble devant César. b) Schubert, La mort et la Jeune fille, Ed. Costallat.

c) Franck, La Procession, chants s'éteint (Sigurd).

Ténor. — a) Reger, Le Bruit des chants s'éteint (Sigurd). b) Haendel, J'entends en moi des mérites (extrait de Lotario), Ed. Hettich.

c) Debussy, Air d'Azael (l'Enfant prodige), Ed. Durand.

Baryton. — a) Dubois, Air de triomphe (le Paradis perdu). b) Haendel, Bérénice (Air de Demetrio), Mieux que l'aube (Ed. Hettich).

c) Paladilhe, Air du sonneur (Patrie), Ed. Choudens.

Basse. — a) Haendel, Bérénice (Air de Demetrio), Mieux que l'aube. b) Paladilhe, Air du sonneur (Patrie), Ed. Choudens.

c) Bach, Celui qui croit en ton conseil divin, (Cantate d'Eglise no 3), Gevaert.

N. B. — Aucune inscription pour le prix d'Europe ne sera reçue après le 15 mai 1939.

Pour toutes informations supplémentaires, s'adresser aux secrétaires : Hermann Couchesne, 2 ave de Bernières, Québec; Georges-Emile Tanguay, 1599, rue Marie-Anne est, Montréal.

Le Crédit social

Depuis quelque temps l'exécutif de la ligue du crédit social a reçu de nombreuses lettres demandant pourquoi il n'y avait pas encore de causeries régulières à la radio sur un sujet aussi important que le crédit social.

Il ne faut pas s'en étonner, la radio coûte cher, et la ligue du crédit social n'a pas d'argent.

Pour surmonter cette difficulté, faire connaître plus rapidement le crédit social et les bienfaits qui en résulteraient pour tous, l'exécutif de la ligue, district de Québec, a décidé de constituer un fond spécial pour les émissions par radio. Tous les amis du crédit social sont invités à contribuer à ce fond spécial en envoyant leur contribution le plus tôt possible au secrétaire, M. J.-Edgar Bouchard, no 86, rue de la Couronne, Québec.

Aussitôt que le fond ainsi constitué sera suffisant, nous commencerons immédiatement les causeries à la radio.

Cet avis est donné par l'exécutif de la ligue du crédit social, district de Québec, en réponses aux nombreuses lettres et demandes verbales que nous avons reçues de toutes les parties du district de Québec.

Communiqué

tel-Dieu, lorsqu'une voix de femme qui chantait le fit se rapprocher du cloître. Alors il lui parut que les murailles du couvent se trouvaient assises au milieu d'un vaste cimetière d'os desséchés jusqu'à perte de vue. Chacun des pas qu'il faisait heurtait un ossement humain qui craquait sous ses pieds. Il parvint enfin au-dessous de la fenêtre d'où sortait la voix. Quand il leva la tête, il aperçut et de Bienville que l'état de leur regardait du haut de la croisée d'un second étage. S'accrochant alors à chacune des aspérités du mur, il tenta de l'escalader. Déjà sa main allait toucher celle qui tendait sa fiancée, quand il tomba lourdement sur la terre, où les os des squelettes rendirent un craquement funèbre, ce qui le fit s'éveiller en sursaut.

Comme il faisait déjà grand jour, il s'habilla vite et sortit.

Lorsqu'il descendit le monticule qui dominait le château, des feuilles desséchées, tombées des quelques arbres de la place d'armes, tourbillonnaient au vent sur la terre durcie par la gelée.

Pour éviter de passer devant la maison de Louis d'Orléans, il traversa la place d'armes et s'engagea dans la rue Sainte-Anne, qu'il tourna, pour descendre sur la grande place, en longeant l'église des Jésuites.

Il allait y déboucher quand il s'arrêta et pâlit. Il venait de voir Marie-Louise et son frère qui descendaient la rue de la Fabrique en compagnie de quelques amies de Mlle d'Orléans. Voyant le petit groupe disparaître au bas de la rue de la Fabrique et à l'angle du collège des Jésuites, il suivit de loin Marie-Louise. La jeune fille, qui se sentait ne fut pourtant pas sans chagrin, puisqu'il continuait d'avancer derrière la jeune fille.

Celle-ci tourna le coin de la rue "des Pauvres" ou du Palais, dans laquelle elle s'engagea. Toujours à distance, François vit que sa fiancée se dirigeait vers la porte du parloir de l'Hôtel-Dieu.

Caché, comme un malfaiteur, par l'angle du mur, Bienville vit s'ouvrir la lourde porte du cloître. Un instant le gracieux profil de Marie-Louise se dessina sur la pénombre de l'intérieur, et puis la jeune fille disparut pour toujours à ses yeux.

Il entendit la porte se refermer avec un bruit sourd qui parvint à son âme, funèbre comme le dernier tintement du glas d'un mort aimé.

Marie-Louise allait célébrer avec Dieu ses éternelles fiançailles.

CHAPITRE XIX MISEREMINI

On prévint, ce jour-là, MM. de Longueuil, de Mariot Marie-Louise, vêtue en novice, et qui laissèrent Sainte-Hélène, restée à l'Hôtel-Dieu, empiéter à vue d'œil, et que même les chirurgiens venaient de le condamner. Les trois gentilhommes, qui allaient s'embarquer pour Montréal, se décidèrent à rester à Québec. Seulement, ils chargèrent quelques-uns de leurs amis de Montréal d'en avertir la famille LeMoine.

Considérée comme peu dangereuse d'abord, la blessure de M. de Sainte-Hélène s'était envenimée peu à peu, par le manque de soin qu'il y avait apporté pour l'avoir regardée comme n'étant pas grave. Le bruit courut, dans le temps, que sa blessure était empoisonnée, mais Charles, qui mentionne cette rumeur, paraît n'y ajouter aucune foi. Il dit que ce fut plutôt pour avoir négligé les prescriptions des chirurgiens que M. de Sainte-Hélène ne put guérir.

Il mourut à l'Hôtel-Dieu, l'un des premiers jours de décembre 1690.

On y chanta son service dans la matinée du quatrième jour de ce mois. Mais comme on attendait ce jour-là de Montréal quelques parents de M. de Sainte-Hélène, et que d'ailleurs on ne pouvait retarder l'inhumation jusqu'à un lendemain, il fut décidé qu'on l'enterrait dans la soirée, afin de permettre aux parents absents, s'ils arrivaient avant la nuit, de se trouver aux funérailles.

Après la tombée du jour, pleine d'ombre et de mystère était la chapelle de l'Hôtel-Dieu, la nuit couvrant la ville comme d'un drap mortuaire. De nombreux cierges brûlaient lentement autour d'un cercueil déposé dans la nef, et jetaient une lueur terne et tremblante sur les murs blancs de l'église, qui plus loin, vers l'autel, se noyait dans l'obscurité.

La foule des fidèles attendait silencieusement et recueillie la venue du prêtre qui devait accompagner à sa dernière demeure le brave chrétien qui avait combattu son dernier combat.

L'officiant parut bientôt, accompagné de ses acolytes. Il pria d'abord; puis les fraîches voix des religieuses entonnèrent avec solennité le chant sublime du libéra.

Le dernier mot du verset venait de rouler et de s'éteindre sous la voûte, quand une voix de femme chanta, dans le silence, le Miseremini.

Perdu dans la foule et courbant le front devant son Dieu, qui l'éprouvait si rudement, Bienville, la souffrance n'avait plus assez de place en son cœur, sentit un froid mortel se glisser dans ses os.

Calendrier

LE MARDI, 14 FEVRIER 1939
Aujourd'hui :
S. Valentin, martyr
Demain :
SS. Faustin et Jovite, martyrs
QUARANTE-HEURES
St-Marie de Beauce
Lever : 7.06
Coucher : 5.23

LUNE :
Lever : 3.58
Coucher : 1.22

MAREES DE DEMAIN
Haute : 3.50 a.m. — 4.18 p.m.
Basse : 10.40 a.m. — 11.47 p.m.

LUNES DU MOIS

Pleine lune le 4, à 2 h. 55 m. du matin
Dre. quart le 10, à 11 h. 12 m. du soir
Nouv. lune le 19, à 2 h. 36 m. du matin
Dre. quart le 26, à 10 h. 26 m. du soir

Temperatures

Bas St-Laurent : fort vent du nord-est, froid avec neige. — Mercredi, en partie nuageux, avec légère neige.

PAPE

et homme.

Le Pape est un homme. C'est à ce titre qu'aujourd'hui, l'enveloppe charnelle de celui qui fut Pie XI a été enfermée dans un triple cercueil, qu'on a déposé dans une des cryptes de la basilique vaticane.

J'ai eu l'insigne privilège de voir le Pape quatre fois dans la même semaine lors de mon passage à Rome; et chaque fois le sentiment de la lourdeur du fardeau qui repose sur les épaules du représentant de Jésus-Christ sur la terre m'a tellement frappé, que j'en ai ressenti la même impression d'acablance que je lisais au fond des prunelles de celui qui bénissait du haut de la Sedia Gestatoria, dans la chapelle Sixtine, ou dans les salles de réception du Vatican.

Tenir sur terre la place de Dieu! Quelle tâche pour un homme! Continuons de prier pour celui qui l'a rempli de son mieux, mais qui restait tout de même un homme.

J. D.

Cinq morts

CAPE TOWN, Afrique du Sud, 14. — (U.P.) — Cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées hier, 13, quand un train en route pour Port-Elizabeth a déraillé à la gare Daljoseth, près de Paarl. La locomotive a été renversée et plusieurs wagons ont été télescopés.

Décédé

M. J.-Alphonse BOUCHARD, gérant de la maison L. Bouchard, de Québec, est décédé à l'âge de 65 ans. M. Bouchard était bien connu dans notre ville. Il fut l'un des membres fondateurs de la Société Symphonique.

LE BATEME SOLENNEL DES ENFANTS (abbé Ernest Lemieux)
Brochure contenant le texte du Rituel romain (avec traduction française) de la cérémonie solennelle du baptême avec des explications et de nombreuses explications. Un travail qui a pour but de donner au peuple une meilleure intelligence de la cérémonie du baptême. Prix : 0.10 l'unité, 1.00 la douzaine, 15.00 le cent port en plus. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

LE BATEME SOLENNEL DES ENFANTS (abbé Ernest Lemieux)
Brochure contenant le texte du Rituel romain (avec traduction française) de la cérémonie solennelle du baptême avec des explications et de nombreuses explications. Un travail qui a pour but de donner au peuple une meilleure intelligence de la cérémonie du baptême. Prix : 0.10 l'unité, 1.00 la douzaine, 15.00 le cent port en plus. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

LE BATEME SOLENNEL DES ENFANTS (abbé Ernest Lemieux)
Brochure contenant le texte du Rituel romain (avec traduction française) de la cérémonie solennelle du baptême avec des explications et de nombreuses explications. Un travail qui a pour but de donner au peuple une meilleure intelligence de la cérémonie du baptême. Prix : 0.10 l'unité, 1.00 la douzaine, 15.00 le cent port en plus. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

BIOGRAPHIE

DE S.S. PIE XI

La biographie de S. S. le Pape Pie XI la plus complète et la mieux écrite jusqu'à ce jour est celle de Mgr Fontaine. Prix : 0.85 franco. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

L'ALIMENTATION DE L'ENFANT SAIN

Le docteur Donat Lapointe, chargé des cours de médecine infantile à l'Université Laval, vient de publier un guide simple et précis sur l'alimentation rationnelle de l'enfant. Ce guide sera très utile aux mères. Prix : \$0.40 l'exemplaire franco. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Nouveautés

ADORATIONS DIALOGUES

Trois publications du R. P. Bergeron, a.s., pour heures saintes. Messes dialogues. Heures saintes dialogues. Antiques de prière. L'heure sainte est divisée en rapport avec les quatre fins du sacrifice. Toutes les indications sont données pour la marche parfaite du dialogue entre chœurs, groupe de fidèles, se répondant ou en présence d'un dirigeant. Des pauses sont prévues pour les chants, la lecture ou la méditation. Le tout en rapport avec la liturgie et de forme très simple, la diffusion de ces brochures (de très belle présentation) est une œuvre éminemment eucharistique. Ces trois brochures sont les suivantes :

Un boulet de canon trouvé à St-Joseph

On croit qu'il date de 1776. — Il aurait été perdu par les Canadiens qui fortifièrent les redoutes de St-François.

CHEZ M. VEILLEUX

St-Joseph, Bce, 13. — (D.N.C.). Dernièrement nous parvenait la nouvelle que M. Philippe Veilleux, cultivateur de St-Joseph, découvrait sur sa terre du bord de l'eau une pièce précieuse, vestige du passé. Cette pièce n'est autre qu'un vieux boulet de canon rongé par la rouille, trouvé alors que M. Veilleux s'apprêtait à creuser les fondations d'une grange nouvelle. Intrigué à la vue d'une boule de fer sortie à demi du sol, M. Veilleux se hâta de la tirer de sa position et constata avec plaisir qu'il venait de découvrir un boulet de canon.

Mais un boulet de canon qui gît, depuis nombre d'années, sur une terre beauceronne ayant appartenu, au-delà d'un siècle, à une famille du nom de Labbé, est un fait à considérer.

De deux solutions : l'une ou il a été oublié par un soldat américain du général Arnold qui, en 1775, pour se rendre assiégé Québec, suivit le cours de la rivière Chaudière, ou il a été perdu en 1776, par les Canadiens qui élèvent, depuis Lévis jusqu'à la frontière, plusieurs redoutes en bois pourvues de garnisons pendant la guerre. St-François eut l'un de ces forts.

Cependant, si nous lisons attentivement notre petite histoire, écrite par M. Jean-Thomas Perron, d'après les notes de M. Labbé Jean-Thomas Nadeau, la première solution ne peut-être de mise, puisqu'il est écrit en parlant des Bostonnais : "Cette colonne audacieuse s'était engagée dans les bois sans bagage et à peu près sans vivres. Elle avait traversé plus de cinquante lieues de forêts, dépouillant de tout, chemin, coupes de marais et de rivières, où elle avait pataugé jusqu'à la ceinture."

De toute évidence, il faut conclure que le boulet de canon fut perdu sur la terre des Labbé, aujourd'hui propriété de M. Philippe Veilleux, en 1776, par les gens qui se rendaient fortifier les redoutes de St-François jusqu'à la limite du Canada.

M. Veilleux possède donc une relique du passé qu'il doit garder précieusement.

Proclamation des vainqueurs le 15

Les vainqueurs du concours de reliure artistique seront proclamés mercredi, à annoncé hier, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial. Les deux meilleurs travaux, seront choisis par le gouvernement provincial pour la reliure des volumes qui seront présentés à leurs Majestés, lors de leur visite à Québec, l'été prochain.

Séance remise

La 53ième séance semestrielle de l'Académie St-Devis, du Petit Séminaire de Québec, qui devait avoir lieu demain, mercredi, a été remise à une date ultérieure.

Message à Son Eminence

Cardinal Villeneuve
Collège Canadien
Rome.

Conseil Supérieur Société Saint-Vincent de Paul Canada offre profondes sympathies priant de les transmettre aussi au Cardinal Pacelli, protecteur.

Magnan, président.

Réunion à Beauport

Le Conseil municipal de Beauport a convoqué pour ce soir à 8 heures les représentants des municipalités intéressées à la construction de la route qui suivra le tracé de l'ancienne voie ferrée de la Jemmerais à Montmorency. On y discutera du projet d'envoyer une délégation à l'hon. Carignan, ministre de la Voirie, pour intéresser le gouvernement provincial à construire cette route.

Blaireau japonais à la Pte-au-Père

Le ministère de la santé a été averti hier, qu'un autre blaireau japonais contaminé avait été ramené à la Pointe-au-Père. Les autorités médicales provinciales profitent de l'occasion pour mettre le public en garde contre les dangers de certains blaireaux japonais et l'importance pour tous les futurs acheteurs d'être prudents.

Un violent incendie à Amos



Une compagnie immobilière est fondée à Québec

Des lettres patentes viennent d'être accordées à MM. Jean Mercier, Jacques Casgrain et Mlle Rachel Bernier, pour la formation d'une corporation qui portera le nom de Clermont Realities Inc., et fera le commerce d'immobilier. Le capital total sera de \$199,900, divisé en 7,996 actions de \$25, chacune. Le bureau principal de la compagnie sera à Québec.

Le docteur J.-P. Chapin à la Soc. Provancher

La Société célèbre cette année son 25ième anniversaire de fondation. — Banquet et causerie du Dr Chapin, de New-York.

UN RAPPORT

La Société Provancher qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation a organisé, pour le 28 février prochain, une grande démonstration pour souligner cet heureux événement. On sait, en premier lieu, que la Société a pour but de publier, grâce à un généreux octroi offert par l'honorable Onésime Gagnon, ministre de la Chasse, des Mines et des Pêcheries, un intéressant rapport scientifique. Nos naturalistes ont de plus organisé un grand banquet, et la Société a incité, pour la même journée, un conférencier de rare valeur, en la personne du Dr James-Paul Chapin, Ph.D., conservateur adjoint de la section ornithologique, au musée de New-York, et vice-président de l'American Ornithological Union.

Le Dr Chapin, qui parle aussi bien le français que l'anglais, est déjà connu de plusieurs Québécois, pour avoir présidé en 1932, la section française du congrès général des ornithologistes de l'Amérique du Nord, tenu à Québec, grâce à la renommée de la Société Provancher. C'était alors la première fois que l'A.O.U. avait une section française. Le titre de la conférence du Dr Chapin sera le suivant : "A la recherche du paon congolais". C'est l'histoire de toutes les démarches faites par le conférencier, en France, en Belgique, au Congo belge, par avion, par mer et par terre, pour étudier ce merveilleux oiseau qu'est le paon congolais. La causerie du Dr Chapin portera également sur l'ornithologie en général, et il n'y a aucun doute qu'elle intéressera vivement tous les naturalistes.

Né à New-York le 9 juillet 1889, le Dr Chapin a poursuivi de longues études d'histoire naturelle, et il a fait, il y a une vingtaine d'années, un long séjour en Afrique Centrale. M. Chapin prit une part active à la grande guerre, pour reprendre ensuite ses voyages de recherches au Canada, en Europe, en Afrique, en Océanie, en Amérique du Sud.

Le Dr Chapin a écrit des volumes portant sur l'ornithologie, et il a aussi collaboré à des revues de sciences naturelles.

L'admission à la conférence du Dr Chapin est gratuite. On peut obtenir des cartes au secrétariat de la Société, 38, rue Sherbrooke, en s'adressant aux directeurs de la Société.

Remerciements de S.E. Mgr Antoniutti

OTTAWA, 14. — (D. N. C.). — La commémoration officielle de l'auguste Pontife Pie XI, faite dans cette Chambre des Communes, le vendredi 10 courant, a été un éloquent hommage à la mémoire du grand chef de l'Eglise Catholique. C'est en ces termes que le délégué apostolique au Canada a remercié le parlement qui manifestait publiquement sa sympathie, la semaine dernière, de la mort de Sa Sainteté le Pape. L'hon. Pierre Casgrain a donné lecture, hier après-midi, à l'ouverture de la séance de la lettre que lui adressait Mgr Ildebrando Antoniutti.

Ce document est libellé ainsi :

"Ottawa, 11 février 1939.
Honorables Pierre Casgrain, Président de la Chambre, Ottawa.
Monsieur le Président,
Délégué Apostolique.

La Sûreté à questionné 40 jeunes gens sur un meurtre

La Sûreté provinciale, après avoir fait enquête sur le corps de Georges Robert, gardien de l'école protestante de Joliette, trouvé mort, hier matin, interroge les jeunes gens qui fréquentaient cette institution.

UN MOTIF DE VENGEANCE

JOLIETTE, 14. — (U. P.). — La Sûreté provinciale a questionné 40 jeunes gens et garçons, hier, afin de découvrir un indice qui la mettrait sur la voie de la solution du meurtre de Georges Robert, gardien de l'école protestante de Joliette, âgé de 55 ans.

Le corps partiellement dévêtu de Robert, a été trouvé dans la cave de l'institution de bonne heure lundi matin. La victime avait eu la crâne défoncé par une barre de fer, plusieurs côtes brisées, et la venue jugulaire portait une profonde entaille. L'instrument du crime a été découvert près du corps.

La police a dit qu'il n'y a pas eu tentative de vol et elle croit que la vengeance a été le mobile du crime.

La police a questionné les enfants et les jeunes gens après avoir trouvé un lot de photographies de garçons et de jeunes gens dans les poches de Robert. Il ne s'agit pas d'une affaire de vol et le motif qui a poussé au meurtre du célibataire, semble compte des liemens enroulés. La victime a été abattue à coups de levier d'acier et le rapport de l'autopsie a révélé, hier après-midi, qu'elle avait le crâne et plusieurs côtes enfoncées et que l'artère du cou avait aussi été sectionnée par les terribles coups assénés par le meurtrier.

Plusieurs enfants et jeunes gens ont été longuement interrogés, hier, mais jusqu'à hier soir, il ne semblait avoir trouvé encore aucune indice pouvant aider à la découverte du meurtrier de Robert. Ceux-ci ont été interrogés à cause du fait que le défunt aurait eu dans les goussets de son complet, plusieurs photos d'enfants ou de jeunes gens du voisinage.

Le meurtrier et sa victime seraient entrés dans l'école protestante de Joliette au cours de la soirée de dimanche et l'interaction, dont la cause exacte n'a pas encore été déterminée, se serait terminée par la mortvère tragique du gardien de l'Institution.

Le cadavre a été transporté à la morgue de Joliette, où une enquête sera probablement ouverte à sa juste valeur par la mortvère tragique du gardien de l'Institution.

Remerciements de S.E. Mgr Antoniutti

OTTAWA, 14. — (D. N. C.). — La commémoration officielle de l'auguste Pontife Pie XI, faite dans cette Chambre des Communes, le vendredi 10 courant, a été un éloquent hommage à la mémoire du grand chef de l'Eglise Catholique. C'est en ces termes que le délégué apostolique au Canada a remercié le parlement qui manifestait publiquement sa sympathie, la semaine dernière, de la mort de Sa Sainteté le Pape. L'hon. Pierre Casgrain a donné lecture, hier après-midi, à l'ouverture de la séance de la lettre que lui adressait Mgr Ildebrando Antoniutti.

Ce document est libellé ainsi :

"Ottawa, 11 février 1939.
Honorables Pierre Casgrain, Président de la Chambre, Ottawa.
Monsieur le Président,
Délégué Apostolique.

Le Dr Chapin



Le Dr James-Paul Chapin, conservateur adjoint de la section ornithologique du Musée de New-York, qui sera le conférencier invité de la Société Provancher, le 28 février prochain.

Le Dr James-Paul Chapin, conservateur adjoint de la section ornithologique du Musée de New-York, qui sera le conférencier invité de la Société Provancher, le 28 février prochain.

Le Dr James-Paul Chapin, conservateur adjoint de la section ornithologique du Musée de New-York, qui sera le conférencier invité de la Société Provancher, le 28 février prochain.

Remerciements de S.E. Mgr Antoniutti

OTTAWA, 14. — (D. N. C.). — La commémoration officielle de l'auguste Pontife Pie XI, faite dans cette Chambre des Communes, le vendredi 10 courant, a été un éloquent hommage à la mémoire du grand chef de l'Eglise Catholique. C'est en ces termes que le délégué apostolique au Canada a remercié le parlement qui manifestait publiquement sa sympathie, la semaine dernière, de la mort de Sa Sainteté le Pape. L'hon. Pierre Casgrain a donné lecture, hier après-midi, à l'ouverture de la séance de la lettre que lui adressait Mgr Ildebrando Antoniutti.

Ce document est libellé ainsi :

"Ottawa, 11 février 1939.
Honorables Pierre Casgrain, Président de la Chambre, Ottawa.
Monsieur le Président,
Délégué Apostolique.

Un service pour le Saint-Père

Demain, mercredi, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI sera chanté dans les quatre paroisses suivantes : St-Malo, à 8 heures ; Sacre-Cœur de Jésus, à 8 heures ; Stadacona, à 8 heures ; St-Charles de Limoulin, à huit heures.

Réunion du Club social à Saint-Malo

M. Jean-Louis Gagnon donne une causerie sur la liberté. — Dîner-causerie à l'hôtel Saint-Malo.

DEUX ALLOCUTIONS

M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, était le conférencier invité à un dîner-causerie du club social et ouvrier de St-Sauveur, hier soir, à l'hôtel Saint-Malo. M. Gagnon avait intitulé sa causerie : "Savoir être libre. Le conférencier a été présenté par M. Henri-Paul Drouin, avocat légiste de l'association et il a été remercié par M. Arthur Godbout, organisateur du club social. Le dîner était sous la présidence de M. Georges Bouillon, On remarquait également M. J.-A. Dallaire, président du comité de propagande; M. L. Lemoine, trésorier; M. Gaudiosse Letarte, 1er vice-président; M. Albert Malte, 2e vice - président; M. Michel Walsh, président honoraire; M. Maurice Pouliot, organisateur; M. Henri Robitaille; M. Henri Deroime, organisateur; M. Alfred Moisan, publiciste; M. Joseph Blouin; M. Théophile Massicotte; M. Ernest Goulet; M. Rossini Labonté, assistant-secrétaire; etc.

M. Gagnon a fait remarquer au début que plusieurs réformes sont à l'ordre du jour dans l'ordre politique, mais qu'il fallait toujours les faire en sauvegardant la liberté des individus. Il déclara que les régimes dictatoriaux, ou la liberté de l'homme est sacrifiée, ne sont beaux qu'un chimera.

"On doit faire tous les efforts pour développer le syndicalisme, dit-il, afin de sauvegarder et permettre aux ouvriers l'exercice de la liberté. On devrait même les aider dans ce travail, en établissant l'enseignement obligatoire pour ne pas laisser la classe ouvrière dans un état d'infériorité vis-à-vis de la bourgeoisie."

Le conférencier montra ensuite que toutes les révolutions avaient été organisées par des minorités. Il signala que si nous voulions une réforme de nos institutions, il fallait pour cela tenir compte des réalités. "Nous voulons une maison neuve, dit-il, mais avant de jeter bas notre chère cabane, demandons - nous deux choses, si nous ne serons pas obligés de coucher à la belle étoile ou en prison."

Me A. Taschereau

Me André Taschereau sera le conférencier invité à la réunion de la Société des Etudes Juridiques, demain soir, au Palais de Justice. Me Taschereau parlera de la validité du contrat d'assurance sur la vie. Le sujet est de nature à intéresser tous les hommes de loi et ceux qui s'occupent du commerce des assurances.

Assemblée le 16

L'Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Québec aura lieu le 16 février, à 4 heures de l'après-midi, dans les salles de l'Immeuble de la Chambre de Commerce, 39, rue St-Paul, où l'on procédera à l'élection des directeurs de ce corps public pour l'année fiscale 1939. Cet avis vient d'être envoyé à tous les membres de la Chambre de Commerce par le secrétaire, M. Henri Loudin.

Un accident

ST-FERDINAND, 14. — (D.N.C.). — Une fillette de 7 ans, (Josanne, enfant de M. le notaire Powell, et un petit garçon de 9 ans, fils de M. Auguste Nolet, de St-Ferdinand d'Halifax, souffrent également de fractures à la jambe, à la suite d'accidents dont ils ont été respectivement victimes en glissant, ces jours derniers. Tous deux ont reçu les soins requis par leur état.

A noter

M. J.-A. Tremblay, propriétaire de l'hôtel Richelieu, 8, rue Lacroix, nous prie d'avertir le public que ce n'est pas dans son établissement que se sont déroulées l'affaire de suppression de part et celle de poudre narcotique versée dans le verre d'un consommateur.

\$496.13 remis à Clermont Pepin

Cette somme a été remise au jeune virtuose par madame J.-Edmour Perron.

Le jeune virtuose et compositeur canadien-français, Clermont Pepin, a reçu des mains de madame J.-Edmour Perron, un chèque de \$496.13 dont les fonds furent recueillis par souscriptions bénévoles. Mme Perron présida un comité qui se constituait dans le but d'obtenir une certaine somme destinée à aider le jeune Pepin dans ses études musicales. Notre jeune pianiste pourra donc à l'aide de cette somme poursuivre des études plus approfondies dans l'art qu'il cultive. Ajoutée aux quelques cents dollars souscrits par des Montréalais, cette somme sera donc d'un précieux concours au jeune garçon. Au nom de madame Perron, nous remercions tous ceux qui ont bien voulu faire quelque chose pour Clermont Pepin.

Le R. P. Landry dit ce que Pie XI voulait de nous tous

Ce qu'il voulait des chrétiens et ce qu'il voulait des laïques en particulier. — Redonner à la société des valeurs spirituelles véritables et renouveler les valeurs temporelles elles-mêmes.

REFORME DE L'ESPRIT ET DES MOEURS

Le R. P. Thomas Landry, O.P., professeur à l'Université de Montréal, a donné, hier soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval une intéressante causerie qu'il avait intitulée : "Ce que voulait Pie XI". L'auditoire habituel des "Lundis soiaux" était augmenté de tout le personnel du Grand Séminaire.

VOICI UN RESUME DE CETTE CAUSERIE

Lorsque nous avons appris la mort de notre regretté Pape Pie XI, dit le R. P. Landry, le pape de la doctrine sociale de l'Eglise, il m'a semblé tout naturel et imposé par les circonstances de faire de ce lundi social comme un hommage au défunt pape des Encycliques "Ubi Arcano" "Quadragesimo Anno" ou la pensée de Pie XI sur l'activité temporelle des chrétiens se découvre dans toute sa grandeur et en toutes ses exigences.

Que voulait donc Pie XI des chrétiens de ce monde et de ce temps ? De chacun et de chacune d'entre nous par conséquent ? C'est cela que j'essaierai de vous dire en premier lieu. Dans ce gigantesque travail que je vous indiquerai bientôt, quelle serait la part des chrétiens laïques, de ceux qui ont reçu les sacrements de baptême et de la confirmation et qui pour cela peuvent et doivent travailler en collaboration avec les membres du clergé au triomphe de l'Eglise et au salut du monde ? C'est à cette question que j'essaierai de répondre en deuxième lieu. Enfin, pour réussir ce travail, quels sont les principaux moyens préconisés par Pie XI auxquels le laïc doit recourir sous peine de manquer la grande affaire ? Voilà ce que je voudrais vous dire à la fin.

CHRISTIANISME RAYONNANT

Ce que Pie XI a voulu : des chrétiens présents en tant que chrétiens dans tout le monde moderne, 1.— d'abord pour lui donner les seules valeurs spirituelles qui soient véritables. L'homme a besoin de valeurs spirituelles pour vivre; l'homme moderne déchristianisé, s'en est fabriqué d'autres que celles à lui transmises par la révélation chrétienne et l'Eglise. Hélas ! ce sont de fausses valeurs et comme l'homme construit sa vie pour elles, il est en train de sombrer (Suite à la page 6, 4e col.)

Le maire de Joliette est dans le deuil

Joliette, 13. — (D.N.C.) par téléphone). — L'une des plus anciennes familles de Joliette vient d'être frappée par la mort de mademoiselle Amélie Fontaine, de cette ville. L'estime et la considération de toute la population entourait la défunte et sa famille. Mlle Fontaine est morte à Joliette et était la sœur du maire de Joliette, M. Jean-Baptiste Fontaine; de M. Zénon Fontaine, avocat bien connu de Montréal; de M. Léon Fontaine, notaire de Joliette; de M. François Fontaine, gérant de banque de St-Félix-de-Valois; de M. Antoine Fontaine, de Joliette. Elle laisse une sœur mademoiselle Alice Fontaine, de Joliette.

Nos plus sincères condoléances.

Mason serait natif de Val Rita, Ont.

Il semble bien que l'on ait réussi à identifier le jeune Georges Elias John Mason, alias Georges Lawrence dont la police cherchait à connaître l'identité depuis plus d'un mois. Une femme, employée à l'hôtel du gouvernement, s'est rendue samedi, à la prison et a reconnu le jeune homme comme ayant fréquenté l'école à Toronto. Elle est d'avis qu'il s'agit de Georges Mason, de Val Rita, tout près de Kapuskasing. Le major Mc-Kapuskasing. Le major Mc-Kapuskasing, de l'Armée du Salut, s'est immédiatement mis en communication avec le curé de l'endroit à qui il a envoyé la photo du jeune homme. Il s'attend de recevoir une réponse aujourd'hui.

3 jeunes hommes accusés d'assaut

Trois mandats d'arrestations ont été émis contre des jeunes gens de notre ville qui ont eu récemment des démêlés avec la justice. Les trois inculpés sont accusés d'avoir, dimanche soir, assailli un Chinois dans le "Sweet Café" et de l'avoir blessé. Le délit est venu hier matin au bureau du recorder assumer les plaintes. Les trois jeunes gens seront arrêtés dans le cours de la journée.

SOURD ? Démonstration gratuite des appareils auditifs SONOTONE

La Corporation Sonotone et ses ingénieurs spécialistes aux- quels le monde est redevable du premier appareil à Conduction osseuse vous présentent un nouvel appareil d'une étonnante précision. Adaptable aussi par voie Aéro-tympanique. UN EXPERT de la Compagnie sera au bureau de notre présentoir, MONSIEUR R. JOLIN, les 13, 14 et 15 février prochain, de 10 h à 8 h.

Edifice "LE SOLEIL", Chambre 411, Tél.: 4-1077, Québec

Bureaux à Montréal : 3192, avenue Delormier

Les nominations faites en vertu du bill Lacroix

La commission du service civil a fait 42 nominations dans la province depuis la loi de M. Wilfrid Lacroix.

UNE LETTRE

M. Wilfrid Lacroix, député de Québec - Montmorency à la Chambre des communes, a reçu de M. A. Thivierge, secrétaire adjoint de la commission du service civil, une lettre indiquant que 642 nominations ont été faites dans la province depuis que M. Lacroix a fait adopter des amendements à la loi du service civil.

Voici la lettre de M. Thivierge à ce sujet :

Ottawa, le 20 février 1939

Monsieur le député. J'ai votre lettre du 19 décembre concernant les nominations faites dans la province de Québec depuis que votre bill se rapportant à la connaissance des deux langues a été proclamé loi le 7 avril 1938, jusqu'au 31 décembre de la même année, et voici les réponses à vos questions :

1. 642.
2.—Aucune personne ne parlant que l'anglais n'a été, à la connaissance de la commission, nommée à